LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

IMPORTÉS

Vins de réception
Paarl
Pétillant rosé

1e année no 36 | Lundi, le 12 novembre 1973 | 24 pages | 15 cents

Un incontestable succès pour les EU

Par Bernard ULLMANN

WASHINGTON (AFP) — Avec la signature, dimanche, de l'accord sur le cessez-le-feu, les Etats-Unis viennent d'enregistrer un incontestable succès: la quatrième guerre israélo-arabe débouche, non certes encore sur la paix, mais au moins sur un cessez-le-feu de fabrication essentiellement américaine. L'aide massive, accordée in extremis par l'administration Nixon à Israël, a sauvé ce pays de ce qui aurait pu être une défaite majeure.

Pourtant loin d'empirer, les relations de Washington avec Le Caire, ou vient d'arriver un ambassadeur américain, prennent un essort nouveau. Les réticences et inquiétudes israéliennes de dernière heure à propos des "six points" ont pu être dissipées grâce à des éclaircissements émanant directement de la Maison Blanche, croit-on savoir à Washington.

Enfin pour la première fois depuis la fondation même de l'Etat juif, on parle sérieusement de négociations de paix.

Cependant les obstacles qui restent à lever demeurent considérables avant que ne puisse s'ouvrir cette conférence de paix dont le lieu probable, Genève, et la date possible, vers la mi-décembre, sont déjà mentionnés.

OBSTACLES

1 -Un premier test de la bonne foi égyptienne doit être, dans l'optique d'Israël, la levée du blocus de Bab el Mandeb, non mentionnée dans les "six points". Apparemment, les assurances obtenues au Caire par M. Henry Kissinger, ont été jugées suffisantes par Mme Golda Meir. Il n'est pas évident pourtant que le Nord-Zymen, dont la Iresse critique violemment l'Egypte, accepte de jouer le jeu, et les possibilités d'incidents restent sérieuses.

2 -L'exécution des clauses de l'accord dépendent davantage de la bonne volonté et de la bonne foi des militaires des deux camps que des systèmes de contrôle qui doivent être mis en place par les Nations unies.

Instruits par l'expérience du Vietnam, les Américains savent mieux que quiconque que la lettre d'un cessez-le-feu peut ne constituer qu'un cadre vide et recouvrir la continuation de la guerre sous un nom différent.

3 -l'ouverture des pourparlers de paix n'est pas expressément mentionnée. Dans ce domaine, les difficultés apparaissent comme bien plus sérieuses encore: il s'agit en premier lieu de savoir si Le Caire consentirait à des négociations séparées avec Israël sans attendre la participation bien problématique de la Syrie et l'agrément des autres Etats arabes qui ont financé la guerre.

SUCCES POUR NIXON

4 -Les spécialistes des affaires arabes à Washington évoquent à ce propos le risque de voir un sommet arabe qui se réunirait avant une évantuelle conférence de paix, se transformer en tribune où serait dénoncée toute concession possible aux sionistes et à plus forte raison, toute reconnaissance de l'Etat d'Israël.

Le problème palestinien, rappellent-ils, n'a pas commencé encore à être soulevé.

Du côté israélien, note-t-on d'autre part, les faucons, qui viennent de se trouver un chef de file en la personne du général Ariel Sharon, pourraient voir leur position renforcée d'ici peu, après les élections législatives, et opposer eux aussi un barrage réel à toute concession.

An fait apparaît en tout cas indiscutable: c'est Washington, avec la coopération plus ou moins passive de Moscou, qui a joué le rôle essentiel dans cette première phase des pourparlers.

Ce résultat, déjà considérable en lui-même, est à mettre à l'actif, estiment les observateurs, non seulement de l'infatigable M. Kissinger mais aussi du président Nixon, qui en a bien besoin pour soutenir quelque peu une réputation chancelante sur le plan intérieur.

Mais alors que se dissipe ainsi le danger immédiat d'une reprise des hostilités dans le Sinai, la crise de l'énergie commence à remplacer, dans les colonnes des journaux et les préoccupations des Américains, celles du Proche-Orient dont elle est partiellement le produit.

Tout comme le conflit israélo-arabe et ses suites, cette crise ne vient encore qu'en seconde place après l'affaire du Watergate.



BADINAGE AMICAL — Le premier ministre de la République populaire de Chine M. Chou En-lai, gesticule au cours des entretiens avec le Secrétaire d'Etat amécirain, M. Henry Kissinger et l'officier de liaison, M. Henry Bruce. Cette scène fut prise dimanche, lors du second round des entretiens Chino-Américain.

La FPJQ veut en savoir plus long sur les implications de la vente du Soleil

Le bureau de direction de la fédération professionnelle des journalistes du Québec demande au premier ministre Bourassa de mettre sur pied dans les plus brefs délais, un groupe de travail qui sera chargé d'étudier toutes les implications de la vente du Quotidien "Le Soleil" au groupe Paul Desmarrais et de suggérer les mesures concrètes (législatives et autres) qui s'imposent dans ce cas pour protéger le droit du public à l'information.

Le groupe de travail devra présenter son rapport et ses recommandations au gouvernement d'ici quelques mois, précise la FPJQ. Il va de soi que le moratoire de trois mois qui interdit la vente du "Soleil" jusqu'à décembre prochain devra être prolongé jusqu'à ce que le gouvernement ait mis en oeuvre, le cas échéant, les conclusions du groupe de travail.

La campagne électorale qui vient de prendre fin a perturbé sérieusement le moratoire décreté par M. Bourassa, de sorte que le débat sur la vente du "Soleil" n'a pas encore été sérieusement amorcé.

La FPJQ constate avec regret que M. Paul Desmarais n'a pas encore daigné rendre public le plan détaillé de la chaîne de journaux qu'il entend créer, ni les liens financiers qui existent entre le conglomerat power corporation et un nombre inquiétant de média d'information (Poste de radio et de télévision, hebdomadaires et quotidiens). La FPJQ attend depuis deux mois que M. Desmarais réponde à sa demande à ce sujet.

En achetant le "Montréal-Matin", en août dernier, M. Desmarais controlait 51 pour cent du tirage des quotidiens francophones du Québec. Le premier ministre Bourassa a alors déclaré que la concentration des entreprises de presse au Québec avait atteint un seuil qu'il serait dangereux de dépasser. en se portant acquéreur du "Soleil", M. Desmarais se place carrement dans une situation de monopole, en controlant 70 pour cent du tirage des quotidiens francophones.

Les commisions parlementaires sur la liberté de presse au Québec, continue la FPJQ, ont recueilli depuis longtemps tout le matériel requis pour suggérer des moyens précis visant à protéger à ces commissions depuis 1969 et les audiences publiques qu'elles ont tenues n'ont abouti à aucune conclusion.

La FPJQ demande qu'un groupe de travail (task force) soit immédiatement constitué en vue de dégager, des travaux de ces commissions parlementaires, les mesures concrètes permettant de régler les problèmes que pose la vente du "Soleil".

Composé de hauts fonctionnaires et, au besoin, de spécialistes de l'extérieur, ce groupe de travail devrait fournir les mesures requises dans le cas du "Soleil" d'ici le printemps prochain.

La vie démocratique du Québec étant en jeu dans cette transaction, une intervention politique du premier ministre s'impose, conclut la FPJQ.

Kissinger et Chou-En-Lai se sont entretenus à Pékin

PEKIN (Reuter) - M. Henry Kissinger a eu, dimanche après-midi, au Palais du peuple de Pékin, des entretiens officiels avec le premier ministre chinois, M. Chou En-Lai, entretiens qui ont duré près de quatre heures.

Le secrétaire d'Etat américain avait déjà eu deux brèves conversations avec M. Chou peu après son arrivée dans la capitale chinoise, samedi après-midi. Rien n'a filtré au sujet des conversations de dimanche, mais on s'attendait que les deux hommes procèdent à un échange de vues sur les problèmes internationaux et aussi bilatéraux.

Les milieux officiels américains ont mis l'accent sur le fait que bien que M. Kissinger ait marqué sa volonté d'établir au plus tôt des relations diplomatiques normales entre la Chine et les Etats-Unis, lors d'un discours au cours d'un banquet samedi soir, il ne fallait pas en déduire que cette question avait été évoquée dimanche entre les deux hommes d'Etat.

Mais certains observateurs n'en pensent pas moins que les deux parties soient à même de parvenir à une forme d'accord à ce sujet ou décident dans les grandes lignes d'un calendrier pour réaliser cet objectif.

On notait au sein de la déléguation américaine pour les entretiens de dimanche la présence de M. David Bruce, un vétéran de la diplomatie qui dirige le bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin, ouvert en février dernier après la précédente visite de M. Kissinger en Chine.

SUJETS DE DISCUSSIONS

Les collaborateurs de M. Kissinger espéraient, dimanche matin, que la visite éclair du secrétaire d'Etat américain dans plusieurs capitales arabes avant de gagner Pékin pourrait déboucher sur un accord des parties engagées dans le conflit du Proche-Orient à s'asseoir à une table de négociations.

Cette démarche renforcerait la position des Etats-Unis en Chine en coupant court à une partie des critiques de Pékin sur l'imposition du cessez-le-feu par les deux supergrands.

Parmi les sujets de discussion entre MM. Chou et Kissinger-les entretiens doivent se poursuivre mardi et mercredi-on devrait également retrouver les relations des deux pays avec l'Union soviétique, l'avenir de Formose et la situation au Vietnam.

Dimanche soir, M. Kissinger a assisté à une représentation de "la jeune fille aux cheveux blancs", que l'on considère généralement comme le plus réussi des ballets révolutionnaires modernes chinois.

Il devait ensuite dîner à sa résidence, dans les faubourgs ouest de Pékin.

EN BREF

— Golda Meir assiste à la réunion Internationale socialiste à Londres (page 20)

— Rencontre en plein désert entre Israéliens et Egyptiens (page 21)

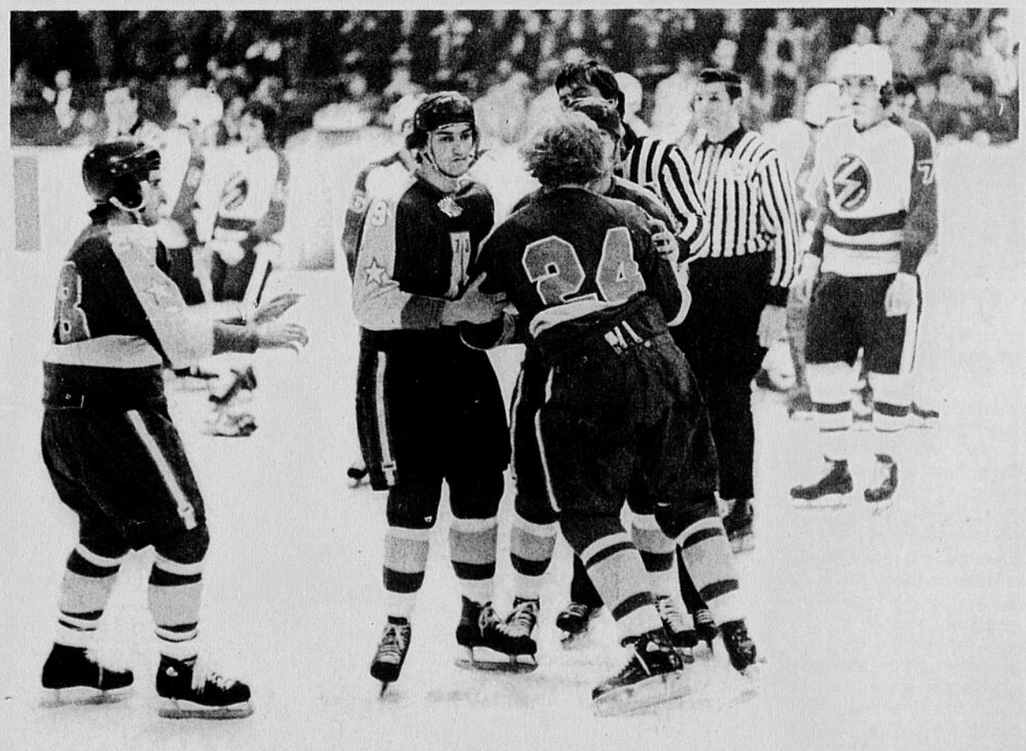
SPORTS

— Les Alouettes passent en finale de l'Est (page 14)

— Eclatante victoire des Saguenéens sur le National de Laval (page 13)

SOMMAIRE

- Arts et spectacles	8 et 9
- Annonces classées	22
- Bandes dessinées	18
- Bridge	21
- Cinéma	
- Décès	
- Entrecroisés	21
- Finance	17
- Famille	10 et 11
- Horoscope	18
- Mots croisés	20
- Mots mystères	19
- Patron	10
- Sport	13-14-15-16
- Télévison	8
- Week-end en photo	23



La première minute de la joute Saguenéens-Laval, au Centre Vézina, hier après-midi a été marquée d'une des plus spectaculaires bagarres à avoir jamais eu lieu dans cette enceinte sportive. Tous les joueurs en sont venus aux coups et le jeu a été arrêté durant près d'une trentaine de minutes. Les Saguenéens, en plus de gagner le match 5-3, ont triomphé aux poings. Ce joueur, sur la vignette, (no 24), Jean-Pierre Despatie, du National de Laval, a trouvé le moyen de recevoir deux râclées' au cours de la bagarre.

M. Bourassa ne craint pas de pénurie d'huile à chauffage et de pétrole

QUEBEC (PC) - Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a donné l'assurance dimanche qu'il n'y a pas de danger de pénurie d'essence et d'huile à chauffage au Québec cet hiver.

Parlant sur les ondes du réseau radiophonique Télémédia, à Québec, M. Bourassa a déclaré que le gouvernement surveille la situation de près constamment "de façon à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter qu'il y ait pénurie".

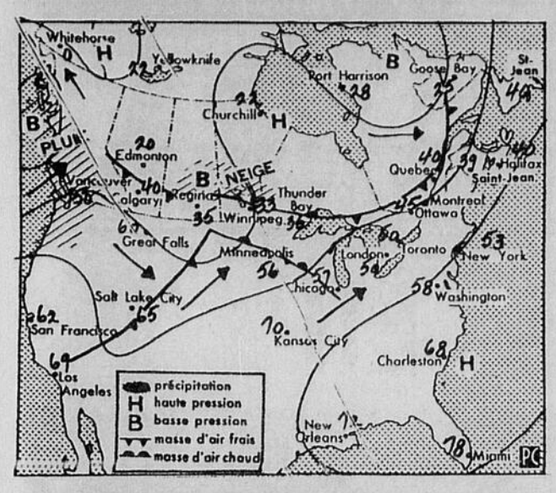
"Le dossier de l'énergie, a-t-il ajouté, est l'un des plus importants au Québec. Ce dossier met en relief l'importance pour le Québec d'avoir une plus grande sécurité de ses approvisionnements et de développer ses propres ressources énergétiques, tout en ayant des ententes avec les reste du Canada et, s'il y a lieu, avec d'autres régions du monde".

CABINET

Le premier ministre a par ailleurs déclaré qu'il n'a pas l'intention de faire des changements importants en ce qui concerne son cabinet, dont la composition doit être connue dans quelques jours.

"Je n'ai pas l'intention pour l'instant de faire beaucoup de changements parce qu'on ne change pas une équipe gagnante, qui a fait ses preuves depuis près de quatre ans et qui a la confiance de la population, a-t-il dit. Il s'agira essentiellement de remplacer les hommes politiques qui sont partis par des membres de l'équipe libérale qui, avec 102 députés, ne manque pas de candidats très compétents pour remplir les postes incombés".

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL PC - Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais pour lundi et un aperçu pour mardi.

Régions de l'Abitibi et Chibougamau: nuageux et chutes de neige locales en montagnes. Maximum près de 30. Aperçu pour mardi: possibilité de neige et persistance du temps doux.

Régions de Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: nuageux et chutes de neige locales ou neige fondante. Maximum près de 35. Aperçu pour mardi: nuageux et persistance du temps doux.

Régions du St-Maurice et du Saguenay-Lac St-Jean: nuageux et neige passagère. Maximum près de 30. Aperçu pour mardi: nuageux et persistance du temps doux.

Régions de l'Outaouais, Montréal, Québec et Cantons de l'Est: généralement nuageux et possibilité d'averses. Maximum 40 à 45. Près de 35 dans la région de Québec. Aperçu pour mardi: nuageux et persistance du temps doux.

Régions de Baie-Comeau, Gaspé, Rimouski et Set-Iles: nuageux et neige légère passagère. Parfois venteux. Maximum 30 à 35. Aperçu pour mardi: généralement nuageux et plus doux.

DANS LE MONDE

Dawson: min.: -4, max.: 2
Vancouver: min.: 46, max.: 55
Edmonton: min.: -6, max.: 13
Calgary: min.: -2, max.: 25
Régina: min.: 6, Max.: 26
Winnipwg: min.: 21, max.: 29
Sudbury: min.: 20, max.: 33
Toronto: min.: 35, max.: 40
Ottawa: min.: 15, max.: 33
Montréal: min.: 17, max.: 33
Québec: min.: 14, max.: 27
Frédéricton: min.: 22, max.: 36
St-Jean, N.-B.: min.: 22, max.: 35
Moncton: min.: 19, max.: 36
Halifax: min.: 27, max.: 38
Charlottetown: min.: 22, max.: 36
St-Jean, T.-N.: min.: 31, max.: 39
Chicago: min.: 33, max.: 43
New York: min.: 31, max.: 44
Washington: min.: 26, max.: 48
Miami: min.: 73, max.: 77
Los Angeles: min.: 58, max.: 77

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 02 h. 15 (7'9") et basse à 08 h. 00 (0'0"). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 30 (10'8") et basse à 21 h. 05 (0'0").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03 h. 25 (16'9") et basse à 09 h. 25 (1'0"). Elle sera à nouveau haute à 15 h. 45 (20'2") et basse à 22 h. 10 (0'2").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03 h. 40 (15'1") et basse à 10 h. 30 (1'8"). Elle sera à nouveau haute à 15 h. 55 (18'8") et basse à 23 h. 25 (9").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par: LE PROGRÈS DU SAGUENAY LTÉE 316, Avenue Labrecque Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Service à domicile et Petites annonces: 545-4474.

Directeur-général: Gaston Vachon

Chef des nouvelles: Bertrand Genest

Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin

Directeur de la rédaction: Denis Tremblay

Directeur de la publicité: Yvon Rhainds

Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay

Directeur de la circulation: Denis Lessard

Directeur de l'information: Lucien Emond

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Courrier de la deuxième classe enregistrement no. 3213

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (Provisoire)

MEMBRE DE



CRIME CRAPULEUX - Il s'agit d'une vue extérieure de la maison où trois personnes étaient crapuleusement assassinées, tôt hier matin, à Sainte-Anne-des-Plaines, par trois hommes masqués armés de carabines. (Téléphoto PC)

Un triple meurtre, à Ste-Anne-des-Plaines

STE-ANNE-DES-PLAINES - Cette nuit vers 02:30 heures, un triple meurtre crapuleux est survenu au domicile de Donald Côté, Rang Mascouche à Ste-Anne-des-Plaines.

Trois individus, armés d'une carabine de modèle M. 1. et de fusils de calibre 12, ont fait irruption au domicile de Côté après avoir défoncé une porte se sont rendus dans la chambre à coucher où dormait dans le même lit Mme Lise Côté, son fils François et son époux Donald Côté. Ils firent feu sur MME Côté l'atteignant elle et son fils de plusieurs projectiles. Son époux ne fut pas atteint par les balles des agresseurs.

Un dénommé Marcel Levesque qui dormait sur le sofa fut lui aussi la oible des trois hommes qui prirent la fuite aussitôt leur forfait terminé.

Le petit François Côté, 5 ans, fut transporté à l'hôpital Sacre-Coeur de Cartierville où il rendit l'âme vers 06:00 heures ce matin.

Les trois corps furent transportés à la morgue de Montréal et une autopsie sera pratiquée dès demain.

Les enquêteurs sont le Caporal Rock Gaudreault seconde l'Agent Gilles Ayotte des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec à Montréal et ils n'écartent pas la possibilité que ce triple meurtre soit un règlement de compte au sein de la Pègre.

L'école, un milieu de vie

Les efforts consentis ont surtout contribué à centrer davantage l'école sur elle-même

QUEBEC PC - Les efforts consentis depuis quelques années, pour faire de l'école un milieu de vie, ont surtout contribué à centrer davantage l'école sur elle-même, en créant à l'intérieur une société artificielle.

Il en résulte que l'école s'éloigne de la société et, plus un étudiant demeure longtemps, plus il doit par la suite s'adapter à la vie.

C'est là l'opinion qui a été émise par plusieurs responsables de l'association d'éducation du Québec, y compris le président sortant, M. Raymond Beauchemin, au cours du congrès annuel de l'organisme qui a eu lieu en fin de semaine à Québec.

Même si cette opinion n'a pas été partagée par l'ensemble des quelque 60 participants, parce que trop négative et trop pessimiste, on s'est entendu pour affirmer que le thème "l'école, milieu de vie" est dépassé, et qu'il faut plutôt parler d'école au milieu de la vie.

Ce sera d'ailleurs le thème d'une importante conférence québécoise de l'éducation qu'on tentera d'organiser pour l'automne 1975, suivant le voeux des congressites.

"Par le slogan "L'école, milieu de vie", a déclaré M. Beauchemin, on a voulu créer la vie à l'intérieur de l'école en y reproduisant certains éléments de la société, tant sur le plan culturel, sportif et autres. Ainsi, a-t-on déformé l'école"

Selon lui, les adultes craignent encore plus aujourd'hui l'école parce qu'ils réalisent que ce qui se passe dans ces "boîtes à cours" n'est pas le reflet de la société dans laquelle ils vivent.

Au cours de ce congrès, M. Guy Stringer a été élu président en remplacement de M. Beauchemin.

M. Stringer est directeur général de la formation des maîtres à l'université de Sherbrooke.

L'Association d'éducation du Québec regroupe la majorité des organismes d'éducation de la province, dont la Fédération des Commissions scolaires du Québec et la Centrale de l'enseignement du Québec.

Les étudiants veulent travailler en liturgie sur le plan paroissial

DOLBEAU - Les étudiants veulent déborder les cadres scolaires pour travailler en liturgie sur le plan paroissial.

C'est ce qui se dégage de ce camp liturgique qui se tenait en fin de semaine au Juvénat Saint-Jean de Dolbeau, sous la direction de M. Michel Martel, de Roberval, responsable diocésain de l'ACLE (Association comité liturgique étudiant) et du responsable de l'ACLE, le père Rosaire Legault, de Montréal, Clerc de St-Aviateur.

Ce camp groupait une centaine d'étudiants des différentes paroisses de la régionale Louis-Hémon, du Cegep de Chicoutimi ainsi que de l'Université du Québec à Chicoutimi auxquels s'étaient joints quelque 10 animateurs et aumôniers de la pastorale.

C'est sous le thème "Etre chrétien, c'est se souvenir de Jésus-Christ vivant aujourd'hui et cela en communauté" que les participants ont travaillé sur les mises en commun de leur quotidien, initiation biblique, animation liturgique et réalisation de diverses célébrations liturgiques.

Sur un retour de travail effectué durant cette longue fin de semaine, une étudiante a déclaré hier après-midi: "Nous serons comme des bougies d'allumage" et de cette autre qui ajoutait: "Cette fin de semaine m'a aidé à savoir ce que le Christ attend de moi." On a reconnu tous ensemble que pour effectuer un travail efficace dans le milieu, il fallait bâtir des communautés qui soient capables de célébrer leur vécu.

"Ce qui m'a frappé, a déclaré, le père André Lamontagne, aumônier de pastorale, c'est le sérieux avec lequel les jeunes ont vraiment participé dans les différentes activités et célébrations qu'on leur demandait de faire. Ils sont motivés et voudraient faire participer les autres de ce qu'ils ont vécu intensément".

Selon le père Legault, l'ACLE poursuit trois objectifs qu'elle considère comme complémentaires et inséparables entre eux et de nature à respecter la diversité des besoins liturgiques et le cheminement des personnes. Ces objectifs se concrétisent par la formation, le ressourcement et l'engagement liturgique "à construire des communautés capables de célébrer leur vécu en Jésus-Christ".

M. l'abbé Pamphile Larouche, directeur régional de la pastorale à Louis-Hémon a dit pour sa part que le fait de voir cette centaine d'étudiants et d'adultes bâtir ensemble une communauté chrétienne en Jésus-Christ et à la célébrer ensuite, c'était quelque chose d'emballant et de prometteur pour l'avenir dans un monde où l'engagement est difficile.

L'abbé Larouche a indiqué qu'ils iront dans leur paroisse respective faire bénéficier la population de cet engagement et du dynamisme de la véritable liturgie que l'on est porté à identifier à la messe du dimanche, mais qui est beaucoup plus que cela.

Les mouvements au quai de Port-Alfred

PORT-ALFRED - Treize navires sont attendus aux établissements portuaires de l'Alcan à Port-Alfred, entre le 9 et le 15 novembre 1973. Le total des marchandises manutentionnées s'élèvera à 106,687 tonnes. Au quai Duncan où sept navires accosteront, les importations seront constituées de 49,714 tonnes de bauxite, de 11,955 tonnes de spath fluor, de 11,000 tonnes de soude caustique et de 26,000 tonnes de coke de pétrole.

Quant aux exportations, quatre bateaux quitteront le quai Powell, emportant à leur bord 3,142 tonnes d'aluminium; 100 tonnes de bois d'oeuvre et 2,472 tonnes de papier-journal. En outre, on y déchargera 1,052 tonnes de briques et 1,252 tonnes de barres d'acier.

QUAI DUNCAN

NOM	NATIONALITE	DATE	CARGAISON
Amyntas	grec	9 novembre 73	3,638 tonnes de bauxite
Prindoc	canadien	8 novembre 73	5,955 tonnes de spath fluor
Sunprince	italien	9 novembre 73	25,353 tonnes de bauxite
Stolt Stuart	norvégien	9 novembre 73	11,000 tonnes de soude caustique
Sunray	norvégien	11 novembre 73	20,723 tonnes de bauxite
John a France	canadien	12 novembre 73	26,000 tonnes de coke de pétrole
Prindoc	canadien	14 novembre 73	6,000 tonnes de spath fluor
		QUAI POWELL	
Buchenstein	allemand	9 novembre 73	2,092 tonnes d'aluminium et 100 tonnes de bois d'oeuvre
Leninogorsk	russe	9 novembre 73	1,252 tonnes de barre d'acier (déchargement)
N Danchenko	russe	10 novembre 73	1,000 tonnes d'aluminium
Mardina Reefer	norvégien	12 novembre 73	1,322 tonnes de papier-journal
Rio Salado	argentin	15 novembre 73	1,052 tonnes de briques (déchargement)
			50 tonnes d'aluminium et 1,150 tonnes de papier-journal.

36 morts accidentelles dont 24 sur la route, en fin de semaine

La fin de semaine a été marquée par 36 morts accidentelles dont 24 dans des accidents de la route.

Un relevé effectué par la Presse Canadienne pour la période allant de 18 heures vendredi jusque dans la nuit de dimanche heures locales, indique de plus que quatre personnes ont péri dans des incendies et huit dans divers autres types d'accidents.

Les 24 victimes de la route de cette fin de semaine, avec les 39 autres de la semaine écoulée, portent à 3,076 le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie accidentellement sur les routes, au Canada, depuis le début de l'année.

Le Québec vient en tête du bilan tragique avec 12 morts accidentelles: huit sur ses routes, trois par les flammes et une imputable à d'autres causes.

L'Ontario déplore, de son côté, 11 morts accidentelles dont huit sur ses routes. En outre, une personne a péri dans un incendie et deux dans d'autres types d'accidents.

En Alberta, quatre personnes ont trouvé la mort dans des accidents: trois sur les routes de la province et une dans un autre type d'accident.

La route a fuit, d'autre part, trois victimes en Nouvelle-Ecosse et deux en Colombie-Britannique.

Des accidents de natures diverses ont fait deux victimes à Terre-Neuve et deux autres au Nouveau-Brunswick.

L'Ile-du-Prince-Edouard, le Manitoba et la Saskatchewan n'ont aucune mort accidentelle à signaler pour la fin de semaine.

Ce relevé ne tient pas compte des accidents industriels, meurtres ou suicides connus.

En Amérique-du-Nord

Rien à gagner de la démocratie industrielle

MONTREAL PC - L'Amérique du Nord n'aurait rien à gagner en appliquant les idées européennes de "démocratie industrielle" et de participation des employés à la gérance.

C'est du moins ce que conclut, lundi, une enquête patronée par l'Association de recherche de l'Amérique du Nord et de la Grande-Bretagne et publiée au Canada par l'Institut de recherche C.D. Howe.

Après avoir étudiés le développement des pays européens en regard de celui des pays nord-américains et de la Grande-Bretagne, l'auteur de l'étude signale que la cogérance, en Europe, ne constitue souvent "qu'une façade".

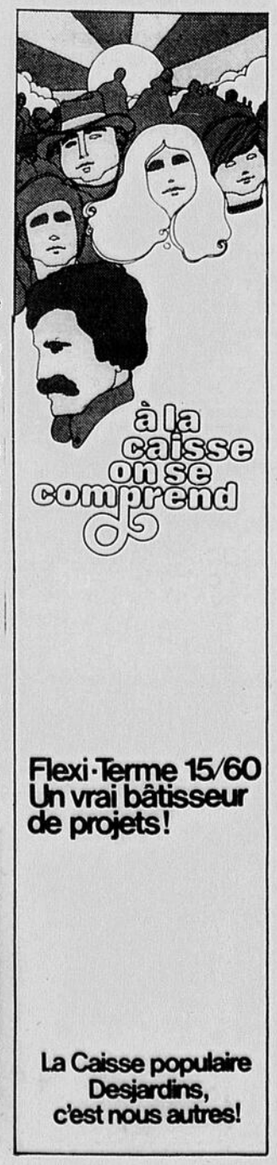
"Lorsqu'elle se pratique réellement, souligné M. Innis McBeath, elle apporte à peu près les même résultats que ceux que les syndicats nord-américains ont réussi à atteindre par d'autres moyens".

M. McBeath, qui est un ancien chroniqueur syndical du "Times" de Londres, affirme que même si la cogérance ne vaut pas grand-chose, les grandes sociétés devraient consulter plus souvent leurs employés pour favoriser leur participation.

Pour ce qui est du cas des sociétés multinationales, "il sera bien difficile d'y imposer la participation des employés tant que de telles sociétés demeureront en marge de tout contrôle gouvernemental".

M. Beath croit toutefois que l'expérience européenne est importante pour l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne parce que le succès industriel de ces pays peut être lié aux programmes de participation des employés.

Même si le concept de la "démocratie industrielle" demeure vague, il n'en reste pas moins que certaines de ses techniques peuvent constituer le mécanisme dont se serviraient les grandes sociétés pour tenir compte des attitudes et des besoins des employés.



COGNAC DE LA PLUS HAUTE TRADITION
Delamain
★★★★★
S.A.Q. N° 131 - C IMPORTÉ DE FRANCE

CKRS-Jonquière: entreprise renouvelée?

UNE ANALYSE DE GABRIEL BERBERI

La longue et décevante crise patronale-ouvrière est bel et bien terminée à la station de radio et de télévision jonquiéroise. Mais serait bien malin celui qui pourrait prédire avec certitude l'avenir de cette entreprise.

Graduellement, à compter de la semaine prochaine, les 43 travailleurs syndiqués de CKRS retrouveront leur emploi, après une séparation de dix mois.

Ils ont été démis de leurs fonctions le 19 janvier 1973 par suite d'une manifestation dans le poste, et les mois suivants nont été marqués d'événements bouleversants.

Au cours des prochaines années, les deux parties, Radio-Saguenay Limitée, et le syndicat, affilié à la Fédération nationale des communications (CSN), seront régis par un nouveau contrat de travail.

Pour l'instant, seuls, les intéressés connaissent les modalités de l'entente, car le contenu ne devrait être dévoilé officiellement que lors d'une conférence de presse, cette semaine.

Malgré la fin de l'affrontement, la partie patronale n'a pas encore rompu le silence et les représentants syndicaus, eux, se gardent bien, pour le moment, de faire toute déclaration sur la nature et la valeur du contrat, respectant, disent-ils, une condition posée par les négociateurs de l'autre camp.

Mais on sait d'ores et déjà que les nouveaux taux de salaires sont jugés intéressants, et que tous les membres du syndicat récupéreront leur travail.

Quant au reste.. Il importe, de toute façon, que les différents groupes d'employés à la station CKRS, soient disposés à oublier le passé, afin d'instaurer éventuellement des relations plus harmonieuses, sinon, le climat sera intenable et sujet à de nouvelles frictions plus personnelles.

On se souvient que les cadres et les travailleurs non-syndiqués de CKRS, surtout, ont été sévèrement blâmés par les salariés en chômage temporaire, parce qu'ils ont insisté pour demeurer en service, en sachant fort bien que cette attitude contribuait à prolonger indéfiniment le conflit.

Il faut bien admettre que le match à CKRS était inégal dès le début. Comment est-il possible à un petit groupe de salariés défavorisés de faire céder l'employeur, quand celuici a la faculté de continuer la production?

Néammoins, les syndiqués de CKRS, au départ, détenaient des arguments de poids qui se seraient rapidement tranformés en cartes gagnantes: bas salaire, absence de consultation de l'employeur, ingérance de dernier dans le domaine de l'information, etc.

Hélas, l'impatience l'a emporté et des actes irréflichis ont changé les jeux. Le vandalisme et davantage ont cependant eu pour effet, dans l'opinion publique, de cimenter les nombreuses failles dans la muraille patronale.

Puis, il a fallu tricoter le dénouement de cette épreuve de force, qui ne s'annonçait plus une victoire totale du syndicat à cause du recours inutile à la terreur qui ruinait les chances d'un règlement complètement en faveur des travailleurs.

Reste que des hommes publics influents, des marchands et plusieurs autres personnes ont appuyé, avec du retard, les travailleurs demunis de CKRS, en s'abstenant de collaborer avec la station.

Ces gens ont certainement découvert que l'employeur était fautif sur de nombreux plans envers ses salariés.

On souhaite que patrons et ouvriers se donnent franchement la main à CKRS, pour que les choses se tassent.

Mais la fin du conflit dans cette petite entreprise est loin de garantir la stabilité du monde des communications dans la région.

Les citoyens n'auront pas réclamé vainement la radio FM durant plusieurs années: deux transmetteurs (celui de langue anglaise, portant la bande AM sur le réseau FM est déjà sur les ondes) font leur apparition dans la région, cette année, et une véritable station régionale de ce type est en gestation.

Il y aura éventuellement la diffusion des émissions de tv en langue anlgaise produits par Radio-Canada et les réseaux de télévision canadiens et américains, concurrents de la Société d'Etat, ne devrait plus tarder sur le marché régional.

Tout cela contribuera à modifier considérablement la physionomie des médias électroniques.

La diversité sera l'apanage des auditoires de demain, et les entreprises, comme Radio-Saguenay, devront ajuster leur mire en conséquence!

Le tracé restera le même selon le ministre Harvey

JONQUIERE - Le ministre du Revenu et député de Jonquière, M. Gérald Harvey, nous a affirmé, hier, que le tracé de la nouvelle artère Jonquière-Rond-point, suivra le même tracé à quelques exceptions près.

De plus, les échéanciers annoncés par le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, seront respectés et la construction doit commencer au printemps 1974. Les seuls changements qui devront être apportés au présent tracé, sont: "la courbe à l'intersection du rang St-Mathias et du centre commercial d'Arvida; la courbe avant l'entrée au rond point ", de préciser M. Harvey.

Selon le ministre Harvey, les demandes de soumissions doivent être émises d'ici quelques mois et les plans de la route à quatre voies sont déposés légalement. On devra également procéder à des expropriations pour fin de passage.

L'emplacement du centre commercial d'Arvida a été prévu pour ne pas entrer en conflit avec le tracée de la nouvelle route.

M. Paul-H. Tremblay à la présidence de la Chambre de Chicoutimi-Nord

PAR REJEAN TREMBLAY

CHICOUTIMI-NORD - Le maire de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Claude Villeneuve avait un compte à rendre au président sortant de la Chambre de Commerce de l'endroit, M. Robert Tardif. Il a acquitté sa dette hier, soir lors de l'assemblée générale de l'organisme.

C'est un candidat soutenu par M. Villeneuve et quelques membres de son organisation, M. Paul-Henri Tremblay, qui a défait M. Tardif lors de l'élection à la présidence.

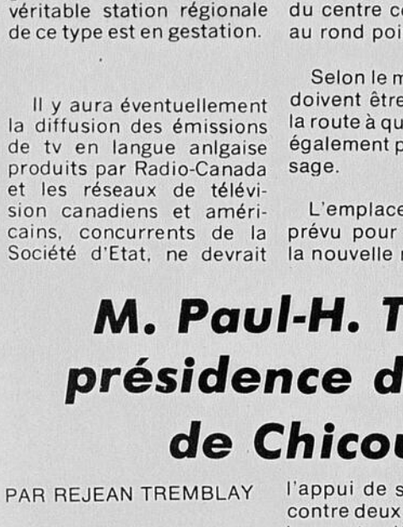
On se souvient que le président battu de la Chambre de commerce avait fait campagne avec l'appui de son organisme contre deux projets de règlements d'emprunt de l'équipe du maire Villeneuve il y a une couple de mois, et que son action énergique avait contribué à ce que les règlements soient défaits lors des référendums alors rendus nécessaires.

Hier soir, grâce au règlement permettant aux nouveaux membres de voter aux élections, M. Villeneuve et ses supporters ont amené plusieurs personnes à l'assemblée après que ces derniers furent devenue des membres en règle de la Chambre de commerce, "on" s'est occupé de M. Tardif.

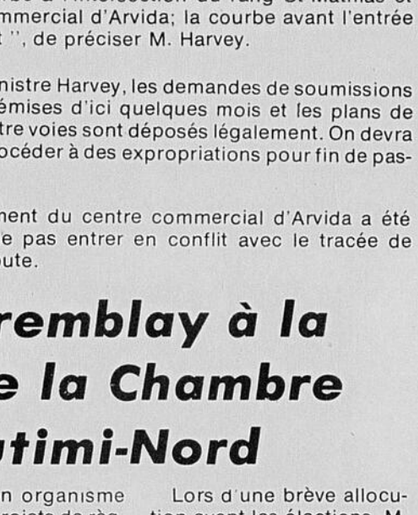
Lors d'une brève allocution avant les élections, M. Tardif avait fait sentir qu'il se doutait du sort qui lui était réservé, puisqu'il avait déclaré que la Chambre de commerce avait besoin d'un président qui sache se tenir debout et avoir le courage de contester courageusement certaines actions des gouvernements. "Cela prend un homme aux mains libres à la Chambre de commerce" de conclure M. Tardif.

Quant à M. Tremblay, il a surtout fait allusion à sa disponibilité et à son devoir au travail.

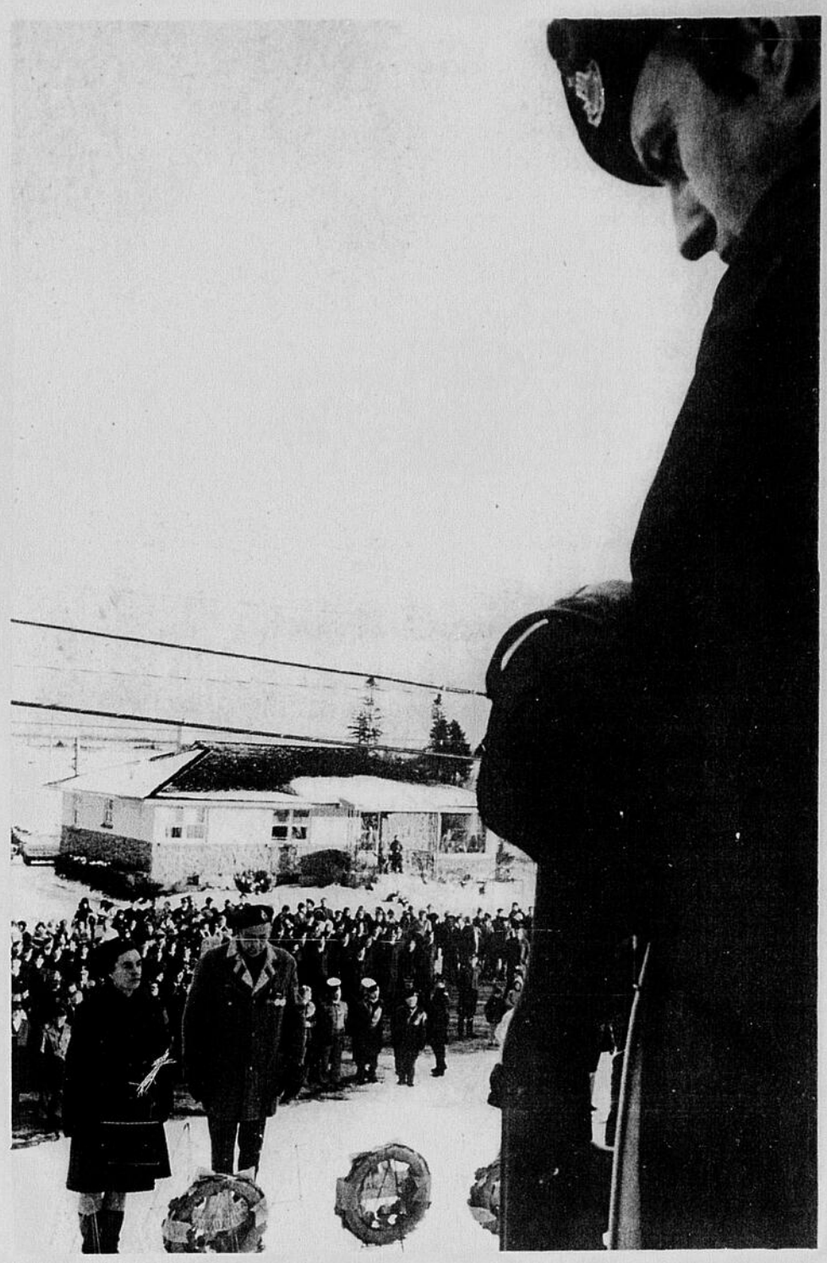
Dix autres postes étaient à combler dans l'exécutif de la Chambre de commerce.



ROBERT TARDIF



M. PAUL-HENRI TREMBLAY



RECUEILLEMENT — Une cérémonie en la mémoire des Canadiens tombés sur les champs de batailles, au cours des deux grandes guerres mondiales, s'est déroulée, hier, au cénotaphe de la rue Long-Sault, du quartier des Vétérans à Jonquière.

Le soldat, tête basse, et les deux representants de la Légion canadienne, observent quelques instants de silence pendant la courte cérémonie du Souvenir. Cette scène se répétait dans plusieurs villes du Canada, en ce 11 novembre, jour du Souvenir.

On s'est souvenu à Jonquière, en ce 11 novembre

Yvon Laberge

JONQUIERE — Ils étaient plus de 500 pour rendre un hommage aux nombreux soldats Canadiens morts pendant les deux grandes guerres mondiales de 14-18 et 39-45, hier après-midi, au cénotaphe de la rue Long-Sault, du quartier des Vétérans à Jonquière.

Quelque dix gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument, tant par les autorités municipales, militaires et les représentants des gouvernements provincial et fédéral.

En cette journée du Souvenir, dans presque toutes les régions du pays, des cérémonies du même genre se sont répétées, en l'honneur des Canadiens tombés aux champs de bataille.

Dès le début de la cérémonie, l'armée de l'air a apporté sa marque de gratitude bien particulière. En effet, pendant que ce déroulait la courte présentation, trois avions des Forces de Bagotville ont sillonné le ciel à deux reprises en guise de reconnaissance.

C'est ainsi que prend fin une semaine consacrée au Souvenir, dont le thème était "Si vous ne vous souvenez pas, réfléchissez". Certes, beaucoup de gens se sont souvenus, quant à ....

Voleur arrêté

JONQUIERE — Un jeune homme âgé de 16 ans a été intercepté par des citoyens hier soir, au moment où il venait de voler le réticule d'une femme qui circulait sur la rue de la Fabrique.

Le jeune voyou avec un autre compagnon qui a réussi à s'échapper avait manqué étouffer la femme pour lui voler sa bourse.

Heureusement, des passants ont cerné le jeune homme qui a été remis entre les mains de la Sûreté municipale de Jonquière. Hier soir, l'adolescent était interrogé et il semble bien qu'il n'en est pas à son premier vol de sacoches sur la rue.

On sait que ces vols avec violence sont de plus en plus fréquents dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



BEAUCOUP D'APPELES, PEU D'ELUS - La dernière assemblée annuelle de la CSD, à Jonquière, était formée de cet auditoire clairsemé.



TOUJOURS AU POSTE - M. Almas Tremblay, de Jonquière, (à droite), demeure le pilier de la CSD dans la région. Pour sa part, M. Paul-Emile Dalpé, président de la centrale, adresse un sourire à la caméra...

Le butin de la CSD

Par GABRIEL BERBERI

Il est évident que la période des conquêtes a déjà pris fin pour la CSD, sur la scène régionale, du moins.

Une poignée de travailleurs seulement ont assisté à l'assemblée annuelle du syndicat de la construction dirigée par M. Almas Tremblay, ce qui démontre assez clairement que les partisans de la Centrale des syndicats démocratiques sont minoritaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

N'en déplaise au président Tremblay et aux stratèges de CSD, l'existence même du syndicat des ouvriers du bâtiment, considéré comme l'épine dorsale de cette centrale, dans la région, est menacée par les assauts soutenus de ses deux rivales, la CSN et la FTQ.

Depuis la création de la nouvelle centrale, en 1972, les effectifs de la CSD au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont demeurés tout au plus stationnaires, puisqu'elle n'enrôle encore que quelques centaines d'employés de garage et d'ateliers de bois ouvré, en plus d'une portion des salariés de la construction.

D'ailleurs, personne ne connaît précisément la répartition des forces syndicales dans l'industrie de la construction, à cause des statistiques contradictoires produites par les parties.

Chose certaine, affirment tour à tour les agents de la CSN et de la FTQ dans ce secteur, la CSD est éliminée ou est en voie rapide d'extinction sur les chantiers.

au fait, il n'y a plus de doute, que les travailleurs

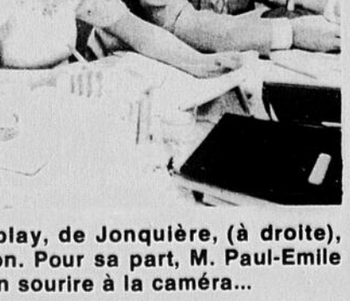
Le rayonnement restreint de la CSD dans la région tient notamment de l'Alcan, par exemple, ont renoncé d'adhérer à ce mouvement au lendemain de leur départ de la CSN, optant plutôt pour une indépendance temporaire, quitte à y retourner tôt ou tard.

Les dirigeants de la CSD ont probablement raison de croire que l'affiliation massive des travailleurs de l'aluminium au Québec, auraient eu d'importants effets d'entraînement, en incitant d'autres groupes à faire partie de la nouvelle centrale, laquelle est née d'une crise interne à la CSN.

De plus, les structures et les méthodes de travail à la CSD ne diffèrent guère de la centrale d'où elle est extraite, si ce n'est qu'elle ne conteste pas avec autant de vigueur les décisions des pouvoirs publics, en s'abstenant de prêcher le renversement du régime.

C'est probable qu'une foule de personnes avaient l'impression que les dissidents de la CSN qui ont édifié la CSD, proposent des réformes profondes au syndicalisme traditionnel.

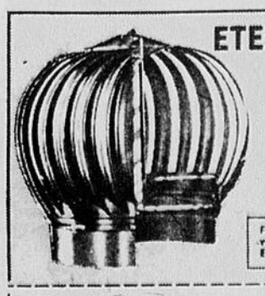
Ce n'est pas le cas et on se dit que rien ne sert de changer d'allégeance pour atteindre les mêmes objectifs, en s'exposant en plus à une foule de problèmes de base qui sont depuis longtemps résolus dans les centrales ouvrières établies depuis de nombreuses années.



J.D. Distributeur Enr.

NOUVEAU AU LAC-ST-JEAN

DEPARTEMENT DE SERVICE
Pour réfrigérateurs - Poêles - Laveuses et sécheuses de toutes marques
TECHNICIEN QUALIFIE
TEL.: 662-4118 - ALMA



ETES-VOUS TANNES?

- D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison.
Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE D'ARVIDA Inc.

201 Lasalle Arvida 548-8275

POUR INFORMATION SANS OBLIGATION
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le futur cabinet

Pour un premier ministre, il n'est habituellement pas difficile de se former un cabinet au lendemain d'un scrutin général. Normalement, lorsqu'un parti politique prend le pouvoir avec une majorité convenable de députés, le premier ministre peut aisément accorder un portefeuille à ses nouvelles vedettes ou encore aux candidats qu'il a amenés dans la lutte en leur faisant la promesse d'un poste à l'exécutif, promesse tout à fait normale d'ailleurs.

A la suite d'élections où l'action du gouvernement est impliquée, il est très rare qu'un cabinet ne se retrouve pas amputé d'au moins quelques-uns de ses membres.

Or, qu'arrive-t-il quand ce même gouvernement fait élire 102 députés dont tous ses ministres et tous ses adjoints parlementaires? Il arrive que des problèmes se posent et dont M. Bourassa a justement à faire face actuellement.

Le premier ministre devra donc tenir compte d'au moins trois facteurs importants dans la formation de son prochain cabinet: les compétences, les régions et aussi les promesses qu'il a pu faire pour attirer dans les rangs libéraux certains des nouveaux élus du 29 octobre dernier.

Le dernier cabinet libéral se composait de 25 ministres et de 12 adjoints parlementaires. Les 21 ministres sortants qui ont à nouveau brigué les suffrages ont tous été réélus de même que 11 adjoints parlementaires.

Si le premier ministre s'en tient à ces chiffres, ce qui est fort peu probable, il n'aura que quatre ministères où désigner un titulaire et un poste d'adjoint parlementaire.

On peut s'attendre à la création d'un ministère des Affaires de la femme où serait dirigée Mlle Lise Bacon, présidente de la Fédération libérale, élue dans le comté de Bourassa où elle a défait Yves Michaud, un candidat prestigieux des péquistes. Il n'est pas impossible non plus que le premier ministre songe à créer un ministère dont les prérogatives seraient de s'occuper des affaires du nord, soit des Esquimaux, des Indiens et indirectement du projet de la Baie James. Le nouvel élu dans le comté de Mont-Royal, M. John Ciaccia, serait tout désigné pour combler ce poste.

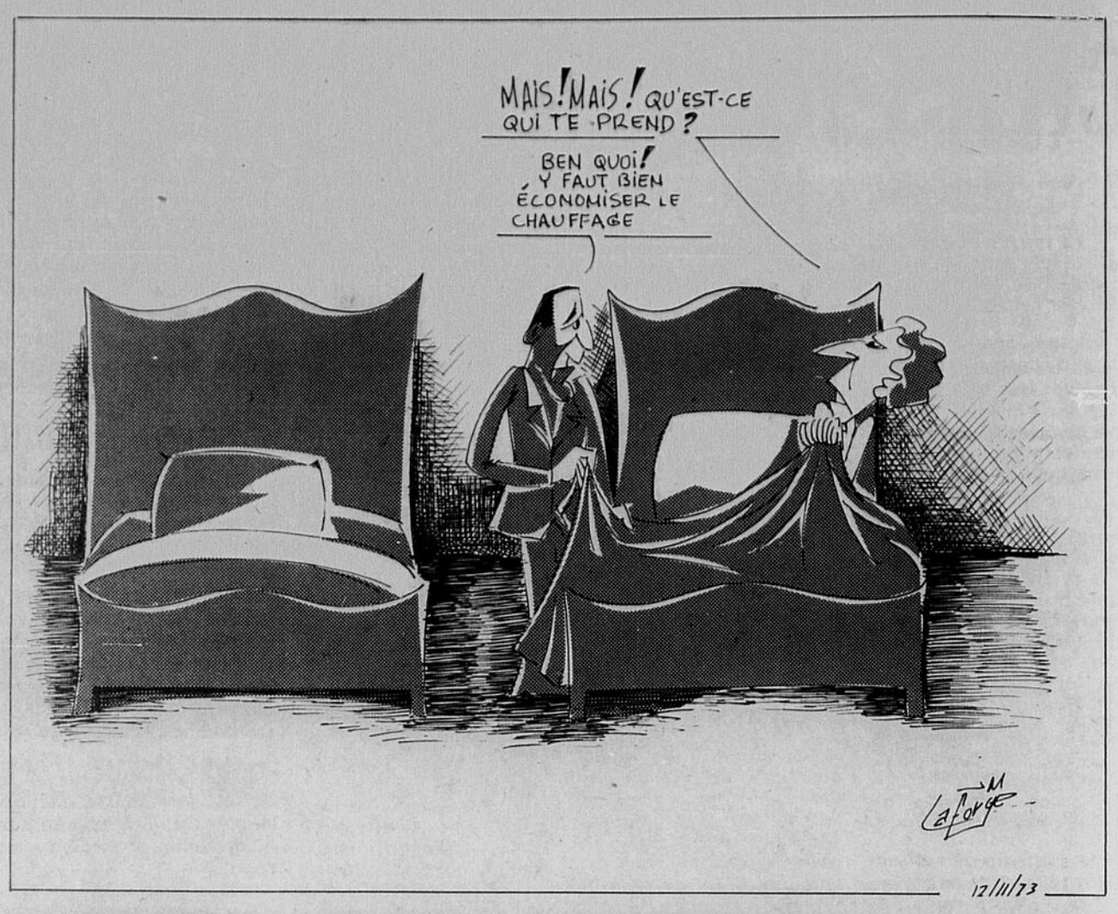
M. Bourassa devra désigner de nouveaux ministres aux postes suivants: Voirie, Transport, Affaires sociales, et Travaux publics, ministères laissés vacants par le départ de MM. Bernard Pinard, Maurice Tessier et Claude Castonguay. Mais la liste des candidats ministrables est longue. Qu'on pense seulement à Claude Forget, ancien sous-ministre des Affaires sociales, élu dans Saint-Laurent, Bernard Lachapelle, vice-président de l'Université du Québec, nouveau député de Chauveau, Robert Maloin, nouvel élu dans Drummondville, Gaston Desjardins qui a défait Claude Morin dans Louis-Hébert, Claude Saint-Hilaire, maire de Rimouski élu dans cette ville, Fernand Lalonde, nouveau député de Marguerite-Bourgeois, André Deom, vainqueur contre le péquiste Pierre Marois dans le comté de Laporte, Roger Houde, ancien chef de cabinet aux Terres et Forêts et qui s'est présenté avec succès dans le comté d'Abitibi-Est en plein fief créditiste.

Ajoutons à cette liste les députés qui se sont affirmés pendant les trois dernières années et qui espèrent avancer vers les banquettes ministérielles. Parmi eux, distinguons le député de Roberval, M. Robert Lamontagne, que certains groupes de pression au Lac-Saint-Jean voudraient voir accéder au poste de ministre des Terres et Forêts.

Par ailleurs, le premier ministre profitera sûrement de la formation de son nouveau cabinet pour effectuer certains changements. Mais un fait demeure, le cabinet comptera sûrement un nombre impressionnant de ministres venant de comtés de la ville de Montréal.

Il faudra beaucoup de persuation au premier ministre pour convaincre certains nouveaux députés d'attendre un peu avant d'accéder à un poste ministériel. Les mécontents au lendemain de la formation de l'équipe ministérielle seront nombreux et il n'est pas impossible que se forme une aile dissidente au sein du parti. D'ailleurs, c'est peut-être un des dangers qui guette un parti très fort autour duquel se polariseront des forces politiques de toutes les tendances. Sans vouloir jouer au prophète de malheur, on peut quand même prédire que l'annonce du nouveau cabinet ne se fera pas sans heurts.

REMI D'ANJOU



PAROLE AUX LECTEURS

Le retour du recteur Desgagné

On vient de nous annoncer que M. André Desgagné reprendrait son poste de recteur à l'Université de Chicoutimi. Comme des milliers d'autres dans la région, je suis très surpris et fort étonné de cette décision et je m'oppose publiquement à ce nouveau geste d'amitié que le recteur veut faire à la population de chez nous. En voici d'ailleurs quelques raisons:

1. — L'UQAC appartient aux cinq comtés de notre région. Un seul de ces 5 comtés a accepté d'être avec le recteur dans l'opposition pour diriger des étudiants universitaires de toute allégeance politique. Voilà ce qui arrive, à un recteur s.v.p. quand on manque d'impartialité, surtout en politique.

2. — On dit que Monsieur Desgagné s'est laissé influencer pour se lancer ainsi sur la place publique, et qu'il ne serait pas trop fier de lui aujourd'hui. Si tel est le cas, cet homme n'a pas les qualités pour diriger une telle institution. Il est beaucoup trop influençable....

3. — On nous dit là-bas que Monsieur Desgagné manque de leadership pour diriger habilement un tel bateau. Vous avez eu, M. le recteur, de multiples occasions de vous affirmer comme un véritable capitaine, de prouver que vous étiez un Chef remarquable, pourquoi ne l'avez-vous pas fait?....

4. — Même si le recteur s'était présenté sous toute autre étiquette, il devrait quand même démissionner. Si le parti libéral était dans l'opposition ou au pouvoir à Québec et si M. Desgagné s'était présenté libéral dans son comté, et qu'il aurait gagné ou perdu, il devrait toujours démissionner. Voilà la véritable indépendance, la saine démocratie, la complète impartialité....

5. — Cette triste loi du Congé sans solde, comme aussi celle du droit de grève dans le secteur public, ont été passées sous le régime de Jean Lesage. Les deux sont "désapprouvables" et devront être rappelées le plus tôt possible. Le gouvernement libéral a, lui aussi, fait des mauvais coups et tout le monde l'admet....Le peuple un jour a rejeté Jean Lesage et son équipe du tonnerre... On s'en souvient!

6. — L'éducation, à tous les degrés, mais surtout au niveau universitaire, est trop sacrée pour qu'un recteur, qui se respecte, puisse se lancer dans la politique et revenir ensuite à son poste, avec autant d'indépendance et d'impartialité... Les péquistes et leur chef René Lévesque prétendront le contraire. C'est loin d'être une preuve évidente qu'ils ont raison, bien au contraire...

7. — Si Monsieur Desgagné a voulu faire, un jour, un acte d'Amour, ça va lui prendre beaucoup de culot pour retourner à son poste. Pour qui, cette fois, ferait-il ce nouveau geste d'amitié?... Ne s'agirait-il pas d'intérêt personnel?....

8. — Les dirigeants de l'Université du Québec à Chicoutimi tels que MM. Couët, Dufour, Hamel, Riverin et autres, sont tous, des personnalités de premier plan dans la région. Sont-ils anxieux de rencontrer, en assemblée régulière, celui qui a été détrôné par un jeune de 27 ans, un ancien élève de l'Université?... Ont-ils bien hâte de renouveler leur confiance à ce Grand Chef qui vient de subir une si humiliante défaite?.... Ces Membres du Conseil Administratif de notre vénérable institution, que doivent-ils penser dans leur for intérieur?.... S'ils ne partagent pas ma façon de voir et de penser, je respecte leur impartialité, mais qu'ils expliquent publiquement leur conception de l'impartialité dans le domaine particulier de l'éducation?....

Voilà des raisons qui militent pour la permutation du prestigieux recteur de notre Université. Et si la population pense ainsi, elle devra user de toute son influence pour obtenir son renvoi immédiat. Nous avons un Conseil d'Administration capable de prendre ses responsabilités et nous avons des hommes publics responsables en éducation qui doivent être alertés. Usons de toute notre influence par téléphone ou autrement, mais agissons. Je suggère qu'une pétition signée dans toute la région s'intitule ainsi: "Pour différentes raisons, Monsieur Desgagné a perdu la confiance de la population et ne doit plus reprendre son poste de recteur à l'Université de Chicoutimi, notre université. Qu'il aille tenter d'autres expériences ailleurs....

Si l'UQAC a continué d'opérer pendant quarante jours et quarante nuits, sans la présence de ce Grand Monsieur, elle pourra encore prolonger son oeuvre magnifique en son absence. Monsieur Desgagné, je regrette de vous dire tout haut, ce que la population pense de vous, tout bas. Vous n'êtes pas indispensable et, par amitié, vous devez nous quitter immédiatement. Au Revoir!

Augustin Landry,
58 Frontenac,
Kénogami, P.Q.
Le 8 novembre 1973.

Qui est frustré?...

J'aimerais seulement ajouter quelques réflexions personnelles à celles de M. Landry de Kénogami, parues dans votre édition du 6 novembre dernier.

Monsieur Landry s'attaque violemment à M. René Levesque, du Parti Québécois, qu'il qualifie de "ce frustré de la politique, ce nombril du Québec, plein d'arrogance et de culot." Il insiste en outre pour que les journalistes "se taisent et nous sacrent la paix", sous prétexte qu'eux aussi "sont des frustrés et qu'ils nous ont assez écoeurés avec leurs considérations baroques, ennuyantes et décevantes".

Après nous avoir donné cinq extraordinaires exemples de votants péquistes qui ne sont "pas vraiment" péquistes, Monsieur Landry revient à la charge contre les journalistes, leur suggérant "de sortir des nues et de se recycler, ou bien de sortir de la profession, car ça presse". Il n'oublie pas non plus les chefs syndicaux "qui sont largement payés pour déclarer des grèves et créer des embêtements au gouvernement, et qui devraient tout simplement s'occuper de leurs oignons avant qu'il ne soit trop tard"...

Eh bien! Monsieur Landry, je suis heureux de constater que devant tant de gens "frustrés et naïfs", vous au moins avez su conserver toute votre tête...

Je ne croyais pas qu'un homme "aussi peu frustré" que vous-même puisse se donner la peine d'être si destructif dans ses attaques, alors que son parti vient à peine de remporter une victoire éclatante!

Je ne croyais pas non plus qu'il était possible d'élire 102 députés avec 55% des votes, alors que 8 députés suffisent pour représenter 45% des électeurs!

Vous dites que "l'électorat a jugé que 8 députés suffisaient pour former l'opposition"... Ainsi donc, l'électorat pour vous, c'est 55% des gens!... Que faites-vous du reste Monsieur Landry? Vous les menacez...? Ils n'ont qu'à se taire, qu'à ne pas vous écoeurer, qu'à vous sacrer la paix, je suppose?...

Tant mieux si l'équipe de Monsieur Bourassa est "formidable" comme vous dites, car nous en aurons le plus grand besoin, mais malheur à la démocratie si elle est composée d'hommes qui vous ressemblent...

Vous "aimez le Québec" Monsieur Landry, eh bien moi aussi je l'aime, et pourtant je suis l'un de ces frustrés dont vous parlez, je suis péquiste voyez-vous...

Patrick Me Clemens,
725 Jolliet,
Chicoutimi.

Le 6 novembre 1973.

SAVOIR DIRE

Voter en français

Puisque ce fut les élections, il semble d'actualité de parler de la langue des élections et du vocabulaire utilisé pendant la campagne électorale. Il faut d'abord proscrire le mot poll, que j'ai entendu prononcer par des annonceurs pourtant sérieux. Il s'agit du BUREAU DE VOTE ou du BUREAU DU SCRUTIN. Le candidat malheureux qui perd la somme d'argent qu'il doit déposer en même temps que sa candidature ne perd pas son "dépôt", mais son CAUTIONNEMENT, c'est-à-dire; une somme servant de garantie. L'ensemble des électeurs s'appelle le CORPS ELECTORAL. L'expression comptage des votes est incorrecte. En français, il s'agit du DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN, qui signifie le fait de compter les bulletins de vote. Quant à l'officier rapporteur (sic), c'est tout simplement le DIRECTEUR DU SCRUTIN. L'Office de la langue française a d'ailleurs publié un Vocabulaire des Elections. Il serait souhaitable de la consulter, si l'on veut parler français correctement lorsqu'on accomplit son devoir de citoyen.

Louis-Paul Béguin
Office de la langue française

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

DOCUMENT

L'information scolaire et professionnelle

Nous vous présentons aujourd'hui le premier article d'une série de trois sur l'information scolaire et professionnelle. L'auteur, M. Robert Maltais, professeur de géographie à la Polyvalente d'Arvida, a effectué ce travail dans le cadre d'une recherche en qualité d'étudiant au module d'information scolaire et professionnelle à l'Université du Québec à Montréal.

Parmi les cours obligatoires liés au bloc formation de la personne se retrouve l'information scolaire et professionnelle qui a pour titre: RENSEIGNEMENTS SUR LES ECOLES ET LES PROFESSIONS. Ce cours est d'autant plus important qu'il se situe dans la grille horaire du secondaire comme matière obligatoire. Bien qu'étant un cours spécifique, il n'en demeure pas moins que l'information s'avère foncièrement et essentiellement un service à l'étudiant, dont un minimum peut lui être imposé sous forme de cours et selon ses besoins immédiats et futurs.

L'information est vraiment un service auprès des étudiants en ce sens qu'elle peut favoriser son cheminement scolaire dans le choix d'une profession et permettre à l'étudiant d'amorcer certaines démarches de nature à rendre son choix vocationnel plus réaliste. C'est un service d'autant plus vital, face à la complexité du système scolaire et du marché du travail actuel. C'est pourquoi le professeur en orientation devient un guide précieux dans sa démarche sélective.

Il y a bien des "orienteurs" mais leur nombre est restreint et leur technique dit de "counseling" individuel ne leur permettent pas de rencontrer tous les étudiants. Ainsi un nombre imposant d'étudiants se voit privé d'une information nécessaire et essentielle pour faire un choix judicieux.

OBJECTIFS GENERAUX

L'information dans les écoles du Québec ne se résume pas à une simple diffusion de renseignements concernant les écoles et les professions, mais cherche à concilier deux mondes parallèles:
— celui de la connaissance de soi
— celui du monde du travail

Dans cette perspective l'information ne se ramène pas à un dosage subjectif de renseignements sans référence au processus d'orientation. Au contraire, l'information offre à la personne engagée dans ce processus, une information diversifiée, adaptée à ses besoins et indispensable à une prise de décision valable. Pour qu'un choix soit adéquat, il doit être précédé d'une période de réflexion où la connaissance de soi et de la situation est essentielle. D'où la nécessité d'une information objective.

L'information doit donc aider les étudiants à planifier leur orientation scolaire et professionnelle, à explorer les possibilités d'apprentissages, à chercher avec motivation de l'information et à s'inscrire dans les institutions appropriées.

OBJECTIFS PARTICULIERS

1. L'information doit favoriser chez l'étudiant une prise de conscience de ses ressources personnelles et de son développement par une connaissance active de lui-même.

2. L'information doit refléter une prise de conscience des ressources de son milieu.

3. L'information peut rendre l'individu plus apte à prendre des décisions de façon autonome en l'amenant à une conscience progressive de ce qu'il est et de ses responsabilités afin qu'il fasse des choix judicieux et réalistes.

4. L'information doit favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'individu par des choix réalistes et autonomes en même temps que le développement de la société en tenant compte des besoins et des aptitudes de l'individu et de l'évolution de cette même société.

C'est ainsi que madame Kathleen Francoeur Kendriks résume les objectifs spécifiques de l'information scolaire et professionnelle.

L'information scolaire et professionnelle par des situations d'apprentissage, en groupe, et/ou individuellement, vise la maturité vocationnelle en favorisant un choix libre, correspondant aux besoins, aptitudes et intérêts de la personne ainsi qu'aux réalités du marché du travail.

PAROLE AUX LECTEURS

Le conflit chez Provigo

Devant l'intransigeance des représentants composés et contrôlés en grande partie par l'Empire Provigo, un conflit qui s'annonce de plus en plus dure dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

La Fédération du Commerce Inc. (CSN) qui représente les quelques 340 salariés des Syndicats du Commerce de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Alma, Roberval, St-Félicien et Dolbeau en grève depuis un (1) mois ne peut rester indifférente aux graves répercussions qui secouent le Saguenay-Lac St-Jean. Devant cette attitude rétrograde de l'Empire Provigo, à ne pas reconnaître les vrais problèmes, nous croyons qu'il est de notre devoir d'informer la population en général, des causes fondamentales de ce conflit de travail.

Les quelques 340 salariés de 43 établissements du Saguenay-Lac St-Jean sont en grève, non pas pour le plaisir de faire une grève, mais bien pour des raisons bien précises et qui sont les suivantes:

1) Ils veulent être traités sur le même pied que tous les salariés qui font le même travail qu'eux. Malgré que le syndicat ait changé ses positions à l'effet de comparer la masse salariale à celle de la Chaîne de Steinberg, les employeurs indépendants ne veulent même pas reconnaître la comparaison des salaires qui se paient chez les autres indépendants, à travers la Province.

Ils veulent donc s'en tenir à continuer à ce régime d'exploitation qui a prédominé jusqu'à présent.

Le Syndicat a demandé, par la voix de son comité de négociations:

"Pourquoi, on se refusait d'appliquer ce qui était applicable ailleurs dans d'autres commerces similaires dans la réglon de Québec où l'A.D.A. a négocié et dont les mêmes 43 établissements font partie?

Selon les demandes syndicales, la parité de salaire avec les indépendants de Québec serait beaucoup plus tard que celle qui existe déjà, puisque l'échelle de salaire que nous demandons pour les indépendants de la région, existe depuis le mois de mars 1973 chez des indépendants de Québec, compte-tenu que la comparaison avec les employés de Steinberg a été retirée par la partie syndicale, même si nous croyons que ces salariés devraient obtenir le même salaire que les employés de Steinberg.

Pourquoi, un commis, une caissière, un boucher, un fruitier, un emballeur travaillant dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, dans un commerce indépendant, dans le même type que Provigo, gagnerait-il moins cher que les salariées indépendants de Québec.

C'est cette parité que les employés de Commerce réclament au Saguenay-Lac St-Jean. Il y a longtemps qu'au niveau de la fonction publique et de la construction, que le principe a été admis, soit celui de TRAVAIL EGAL A SALAIRE EGAL, indépendamment des endroits. Les produits à la consommation sont aux mêmes prix, si non plus chers dans la région du Saguenay Lac St-Jean. D'ailleurs, les indépendants affiliés à L'A.D.A. (provigo) acceptent le fait d'avoir DEUX POIDS DEUX MESURES, selon leur région.

(Pourquoi cette dénonciation)

2) Savez-vous ce que la Compagnie Provigo et les indépendants apportent comme argument, lorsque l'on veut être payé au même titres que les indépendants de la région de Québec?

Là dessus, ils répondent que les magasins indépendants de Québec se sont faits tromper par leur négociateur patronal.

Il n'est pas trop dire que l'on peut qualifier cet argument enfantin, comme une farce monumentale.

3) Un autre motif du conflit se rattache à l'employé à temps partiel. Jusqu'à présent, aucun employé à temps partiel n'avait des droits en vertu de la convention collective de travail. Donc, pas de vacances reconnues pour les employés à temps partiel' pas de congés chômés et payés;
pas de sécurité d'emploi reconnue;
pas de protection au niveau des congés-maladie;
pas de véritable salaire négocié;

aucune opportunité de faire un grief concernant un employé à temps partiel devant être congédié; etc...

Le tout a amené l'employeur à exploiter l'employé à temps partiel, en remplaçant des salariés réguliers à temps plein.

Un exemple pour vous illustrer cet abus, qui, pour l'employeur, devenait des bénéfices accrus pour son établissement.

"Dans un magasin Provigain, où il y a 5 salariés réguliers à plein temps, il y a 27 salariés à temps partiel".

Voilà un exemple de faits et d'abus que nous voulons corriger par les présentes négociations.

Pour ce faire, nous ne demandons pas de s'ingérer à l'intérieur des droits de gérance, nous demandons tout simplement qu'il n'y ait pas d'agencement de salariés à temps partiel, dans le but de remplacer, déplacer ou empêcher l'emploi d'un salarié à plein temps. Nous croyons que ce motif nous paraît raisonnable et d'autant plus, que ce phénomène de l'emploi à temps partiel que l'employeur exploite à sa volonté n'a qu'un seul but, soit celui d'éléminer le syndicat dans son établissement.

Tout au cours de ces négociations, l'Empire Provigo qui est particulièrement pris avec ce phénomène, se refuse à tout compromis relativement à ce problème.

4) Un autre motif de nos revendications se rattache aux vacances. Concernant le régime de vacances que nous réclamons, c'est tout simplement le régime qui existe dans presque tous les autres commerces, soit: 3 semaines de vacances après 5 ans, et 4 semaines de vacances après 10 ans.

Nous trouvons inconcevable l'attitude rigoureuse de la partie patronale, face au régime des vacances que nous réclamons et qui ne crée aucun précédent, d'autant plus, que dans la plupart des commerces, les salariés qui prennent leurs vacances ne sont pas remplacés par d'autres salariés. Ce sont les salariés en place, à toute fin pratique, qui font l'effort supplémentaire de celui qui est parti en vacances.

5) Un autre motif que nous revendiquons dans cesdites négociations et que les indépendants se refusent totalement à envisager des solutions pratiques, soit au niveau de deux (2) soirs travaillés au cours de la semaine de travail, que l'employeur a exigé de faire faire au cours de la durée de la dernière convention collective de travail expirée depuis le 30 juin 1973.

Le secteur "Alimentation" dans la région du Saguenay-Lac St-Jean (les indépendants) est le seul dont cette exigences existe. Dans tous les autres commerces, tels que les chaînes de magasins en Alimentation, commerce au détail, les salariés travaillent un seul soir par semaine.

Sur ce motif que nous revendiquons, qu'il soit bien clair, que le syndicat ne réclame pas la fermeture du jeudi soir ou du vendredi soir. D'allleurs, le tout est défendu par la Loi. Ce que nous voulons, c'est que les salariés travaillent qu'un seul soir, de façon, à ce que l'on instaure une formule rotative pour que les employés travaillent qu'un seul soir.

Vous n'êtes pas sans savoir que les employés de commerce, contrairement aux autres secteurs, ont une mentalité qui leur ait bien particulière. En effet, le salarié qui travaille dans un établissement commercial est dans une situation bien spéciale. Il est d'abord tout près du patron; il vit avec lui; il traite avec lui presqu'à coeur de jour. Il est bien évident, qu'il y a des exceptions dans les moyennes et grandes unités syndicales, mais c'est bien là, la situation de la grande majorité des salariés de Commerce.

D'autre part, il faut reconnaître que les conditions de travail ne sont pas les meilleures au monde. Le salarié travaille debout, à la course. Il doit être constamment poli, souriant, détendu, affable, etc...Il sent difficilement que la préoccupation du syndicalisme qu'il veut vigoureux, combattif, est restreint dû au fait, que le patron ne lui est pas des plus sympathiques, s'il veut faire reconnaître ses droits reconnus par une convention collective.

Egalement, l'employé de commerce sent bien dans le fond de lui-même que c'est grâce à ses initiatives personnelles et individuelles, grâce à sa débrouillardise, à ses qualités, à sa compétence qu'il augmente le chiffre d'affaires qu'il plaise ou déplaise à la clientèle et au patron.

Souvent, l'employé de commerce est la cause même de la viabilité du commerce, parce que la clientèle est souvent portée à s'attacher à ceux qui, forcément, donnent des services particuliers à ces mêmes clients et c'est ce qui se passe, à toute fin pratique, dans un établissement indépendant. Par contre, il sent difficilement que ces confrères et compagnes de travail peuvent lui aider à améliorer son sort, qui n'est pas des plus avantageux, tout au cours de la durée d'une convention collective, dû au fait qu'il est extrêmement difficile d'appliquer leurs droits, conformément auxdites conventions. Ce n'est que lors d'un renouvellement de convention collective et de conflit, comme nous vivons actuellement, que l'employé de commerce se défoule de sa situation et c'est là que la solidarité syndicale prend sa force. Même si nous renouvellerions une convention collective de travail avec tous les inconvénients de ce contexte que nous venons de développer, en n'y apportant pas de solutions à ces problèmes, nous aurions toujours à faire face à chaque renouvellement de convention, à des conflits.

C'est pourquoi, nous pensons que le conflit actuel au Saguenay-Lac St-Jean, en rapport à ces revendications, tente de répondre à ces malaises quotidiens et presque devenus, inhumains dans ce secteur qui n'est pas trop dire, démuni et défavorisé économiquement.

Robert Tremblay, négociateur,
FEDERATION DE COMMERCE INC. (CSN)



L'Université du Québec à Chicoutimi

Elle a tous les éléments pour atteindre la dimension de la constituante de l'UQATR

Par Bertrand TREMBLAY

CHICOUTIMI — L'Université du Québec à Chicoutimi possède tous les éléments pour atteindre la dimension de la constituante de Trois-Rivières dont le nombre d'étudiants réguliers est au moins deux fois plus élevé.

Quelques minutes avant de monter dans sa voiture, samedi, pour retourner au Réseau de l'Université du Québec où il agit comme coordonnateur des programmes, M. Gérard Arguin, qui a bien voulu remplacer le recteur André Desgagné durant la dernière campagne électorale, nous a livré tranquillement ses impressions et ses recommandations.

Lorsque le bureau des Gouverneurs lui demanda d'assurer un bref intérim, il a accepté avec empressement car il revenait en pays de connaissances, ayant oeuvré au CEGEP de Jonquière durant plusieurs années. "Je me plais au Saguenay-Lac-Saint-Jean. J'y compte une légion d'amis".

ENSEIGNEMENT DE HAUTE QUALITE

Ce bref séjour à la tête de l'Université du Québec à Chicoutimi lui a permis notamment de découvrir la richesse du corps professoral et les grandes possibilités d'expansion de l'institution régionale.

"Au moins la moitié des professeurs détiennent un doctorat", fait-il observer.

RAPPROCHEMENT AVEC LE CEGEP

M. Arguin considère toutefois qu'à la deuxième phase de son développement, l'Université du Québec à Chicoutimi doit se montrer davantage présente dans le milieu régional et elle doit également favoriser un rapprochement de son corps professoral avec les enseignants cégépiens qui ont une valeur universitaire.

Des professeurs des deux institutions auraient ainsi intérêt à faire équipe dans l'exécution de projets de recherches, surtout dans le domaine de la technologie.

"Les deux parties y trouveraient leur avantage. Certains professeurs cégépiens, dont la formation académique les autoriserait à enseigner au niveau universitaire, connaîtront mieux l'UQAC et ils auront l'avantage d'acquérir une expérience inestimable. Ils ont des notions plus pratiques que leurs confrères de l'Université, et ils peuvent influencer l'orientation des Cégépiens qui projettent de poursuivre leurs études au niveau universitaire.".

PRESENCE DANS LE MILIEU

M. Arguin constate que l'Université du Québec à Chicoutimi n'est pas suffisamment présente dans le milieu. "Il lui faut rejoindre toutes les populations et intensifier ses contacts avec les Cégépiens".

L'institution, par ses dirigeants et ses professeurs, devrait participer à un plus grand nombre d'activités régionales et présenter des conférences. "Les professeurs doivent se montrer très mobiles".

Le secteur de la Côte-Nord offre un potentiel extrêmement intéressant. Dans une entente, les constituantes de Rimouski et de Chicoutimi se sont ainsi partagées le territoire. L'institution régionale sera libre de faire du recrutement dans le secteur de Sept-Iles-Port-Cartier.

"L'Université du Québec à Chicoutimi peut obtenir une clientèle beaucoup plus nombreuse. Sur ce point précis, l'Université du Québec à Trois-Rivières, coincée entre Montréal, Québec et Sherbrooke, a manifesté un dynamisme remarquable dans son recrutement.

EXCELLENT CLIMAT

Malgré la critique très acerbe que l'exécutif du syndicat a lancée à l'endroit du vice-recteur à l'enseignement, M. Roger Miller, durant son intérim, M. Arguin constate un climat excellent à l'université. "Les étudiants n'ont jamais déclenché de mouvements de contestation comme ailleurs. Par contre, l'attaque contre M. Miller est malheureuse parce que le vice-recteur est un grand universitaire qui a le courage d'énoncer clairement sa pensée, même s'il risque de déplaire. Il faut aussi considérer que les professeurs de l'UQAC et les autorités poursuivent les négociations en vue de renouvellement du contrat de travail. Il entre donc toujours dans les déclarations une parcelle de propagande syndicale".

COMPLEXE SPORTIF

Le bloc laboratoire doit accueillir étudiants et professeurs dès le début de l'an prochain. Le complexe sportif ne sera construit que dans une troisième étape, ce que M. Arguin juge très regrettable. "L'érection du centre sportif doit être intégrée dans la deuxième phase du développement.

C'est urgent, surtout quand on considère les avantages qu'offre l'Université Laval sur ce plan".

RETOUR DU RECTEUR DESGAGNE

M. Gérard Arguin ne partage pas l'opinion de ceux qui blâment le recteur Desgagné d'avoir utilisé un règlement de l'Université du Québec pour se prévaloir d'un congé sans solde afin de briguer les suffrages au dernier scrutin provincial. "Je respecte M. Desgagné.

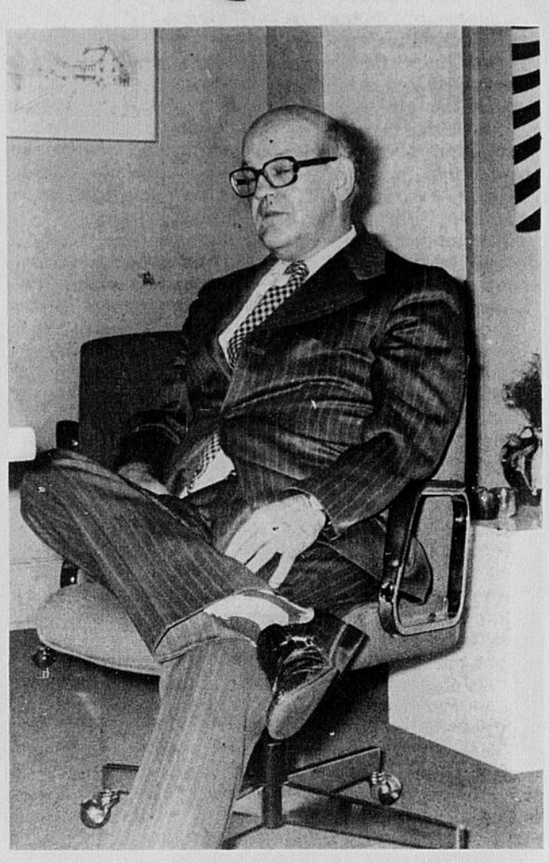
C'est un homme courageux qui a l'esprit de service. N'ayez crainte, son retour sera bien accueilli par la communauté universitaire".

B.A. EN SCIENCES SOCIALES

Enfin, relativement aux programmes, celui qui vient de terminer un mandat de recteur par intérim croit illusoire de penser que l'UQAC pourra enseigner les disciplines du droit et de la médecine. "Les universités traditionnelles se réservent jalousement ces secteurs.

Par contre, on pourrait fort bien offrir à Chicoutimi le baccalauréat en sciences sociales qui donnerait accès à la maîtrise en droit, en sociologie et en sciences politiques. Ce baccalauréat pourrait également déboucher directement sur le marché du travail dans des fonctions tertiaires".

M. Arguin qui complétait sa deuxième mission en autant de mois après avoir dénoué la crise du CEGEP Saint-Laurent, à Montréal, prendra maintenant la route de l'Afrique pour agir comme conseiller auprès de l'Université du Rouanda que le Révérend Père Georges-Henri Lévesque, originaire de Roberval, a fondée, il y a près de 20 ans.



M. GERARD ARGUIN

Semaine de l'abstinence totale

Sensibiliser la population et nos gouvernements sur le danger que représente la consommation d'alcool

JONQUIERE - "L'abstinence totale est un bienfait pour la société et l'organisation de la semaine de l'abstinence a comme but, de sensibiliser la population et nos gouvernants, du danger que représente la consommation d'alcool". C'est en ces termes que le président régional de l'Association des abstinents, M. Maurice Maltais, a expliqué les buts et le pourquoi de la tenue d'une telle semaine.

La proclamation officielle en a été faite par le ministre Harvey, à Jonquière.

Le conférencier invité était le directeur général de l'OPTAT, organisme gouvernemental pour lutter contre la toxicomanie sous toutes ses formes, le Dr André Boudreault.

A son avis l'alcoolisme estdeloin le premier danger de la toxicomanie. Tant au niveau national qu'international. Seulement aux Etats-Unis, on dénombre plus de 9 millions d'alcooliques. "Maintenant, de commenter le Dr Boudreault, il faudra y mettre le paquet pour lutter contre l'alcoolisme, tant par l'organisation de cliniques adéquates de réhabilitation, que par la mise sur pied d'organismes de préventions.

L'une des principales causes fe certains malaises chez l'homme, est créé par la tension qui souvent est un malaise qu l'homme a provoqué.

Donc, pour faire en sorte que le malaise soit résorbé, l'homme essaie par divers moyens de pallier à ce trop plein d'énergie. Selon le processus normal, les palliatifs adoptés sont les activités sociales, les loisirs, le travail et autres. Mais, selon M. Boudreault, ces palliatifs sont également la cause d'une forme de compensation de la gêne que peut ressentir un individu, qui ne serait pas à l'aise dans l'un de ces secteurs.



SEMAINE DE L'ABSTINENCE — Ces trois personnes seront liées de près à la cause de l'abstinence, au cours de la "Semaine de l'abstinence totale," qui fut proclamée ouverte, hier, au Campus de Jonquière. Dans l'ordre habituel, on reconnait le président honoraire, le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey; le Dr André Boudreault, directeur général de l'OPTAT et le président régional de l'Association des abstinents, M. Maurice Maltais.

Le Richelieu recueille la somme de $3,786.02

Dolbeau - Le club Richelieu Dolbeau-Mistassini a recueilli la somme de $3,786.02, hier, au cours de la campagne annuelle de souscription pour venir en aide à l'enfance malheureuse.

Le résultat a été dévoilé, hier soir, par M. Ghislain Marcoux responsable de la campagne, au cours d'une réception faite aux membres et aides bénévoles. L'an dernier, le club Richelieu avait recueilli la somme de $2,600.

Le maire J.-Armand Vézina a qualifié le club Richelieu comme un mouvement de qualité jouant un très grand rôle dans la société et que le succès obtenu était dû à une équipe formidable.

Le président du club, Me Lucien Larouche, a décrit cette campagne comme un succès sans précédent et a vivement remercié la population de Dolbeau et de Mistassini pour sa générosité proverbiale ainsi que ceux qui ont collaboré.

Le conseiller Vilmont Boudreault n'a également pas tari d'éloges à l'endroit de cette association. Tout comme le maire, il a ajouté que le conseil municipal les secondait dans leur travail.

Les membres présents ont accepté la suggestion du maître de cérémonie, M. Claude St-Arnaud afin que l'an prochain, les épouses participent également à cette campagne pour obtenir un nouveau record dans cette souscription annuelle.

L'envergure de l'aéroport de Saint-Honoré pourrait se multiplier plusieurs fois

(R.Pagé)

PAR REJEAN TREMBLAY

CHICOUTIMI-NORD - Selon M. Rodolphe Lagé, un des pionniers de l'aviation au Saguenay-Lac-St-Jean, l'aéroport de Saint-Honoré est le troisième au Canada par rapport aux opérations de vol et son envergure pourrait être multipliée des dizaines de fois si l'on prolongeait sa piste principale de 2,000 pieds et si l'on transformait cet aéroport en un véritable aéroport commercial par un injection de capitaux de $3,000,000.



M. Rodolphe Pagé

De plus, sans rien vouloir enlever à la vocaton de Bagotville, M. Pagé estime qu'il y aurait lieu de détourner le trafic commercial concernant les avions cargo à Saint-Honoré et profiter ainsi des retombées économiques de la Baie James.

Prenant la parole lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de Chicoutimi-Nord, hier soir M. Pagé, après avoir brossé bref aperçu historique de l'aéroport de Saint-Honoré, a démontré qu'avec 5,700 opérations de vol dans le seul mois de mai 73, cet aéroport se classait troisième au Canada pour l'intensité des opérations.

Evoquant le développement de la Baie James et du lac Albanel, M. Pagé a souligné le fait que l'aéroport Saint-Honoré pourrait acquérir un potentiel extraordianire.

A cause de la qualité du sol, on pourrait allonger la poste principale de quelques 2,000 pieds, à un coût minime à comparer avec des opérations similaires sur d'autres sols, et y construire toutes les installations nécessaires pour un aéroport commercial important pour moins $3,000,000.

M. Pagé a demandé un front commun de la région sur cette question, afin que les pressions sur le ministère fédéral des transports soient profitables. Un mémoire sera d'ailleurs présenté à cet effet.

M. Pagé a démontré que la situation de Saint-Honoré, en plein centre de développement du Moyen-Nord, donnait un appui extraordinaire aux promoteurs de l'aéroport.

Pour sa part, M. Robert Tardif, président sortant de la Chambre de Commerce, a rappelé les retombées économiques importantes que pourrait amener la commercialisation de l'aéroport de Saint-Honoré. Il s'est servi du second rapport de l'économiste Serge Moussaly pour appuyer ses dires.

M. Tardif a déclaré qu'il fallait rencontrer les dirigeants de Québécair afin de connaitre réellement leur position sur ce projet, la priorité pour l'année de la Chambre de commerce de Chicoutimi-Nord.

Deux autres morts sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste

CHICOUTIMI - La route a fait deux victimes dans la nuit de dimanche, dans une collision frontale survenue sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste. Les victimes sont MM. Claude Gauthier, âgé de 27 ans, du 168 Racine Est à Chicoutimi et Richard Simard, âgé de 36 ans, du 24 rue Simard, à St-Fulgence.

L'accident s'est produit vers 4h, hier matin, lorsque les automobiles conduites par M. Gauthier et Simard sont venues en collision. L'accident a été d'une telle violence que les ambulanciers de la maison Gravel & Fils et les policiers ont dû faire remorquer les automobiles dans un garage pour sortir les cadavres, tellement ils étaient pris dans les carcasses des voitures.

BOUT DROIT

La Sûreté du Québec mène l'enquête dans cette affaire et les causes de l'accident n'ont pas encore été établies.

C'est le troisième accident mortel sur le boulevard St-Jean-Baptiste depuis trois jours. On se souviendra que vendredi, Mlle Angèle Ouellet, de Port-Alfred perdait la vie également à cet endroit.

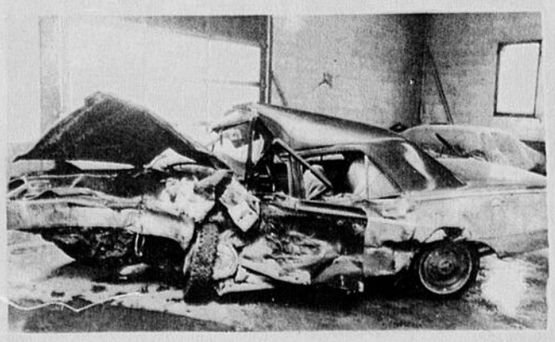
Il semble bien que la chaussée glissante soit à nouveau la cause de l'accident.

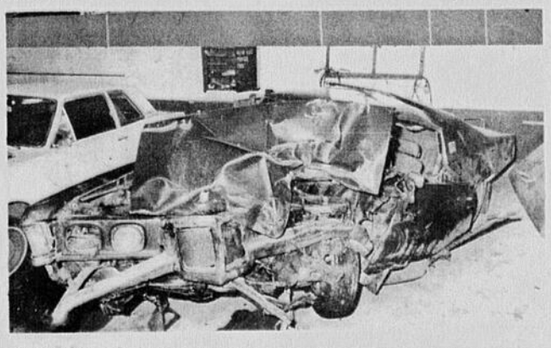
A NORMANDIN

M. Roger Gosselin, rang 7 à Albanel, a subi de graves blessures, hier soir, lorsque son automobile a fait un tonneau dans le rang 4, à Normandin.

M. Gosselin a été conduit à l'hôpital de Dolbeau où il repose dans un état grave.

Une autre personne a subi des blessures légères dans cet accident.





COLLISION MORTELLE - Les deux véhicules impliqués dans un accident, dans la nuit de samedi à dimanche, sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, ont été complètement démolis, comme en témoignent les deux vignettes, ci-dessus. Les deux conducteurs, MM. Claude Gauthier, de Chicoutimi et Richard Simard, de Saint-Fulgence, ont été tués sur le coup.

Les Chevaliers de Colomb

Intensifier les pressions contre la libération de l'avortement

Dolbeau - Les Chevaliers de Colomb veulent intensifier les pressions contre la libération de l'avortement et permettre à des personnes qualifiées d'exprimer des points de vue approuvés à certaines vedettes.

Ce voeu a été exprimé, hier, à l'issue du congrès annuel des Chevaliers de Colomb du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, tenu sous la direction de M. C.-A. Déry, de Chicoutimi, directeur régional, et qui groupait quelque 400 personnes.

Cette question de l'avortement avait été étudiée par les dames des Chevaliers de Colomb lors d'une commission d'étude. Leurs recommandations à l'assemblée générale rejoignaient cette position prise au dernier congrès provincial.

Les membres ont étudié en profondeur les quatre points suggérés sur les activités communautaires, religieuses fraternelles et de la jeunesse. C'est ainsi que l'on mettra l'accent sur l'implantation de corps d'écuyers colombiens de 14 à 18 ans et développer une formule pour en faire des chefs; qu'une recommandation soit faite au prochain congrès provincial afin d'attacher une police d'assurance de $1,000 à la carte de membre; que d'ici le 28 février, chaque conseil aura a organiser une journée colombienne pour aider les évêques du Québec à réaliser leurs oeuvres. A cet effet, le conseil d'Etat rencontrera le 28 novembre prochain l'exécutif des évêques de la province pour connaître leurs priorités.

Au cours du banquet de clôture, le représentant du conseil d'Etat, Me Louis-Jacques Léger, de Montréal, avocat d'état, a fait part qu'une étude était présentement sur la fondation d'une colonie de vacances gratuite pour les fils des Chevaliers des 266 conseils au Québec. "Nous prévoyons, a-t-il dit, que cette colonie accueillerait près de 1,000 jeunes par année. Une telle organisation permettrait à des centaines de nos membres de se dévouer, de se donner au service de nos jeunes, qui, à notre sens, ont besoin de nous".

Il faut remettre en question tout le système scolaire

MONTREAL PC — Selon M. Claude Hébert, il faut remettre en question, une fois de plus, tout le système scolaire au Québec.

M. Hébert, qui fait partie de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a émis cette opinion au symposium sur l'éducation en milieux défavorisés, qui se tenait à Montréal, au cours du week-end: sous les auspices du Conseil de Québec de l'enfance exceptionnel.

M. Hébert a rejoint ainsi l'opinion d'un autre participant, M. Maurice Bélanger, co-directeur du Centre didactique de l'université du Québec à Montréal.

Pour M. Bélanger, il faut changer l'école au complet. Les efforts menés au Québec depuis quelques années,a-t-il dit, s'inspirent pour la plupart de travaux américains faits entre 1960 et 1968 et l'on semble vouloir refaire ici les erreurs des autres.

M. Bélanger a suivi de très près les efforts menés depuis 1964 dans le domaine du rattrapage scolaire aux Etats-Unis. Il a fait la constatation, avec le rapport Coleman, que cette opération où ont été engloutis des milliards de dollars a été en fait un échec.

L'enquête a démontré que le fait d'ajouter des activités parascolaires en milieux défavorisés, d'instaurer de nouveaux programmes et d'augmenter le nombre de professeurs ne changeait rien a la situation.

DIFFERENTS

Une participante a fait remarquer que lorsque l'on crée ici de nouveaux types d'écoles pour certaines catégories d'étudiants, on parle toujours de projets spéciaux, de classes spéciales qui ne sont finalement que des lieux de transition permettant ensuite aux enfants de passer dans les classes "normales".

Pourquoi, a-t-elle demandé, ne pas continuer ces nouvelles écoles où les enfants réussissent bien parce que reconnus pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire différents?

Plusieurs travaux ont été présentés au cours du colloque, le professeur Eigil Pedersen,vice-doyen des études à McGill, a fourni par exemple les résultats d'une recherche sur l'influence de la première année, sur le développement subséquent des enfants et sur la réussite de ces enfants devenus adultes.

Sa recherche a montré qu'un groupe d'enfants de montréal, qui avaient eu une meilleure institutrice que les autres, avaient de fait mieux réussi.

Les employés de l'impôt fédéral au Québec

Crainte que la mise en application de la politique linguistique ne favorise que l'anglophone unilingue

Par JACQUES BOUCHARD

QUEBEC (PC) - Le syndicat regroupant les employés de l'impôt fédéral au Québec craint que la mise en application de la politique linguistique du gouvernement Trudeau ne favorise le personnel anglophone unilingue au détriment de ses emmbres francophones.

Réunis en journées d'étude à Québec en fin de semaine, les 32 officiers syndicaux, représentant les bureaux de Québec, Montréal, Rouyn, et Sherbrooke, se sont penchés sur cette question et ont décidé d'exercer une surveillance de tous les instants vis-à-vis la mise en application de cette politique dans les mois à venir.

Les quatre bureaux de l'impôt fédéral au Québec regroupent 2,100 employés syndiqués, et le porte-parole de l'organisme, M. Jacques Leblanc, directeur de l'information pour le district de Montréal, a noté dimanche, à l'issue de la réunion d'information de deux jours, que ces postes bilingues et unilingues seront désignés par la direction de l'impôt.

Ainsi, a souligné M. Leblanc, on craint que lorsqu'un poste bilingue sera affiché, on n'accorde la préférence à la candidature d'un unilingue anglais, qui aura 12 mois pour aprrendre le français et se qualifier, et ce au détriment de la candidature d'un unilingue français qui devrait normalement avoir les mêmes prérogatives que son collègue anglophone.

M. Leblanc a dit espérer le gouvernement fédéral emploiera autant de zèle à faire appliquer cette clause de la politique du bilinguisme dans la fonction publique fédérale à l'unilingue anglais qu'à l'unilingue francophone.

"Mais, a-t-il ajouté, la section québécoise du syndicat a décidé de surveiller étroitement de quelle façon leur membres vont être traités lors de la mise en pratique de cette politique".

M.Leblanc a aussi mentionné que le syndicat québécois, qui fait partie de l'Alliance de la fonction publique du Canada, craint qu'on me rende les concours plus difficiles pour les francophones.

La direction de l'impôt établira les postes à créer selon les dossiers de chaque bureau de district qui lui permettront de définir, selon le cas, qu'il faut à tel endroit 2 employés bilingues et huit autres unilingues.

Mais le syndicat met aussi en cause ce système qui peut-être injuste, a souligné M. Leblanc, puisque chaque bureau de district possède de trois catégories de dossiers, soit pour le contribuable, pour la petite et la moyenne entreprise et pour les grosses entreprises, où l'on retrouve inévitablement une majorité anglophone.

C'est aussi pour cette raison, a noté le représentant syndical, que nous surveillerons d'une façon très étroite les critères d'établissement du nombre de postes unilingues ou bilingues dans chacun des bureaux.

SENSIBILISATION

Par ailleurs, les officiers syndicaux ont décidé d'entreprendre une campagne de sensibilisation auprès de leurs membres sur la façon illogique employée actuellement pour la négociation de leur convention collective.

ARBITRAGE

Le système actuel, a précisé M. Leblanc, veut que trois mois avant la signature d'une convention collective, les membres décident, s'il y a litige, d'avoir recours à l'arbitrage ou à la grève.

Et c'est toujours la première solution qui a été adoptée depuis des années, sans doute par un manque d'information des membres concernant la loi des relations de travail.

"Nous nous trouvons ainsi dans une position d'infériorité devant la partie patronale qui se fie sur cette situation et attend l'arbitrage pour régler les conflits, non pas toujours en faveur des travailleurs mais bien souvent des patrons", a affirmé M. Leblanc.

Une autre lacune, selon M. Leblanc, c'est que le fonds de grève de leur syndicat est seulement de $2 millions pour tout le Canada, et ce facteur influence la partie patronale, "car elle sait très bien que si les 44,000 commis à l'écriture par exemple, décidaient de faire la grève, nous ne pourrions les soutenir pendant une semaine complète."

Pour cette raison, la direction syndicale entend mener une autre campagne qui lui permettra d'établir si les membres sont favorables ou pas à une augmentation des prestations syndicales.

CAMPAGNE D'INFORMATION

Pour M. Leblanc, ces deux failles, soit le recours inévitable à l'arbitrage et le manque de fonds suffisant, doivent être corrigés, et une campagne d'information sera entreprise en ce sens.

En raison de ces problèmes majeurs, cette réunion d'information annuelle, a noté M. Leblanc, aura peut-être lieu plus tôt que prévue l'an prochain.

Fait à noter, c'était la première fois depuis l'existence de ce syndicat qu'on donnait un compte-rendu des délibérations à la presse.

Nouvelle école protestante française

MONTREAL (PC) — La Commission des écoles protestantes de Montréal PSBGM ouvre, lundi, une nouvelle école pour quelque 500 élèves protestants francophones de niveau secondaire. L'école Roberval est qualifiée par le PSBGM comme "unique en son genre". Elle accueille également des élèves anglophones, mais il doivent suivre tous les cours en français.

La nouvelle école est située rue de Lanaudière. Elle appartenait auparavant à la Commission des écoles catholiques de Montréal et portait le nom de Saint-Viateur.

Les élèves de l'école Roberval viennent des écoles Baron Bing et Peace Centennial.

Grève dans une boulangerie

MONTREAL (PC) — Une grève, déclenchée dimanche soir par les employés de la boulangerie Harrison Bros, va priver 15,000 foyers et 2,000 magasins de la région métropolitaine de leur livraison habituelle de pains et de pâtisseries POM.

Les grévistes sont membres de l'Union internationale des travailleurs en boulangerie et confiserie d'Amérique.

M. Bill Harrison, président de la boulangerie, a déclaré que toute production serait arrêtée au cours de la grève. Il espère reprendre les négociations bientôt.

Ancien ministre Cournoyer décédé

MONTREAL (PC) — M. Gérard Cournoyer, ancien ministre dans le cabinet Lesage, est décédé, dimanche, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 62 ans.

Il avait été député libéral de Richelieu-Verchères de 1946 à 1952. En 1960, il avait été nommé ministre des Transports et Communications et, en 1964, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Les funérailles auront lieu mardi à 15 heures, à l'église Saint-Jean-Bosco, à Tracy.

Acculée à la disparition

La FJCCF se donne un nouveau tremplin

STE-ADELE - Acculée à la disparition ou à la dissolution, la fédération des Jeunes Chambres du canada français, s'est donnée un nouveau tremplin de développement.

Réunie en assemblée générale spéciale à l'Hôtel Chantecler de Ste-Adèle, la fédération des Jeunes Chambres du canada français a résolu dans une proportion de plus des 2/3 de ses mebres délégués présents, qu'elle ne sombrerait pas dans les voies de la facilité de la médiocrité.

Selon son président, Réjean Simard, alors que de plus en plus de corps intermédiaires ou de clubs sociaux recherchent des solutions faciles, les leaders de la fédération des Jeunes Chambres du Canada françaisse sont imposé des mécanismes de fonctionnement et de développement extrèmement ridigés.

Par le biais de ces mécanismes, la fédération des Jeunes Chambres du Canada français, compte mettre un terme à la diminution de son membership et relancer dans 118 localités du Canada français son actior d'entraînement au leadership et de corps intermédiaire.

Alors qu'on aurait pu entrevoir la disparition de cet organisme fondé en 1936, la fédération des Jeunes Chambres du Canada français devient le corps intermédiaire par excellence pour les 18-40 ans et jette les premiers jalons de son intégration officielle au jaycées International.

Les conducteurs d'autobus et de métro de Montréal se prononceront sur l'offre patronale

MONTREAL PC - Les conducteurs d'autobus et de métro de Montréal ont décidé de mettre fin à leur deuxième "journée d'étude" et de retourner au travail, dimanche soir.

Le mardi 13 novembre, ils doivent se prononcer une fois de plus sur l'acceptation ou le rejet de la dernière offre patronale,qu'ils ont déjà dénoncée à deux reprises.

La grève légale, si elle doit avoir lieu, ne pourra que commencer le dimanche 18 novembre, huit jours après l'avis qui a été déposé samedi.

L'assemblée de dimanche a été l'une des plus tumultueuses depuis le début du différend qui oppose les 3,200 traminots à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

A un moment donné, M. Roger Lapierre, président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et services conexes a même menacé de donner sa démission.

Après une première "journée d'étude", mercredi, les syndiqués avaient rejeté l'offre patronale déjà acceptée par leurs négociateurs.

Malgré le débrayage d'une journée qui avait paralysé la circulation dans les rues de Montréal, la CTCUM avait maintenu ses positions, refusant de modifier son offre.

Une demande d'intervention, faite au ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, avait été rejetée.

Les Montréalais ont de nouveau été privés de leur service de transport en commun dimanche, à l'occasion d'une deuxième "journée d'étude" qui s'est terminée par l'acceptation d'un référendum pour mardi prochain.

Le président du Syndicat a tellement peu apprécié l'attitude des traminots, dimanche, qu'il a menacé de donner sa démission. Il a précisé aux journalistes, à la fin de l'assemblée, qu'il allait probablement terminer son mandat, qui expire trois mois après la signature d'une convention collective de travail.

L'offre de la CTCUM comporte des augmentations salariales de 27.3 pour cent échelonnées sur une période de 30 mois. Le salaire horaire moyen serait porté de $4.15 à $5.05.

Mais le point le plus litigieux demeure la journée de travail de huit heures étalée sur une période de 14 heures.

La CTCUM propose de réduire cette période d'attente à 13 heures, mais les syndiqués réclament 12 heures.

Avec ce système de la journée de travail fractionnée, les nouveaux chauffeurs commencent à travailler à 6 heures du matin pour terminer à 20 heures.

Comme l'a fait remarquer un traminot: "Lorsque je quitte la maison, le matin, mes enfants dorment. Lorsque je reviens, le soir, ils sont couchés".

Au Canada

La plupart des logements ont déjà été habités

MONTREAL (PC) — La plupart des Canadiens occupent des logements qui ont déjà été habités par d'autres avant eux.

C'est la constatation qu'a faite, dimanche, le directeur du McGill University Community Design Warkshop, M. Joseph Baker, à l'ouverture de la conférence sur la restauration des logements.

M. Baker a souligné que les nouveaux logements construits dans une année au Canada ne représentent que trois pour cent du parc domiciliaire tandis que celui-ci, dans l'ensemble, continue de se détériorer.

Cette conférence réunit un grand nombre d'experts, urbanistes, universitaires et fonctionnaires. Doivent y adresser la parole, le ministre Québécois des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, et son collègue fédéral, M. Ron Basford.

Le journaliste Boyce Richardson a invité, dimanche, l'assistance à discuter non seulement de la restauration des logements, mais à poser carrément la question du droit du citoyen d'améliorer son habitat et des moyens qu'on doit lui fournir pour qu'il y parvienne.

"Cette question, a-t-il dit, se résume à savoir où doivent être investies les épargnes du citoyen canadien. Dans la construction de centres commerciaux, dans l'exportation massive du tissu urbain pour faire place a des autoroutes qui ne font qu'aggraver la crise de l'énergie, ou dans des maisons qui peuvent être les plus confortables au monde, mais aussi les plus chères, pour des Jeux olympiques qui vont durer deux semaines?"

Tarifs Famille pour familles de deux



Tous les jours, vous pouvez bénéficier des réductions des tarifs Famille.

Il n'est pas nécessaire d'être une grosse famille pour bénéficier des tarifs Famille du CN.

Un mari et sa femme, voyageant même sans enfant, peuvent profiter de réductions substantielles. Et ces tarifs spéciaux, vous pouvez en bénéficier tous les jours, pourvu que le prix du billet coach pour adulte soit d'au moins $5 un jour Rouge. Ainsi, un couple peut épargner jusqu'à 20% les jours Rouge; 15% les jours Blancs; et 10% les jours Bleu.

Mais vous avez bien d'autres raisons que l'économie de voyager par le CN. Vous êtes assis confortablement. Vous oubliez les fatigues de la route. Et luxe suprême, vous pouvez vous détendre! En outre, le CN vous offre des repas, des casse-croûte chauds ou froids et des boissons à prix abordables. Et, dans plusieurs trains, le CN met à votre disposition couchettes, chambrettes et chambres.

Vivez moderne, voyagez CN. Vous économiserez, même si votre famille ne compte que deux personnes.

Appelez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.

CN Confort, détente et économie!

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

lundi

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Les Chiboukis (C)
10.15 Oum le dauphin blanc (C)
10.30 Les Croisades (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Laurel et Hardy
12.00 Midi-Express Comptoir-express Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous: (C)
16.00 Bobino (C)
16.30 Maigrichon et Gras double (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.53 Sports (C)
19.00 Québec No 1 (C)
19.30 Madame et son fantôme (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Destination Canada (C)
21.30 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 122489 enquête: (C)
"Randam à Rio"

MARDI

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Les contes de la Rive
10.30 Contes fantastiques
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Grangallo et Petitro (C)
12.00 Midi-express comptoir-express Nécrologie.
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous:
"Les feux de la bataille"
16.00 Bobino (C)
16.30 Nic et Pic (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Toumai (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.53 Sports (C)
19.00 Avec André Guy (C)
"Gilbert Bécaud"
19.30 La 'p'tite semaine (C)
20.00 Jason King (C)
21.00 Rue des Pignons (C)
21.30 Le 60 (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Art:
"Mort, ou est ta victoire?"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTÉE
454, rue St-Hubert,
Jonquière, Tél.:547-2673
Place du Royaume,
Chicoutimi
Tél.:545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

LUNDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-Matin:
"Le rock du bagne"
10.30 Horizon santé (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma:
"Montagne de verre"
15.00 Pour vous mesdames: (C)
15.30 Pour vous mesdames: (C)
16.00 Flipper (C)
16.30 Patof ville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.00 A la canadienne (C)
21.30 Sam Cade (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Fin de soirée: (C)
"Jerry la grande gueule" (C)

MARDI

8.45 36-24-36
9.00 Ciné-matin:
"Maison du Maltais"
10.30 Personnalité (C)
11.00 Les bout d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma:
"Les paras ont sauté"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames)c)
16.00 La soeur volante (C)
16.30 Patof ville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre Jean jasent (C)
19.30 Hawai 5-0 (C)
20.30 Symphorien (C)
21.00 Les protecteurs (C)
21.30 Que reste-t-il? (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 La Normandise (C)
23.30 Fin de soirée:
"Carnaval des Truands" (C)

Horaires sujets à changements.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM

Michel Langevin à Jonquière

Guitariste et professeur de musique écouté dans un silence éloquent

Par CHRISTIANE

JONQUIERE — Beaucoup de sensibilité dans le jeu de Michel Langevin, qui donnait un récital de guitare classique, au Centre Culturel de Jonquière, hier après-midi. Sensibilité heureusement, car ce jeune musicien ne maîtrise pas tout à fait son instrument qu'il étudie depuis maintenant trois ans, seulement trois ans.

On peut se demander s'il était prêt à se produire, ou alors si le coeur n'y était pas.

Pourtant c'était beau. Malgré tout, et le silence religieux d'un public attentif était, pour l'artiste le témoignage le plus éloquent de leur plaisir à l'entendre.

Appliqué comme un élève, tendu, il buta quelques fois, sans pour autant s'affecter. Son regard rivé sur ses partitions empêcha le mariage entre l'homme et l'instrument; cependant il y avait par-delà l'émotion du guitarisque un quelque chose d'indéfinissable, une douceur intense qui lui donnait une présence, malgré son immobilité sur la scène. Assis sur une chaise, on l'aurait aimé plus près de nous, assis sur le sol, revêtu avec la même simplicité, jouant avec la même sobriété.

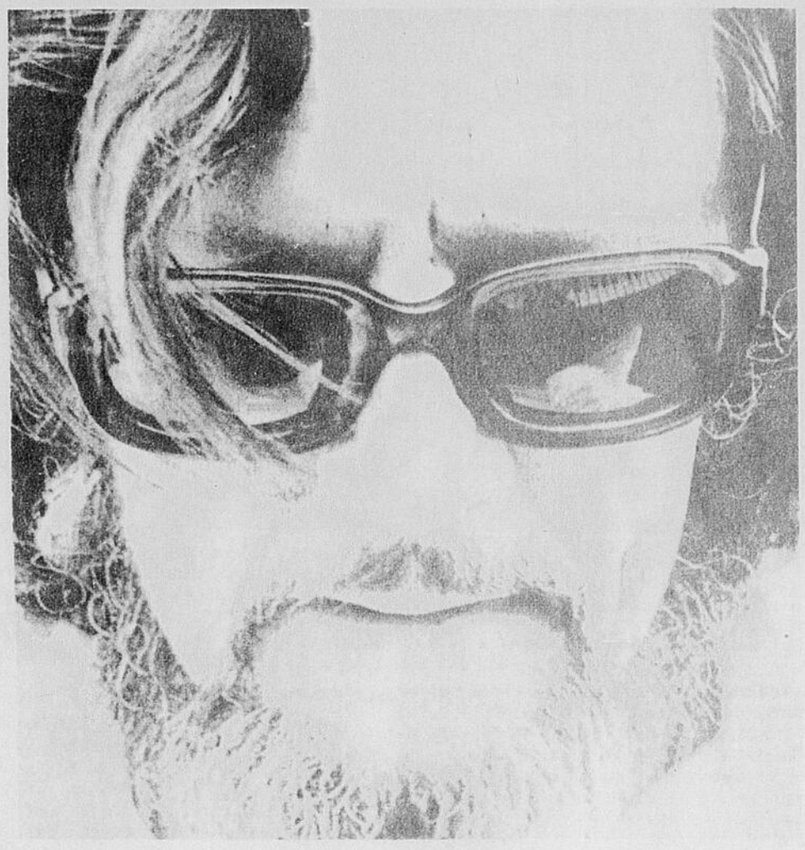
Plus à l'aise dans les mouvements rapides, il s'anima comme une petite flamme vibrante lors du jeu de la dernière valse, de M. Ponce. Son choix musical assez varié correspondant bien à cette impression de langueur et de tranquilité qui planait. Son répertoire se composait aussi bien de la Frescobalde de G. Frescobaldi, de la danse anglaise de J. Dowland, d'une Courante de J.-S. Back que de pièces anonymes qu'on aurait aimé qu'elles ne le soient pas, je pense à Silio M'accorgo, qu'il a d'ailleurs rendu particulièrement bien.

Premier concert d'une série prévue par le Centre Culturel de Jonquière, celui de Michel Langevin a su plaire. Michel, étudie la guitare depuis trois ans avec Marie Prével. Il en est à sa deuxième année d'enseignement à l'école de musique Vincent d'Indy ainsi qu'à l'Université de Montréal.

Il a également ouvert une classe de guitare dans les cadres de l'Orchestre philarmonique de Chicoutimi. En 1970-71, Michel Langevin faisait ses premières expériences de récital dans quelques boîtes à chansons de Montréal.



MICHEL LANGEVIN — Guitariste natif de Kénogami, ce jeune musicien a donné, dimanche après-midi un récital de guitare classique qui ne fut pas sans plaire au public. Un très bon choix de pièces et une grande sensibilité dans l'interprétation ont largement compensé les hésitations et les reprises.



CLAUDE LEVEILLE — Le chanteur-compositeur québécois, Claude Léveillé a été chaudement ovationné lors de son dernier spectacle à Montréal vendredi dernier. C'était le premier spectacle de Léveillé depuis deux ans. Cet artiste de réputation internationale poursuit sa route montante, côtoyant avec persévérance les sommets.

Prix Victor-Morin 1973 attribué à Paul Hébert

Le prix Victor-Morin 1973 de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est attribué à Paul Hébert, directeur artistique du trident de Québec, un des grands noms du théâtre québécois.

Paul Hébert devient le onzième lauréat de ce prix qui reconnaît annuellement depuis 12 ans les mérites et la compétence d'une personnalité québécoise dans le domaine théâtral, soit à la scène, à l'écran ou la télévision. Le prix comporte une bourse de 500 dollars et la remise de la médaille "bene merenti de patria". La présentation officielle aura lieu le 19 novembre, au cours d'une réception en l'honneur du lauréat.

Paul Hébert a fait ses débuts au théâtre en 1945 avec les comédiens de Québec, sous la direction de Pierre Boucher. A titre de boursier, il poursuivit des études en Angleterre, en France et en Italie. De retour au Canada, il fonda le théâtre d'Anjou, à Montréal, puis le théâtre d'été Chanteclerc, à Sainte-Adèle.

Paul Hébert a participé à de nombreuses émissions radiophoniques et télévisées. Il a joué dans plusieurs films ainsi qu'avec la plupart des compagnies théâtrales de la métrépole.

Il a été professeur à l'école nationale de théâtre. Paul Hébert a assumé la vice-présidence du conseil du centre national des arts, ainsi que les fonctions de directeur du conservatoire de Montréal et de Québec.

Directeur artistique du Trident depuis 1970, il a signé plusieurs mises en scène: "Charbonneau et le Chef" en 1971; "Pygmalion" en 1972; "La Mort d'un Commis Voyageur", et "La Chatte sur un Toit Brûlant" en 1973, et sa plus récente réalisation "Québec, Printemps 1918".

Les anciens lauréats du prix Victor-Morin ont été successivement Jean Gascon, Jean Béraud, Yvette Brind'Amour, Marcel Dubé, Gratien Gélinas, Jean Duceppe, Jean-Louis Roux, Gilles Pelletier, Paul Blouin et Claude Jutras.

CINEMA

Alma
Jusqu'au 15 novembre incl.:
"Ce soir et demain: "Les amants de l'Ile du diable"- "Les Amazones du désir".

ARISTOCRATE:
jusqu'au 13 novembre incl.: "L'Interlude".

CANADIEN
Jusqu'au 15 novembre incl.:
Ce soir et demain: "César et Rosalie" - "Les Dynamiteros".

CHICOUTIMI

CAPITOL
Jusqu'au 15 novembre incl.:
Ce soir et demain: "Dernier tango à Paris

CARTIER
jusqu'au 14 novembre incl.:

"L'amour l'après-midi"-

IMPERIAL
Jusqu'au 15 novembre incl.:
Ce soir et demain: "Les insatiables"-"Alexandra aime ma femme, aimez-moi"-

PLACE DU ROYAUME
Salle 1: "Réjeanne Padovani"- "L'homme aux poings d'or"-

Salle 2: "Le grand blond avec une chaussure noire"- "Un homme libre"-

Salle 3: "Prostituée le jour, épouse la nuit"- Féminin féminin-

DOLBEAU

METEORE
Jusqu'au 14 novembre incl:
Ce soir et demain: "Le Mans"- "Rio Lobo"-

JONQUIERE

BELLEVUE
Jusqu'au 15 novembre incl.:
Ce soir et demain: "Le Flingueur"-
"Sabata"

CENTRE
Jusqu'au 15 novembre incl:
Ce soir et demain: "Les insatiables"-
"Alexandra aime ma femme, aimez-moi"-

ELYSEE
Jusqu'au 14 novembre incl.: "L'amour l'après-midi"-

BAGOTVILLE

SAGUENAY
Jusqu'au 15 novembre incl:
Ce soir et demain: "Le flingueur"-"Sabata"

MISTASSINI

ORPHEON
Jusqu'au 15 novembre incl.:
Ce soir et demain: "Une belle tigresse";"Le coup"- Matinée pour enfants: "Aventures en Floride"- 1hr.

Asile politique à un artiste

Un soprano du Bolchoi, Renata Babak, 36 ans, qui participait avec la troupe soviétique à une tournée en Italie, a demandé l'asile politique à la préfecture de police du Turin.

Sa requête ayant été acceptée, la chanteuse a été conduite au camp de refugiés de Patriciano, à Trieste.

Dès l'arrivée de la troupe du Bolchoi en Italie, le 20 octobre, le danseur Anatoli Kleimenov, 39 ans, avait réussi à se rendre au poste de police de l'aéroport de Milan et avait obtenu l'asile politique.

Marc Allegret

Le cinéaste Marc Allegret, décédé récemment à Paris à l'âge de 72 ans, réalisa une cinquantaine de longs métrages dont le dernier "Le Bal du Comte d'Orgel", en 1970.

Il s'était d'abord spécialisé dans les comédies légères telles "La Petite Chocolatière", et "Gribouille".

Pour ses films il choisissait souvent des acteurs inconnus dont plusieurs connurent par la suite une célébrité.

De ce nombre on mentionne Simone Simon, Louis Jourdan, Brigitte Bardot, Jean-Pierre Belmondo et Alain Delon.

Le bateau théâtre "L'escale" confié au Théâtre du Bord de l'eau

Le bateau-théâtre "l'Escale" a été confié à la compagnie du théâtre du Bord de l'eau, St-Marc-sur-Richelieu, par le ministère des Affaires culturelles.

Cette décision repose sur la condition première posée par le ministère, qui est d'assurer au navire une vocation culturelle permanente.

En vertu d'un bail de dix ans, le montant d'un dollar sera versé annuellement par la compagnie théâtrale pour la location du bateau.

Le locataire aura ensuite le choix d'acheter le navire ou de louer pour une seconde décennie. La compagnie aura également la possibilité de remettre le bateau-théâtre au ministère des Affaires culturelles.

La restauration et l'aménagement du navire, avarié quelque peu par un incendie, sont placés sous la responsabilité des nouveaux locataires, aucune subvention ne sera versée à la compagnie.

Louise Forand et Jacques Simard à la salle Cortat de Paris

Deux musiciens québécois, Louise Forand, claveciniste, et Jacques Simard, hautboïste, donnaient hier un récital à la salle Cortot de Paris.

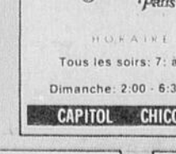
En première partie, ils ont exécuté des oeuvres classiques de François Couperin et Jean-Sébastien Back. La deuxième partie était consacrée aux compositeurs modernes. Dans ce groupe figurait une oeuvre de Jacques Hétu, jouée pour la première fois à Paris.

L'auditoire a réservé un chaleureux accueil aux deux artistes. Louise Forand et Jacques Simard effectuent une tournée en France et en Belgique sous le patronage du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Sinatra

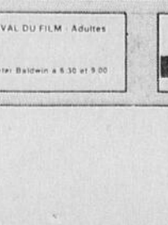
Frank Sinatra a signé un contrat pour deux séries de représentations dans un hôtel de Las Végas. La première commencera le 25 janvier. Au cours des dernières semaines Sinatra a également enrégistré une émission de télévision et un nouveau microsillon.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI



Etudiants de moins de 20 ans avec carte. $1.25 pour Cinéma 1 seulement.
14 ANS
"Réjeanne Padovani"
2ième film:
"L'homme aux poings d'or."
Horaire:
"Padovani": 7:00 10:15
"Homme poings d'or": 8:45

CINEMA 1 POUR TOUS



Le Grand Blond avec une chaussure noire.
2ième film:
"Un homme libre"
Horaire:
"Grand Blond": 7:10 10:20
"Homme Libre": 8:50
Citoyens de 65 ans et plus, joignez-vous à notre 'Club d'âge d'or'.

CINEMA 2 18 ANS Adultes

Prostituée le jour, épouse la nuit aussi
Féminin Féminin.
Horaire:
"Prostituée": 6:45 10:10
"Féminin": 8:25

CINEMA 3

Lundi, Mardi et Mercredi (12-13-14 Nov) FESTIVAL DU FILM - Adultes 1.75 Etudiants .99
ELYSEE
Francesco Rosi
L'AFFAIRE MATTEI (Tous)
Avec Gian Maria Volonte - Peter Baldwin a 6.30 et 9.00 p.m.

CARTIER
Eric Rohmer
L'AMOUR L'APRES MIDI (14 ans)
Avec Zouzou - Bernard Verley a 7.00 et 9.00 p.m.

CINÉMA

Roger Moore est devenu James Bond sans imiter Sean Connery

J'ai rencontré James Bond. Bronzé, mince, extrêmement élégant, et, pourquoi ne pas le dire, très beau.

Il était à Paris pour quelques jours. Pour parler de ses nouvelles aventures cinématographiques.

Vous l'avez deviné, il s'agit de Roger Moore, alias Ivanohé, alias le Saint, alias Brett Sinclair... et comédien choisi par Harry Saltzman pour remplacer dans "Vivre et laisser mourir" Sean Connery qui ne veut plus être "007". Difficile succession si l'on s'en tient à cette redoutable habitude qu'ont public et distributeurs de cataloguer les artistes une fois pour toute dans un genre de rôle, et de fixer un personnage imaginaire sur le physique d'un comédien. Ne risquait-on pas de penser que James Bond, c'est Sean Connery? Surtout après le retentissant échec qui fût James Bond-George Lazanby!.

Roger Moore n'est guère préoccupé par ce problème:

"Je n'y ai pas pensé du tout. Sean est un personnage, et moi un autre... Mon James Bond vient de moi et ne lui ressemblera donc pas. Je n'ai jamais eu peur de cette succession, sans doute parce que je suis d'une nature très inconsciente au fond! Mais quand sont arrivés les dix jours qui précédaient la première à Hollywood, alors subitement j'ai eu peur comme jamais, je ne l'avais eu de toute ma vie. Pas le trac... la vraie "trouille".

Il se cale dans son fauteuil et dans un sourire très britannique, il conclut:

"Mais maintenant, c'est terminé. Je suis à nouveau complètement inconscient."

Il a quelquefois la dent plus dure quand il s'agit de Sean Connery.

PERSONNE N'EST PROPRIETAIRE D'UN ROLE

"Sa conception de James Bond est démodée. Je l'ai rajeuni en refusant de marcher, de parler ou de regarder comme Sean."

En guise de conclusion, il dit:

"Demandez à Sir Laurence Olivier s'il a eu des difficultés à succéder à John Gieguld dans le rôle d'Hamlet.

Personne n'est propriétaire d'un rôle. Et on peut imaginer (pourquoi pas) qu'un jour Sean ait à jouer le Saint... puisque je ne veux plus le jouer.

Et ce rôle là, je l'ai marqué, je crois en lui donnant certaines habitudes comme le tic du sourcil levé que je n'ai jamais dans la vie!"

En attendant de voir en décembre "Vivre et laisser mourir", huitième épisode des aventures imaginées par Ian Fleming, je lui demande de me parler des conditions du tournage.

A-t-il aimés la Jamaïque et la Nouvelle Orléans, où les prises de vues ont été faites?

"Franchement non. Ce sont des endroits fantastiques pour passer des vacances, mais tourner fut très dur.

Les scènes n'étaient pas toujours faciles et il faisait très chaud".

Il se souvient non sans horreur de certains serpents, ou d'autres crocodiles... Et les "James Bond Girls" ces superbes créatures qui entourent à tout moment le héros.

"J'ai amené ma femme à la Nouvelle Orléans. Elle fait divinement le thé pour une Italienne."

Car il s'est marié pour la troisième fois après avoir trouvé le bonheur en Italie.

Et il est parfaitement heureux dans sa maison de campagne près de Londres, entouré de ses enfants.

APRES "IVANOHE LE SAINT, ET BRETT SINCLAIR

"J'ai été 117 fois Ivanohé, et 120 fois le Saint (soit pour 90 pays et pendant 6 mois) avant de devenir le partenaire de Tony Curtis dans "Amicalement vôtre" qui n'a pas mal marché non plus!

La gloire après cela? Je ne crois pas. Oh! je ne suis pas un inconnu pour les téléspectateurs, mais peux vous dire que ce que je reçois le plus ce sont des trophés... pour Tony Curtis.

L'homme de cinéma passe au cinéma. Est-ce très différent?

Bien sûr... complétement. D'abord parce qu'on travaille différemment. Au cinéma on a fait en six mois ce que la télévision tourne en trois semaines. Le cinéma demande d'avantage de soins, d'attention. La télévision exige des idées plus rapides, plus nombreuses.

Peu de comédiens arrivent à s'évader des personnages qu'ils ont créé pour la télévision.

J'ai beaucoup de chance et je le sais. Il est très difficile de passer de la télévision au cinéma pour les comédiens. Et ce n'est pas une question de talent. Je connais tant d'acteurs qui ont un talent fou et qui ne font que de la télévision, parce que personne ne pense à eux au cinéma. Non, c'est vraiment de la chance, et j'en ai beaucoup!

Cela ne m'étonne guère. Avec ce sourire là! Revenons à James Bond:

"Vous savez Harry Saltzman m'a dit que dès le premier film, il avait été question de moi pour jouer James Bond. Il y avait plusieurs candidats et j'étais le troisième de la liste. Maintenant nous en préparons un deuxième, et peut-être un troisième, mais sait-on jamais."

A Paris, il a sacrifié au plaisir du shopping.

"J'aime faire les magasins, mais sans ma femme. J'entre, je dis "Donnez-moi ça et ça". Je paye et je sors... tandis qu'avec elle je suis condamné au lèche vitrine, et j'ai cela en horreur".

Mais il aime par dessus tout l'ambiance de Paris. Ce qui fait le Paris de jours heureux. Il y vient souvent. Dès que son emploi du temps lui permet quelques escapades. Ce qui est assez rare, car il cumule joyeusement les métiers d'acteur, de réalisateur, mais aussi de producteur.

"Tout ce qui touche au cinéma me passionne. Excepté les distributeurs et les publicistes. Par contre j'ai moins d'affection pour le théâtre. J'en ai fait et je ne veux plus en faire. Et si je vais voir beaucoup de films, je vais rarement au théâtre..."

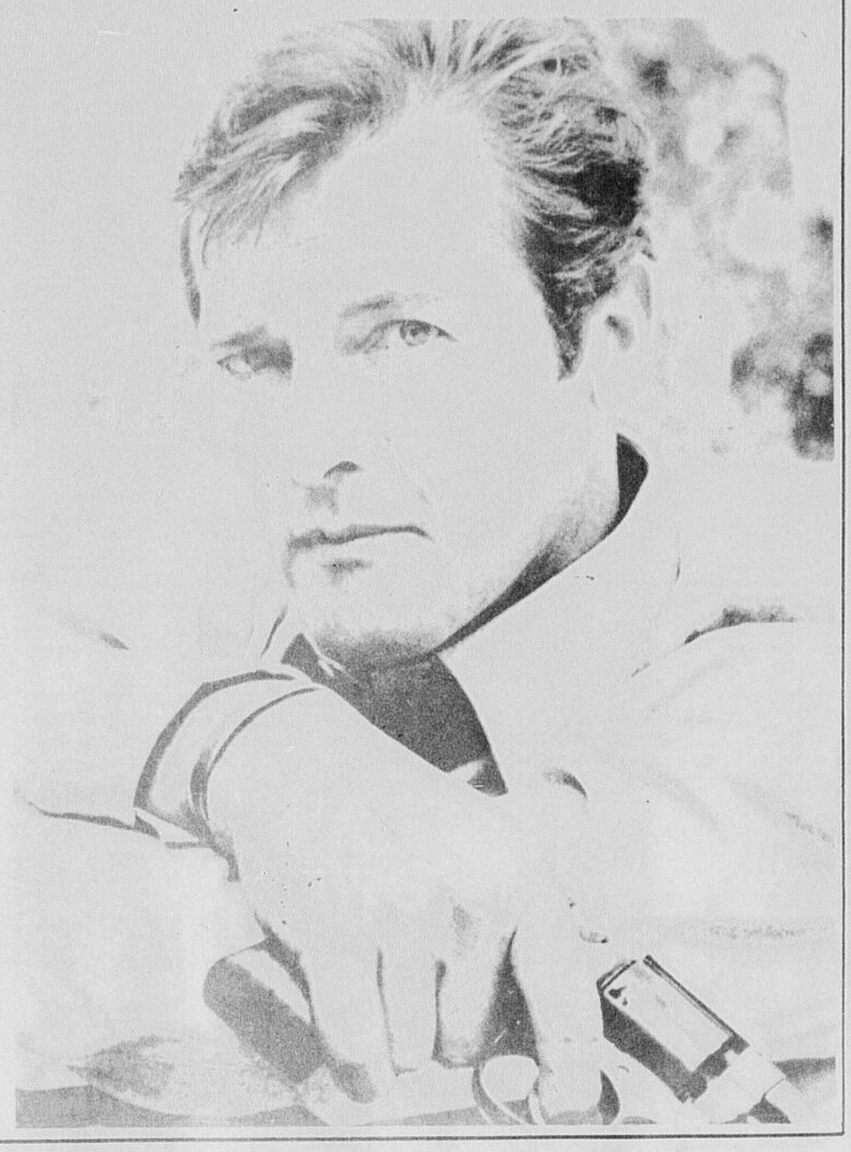
Ses passe-temps? La peinture, le tennis et le cinéma encore et toujours.

Il sert à boire, et se verse une bière après un bref coup d'oeil à sa montre.

"C'est l'heure de la bière. Ce n'est pas très bon pour ma ligne mais quelle importance, puisque de toutes façons en Italie pour la plus grande joie de mes beaux parents, un journaliste m'a gratifié des enfants et des films de James Garner dans un article..."

James Bond surveillant sa ligne. Décidement même les plus grands agents secrets ont ces problèmes! Personne n'est parfait.

Michèle DOKAN





La folle équipée des valseuses

Bertrand Blier, fils de Bernard, dès son entrée dans le cinéma avait beaucoup fait parler de lui avec son premier film "Hitler connais pas", formule originale de film-interview devenant par un habile montage une analyse libre et franche de jeunes nés après 45.

Et puis, il lui aura fallu attendre dix ans avant de réaliser un troisième film (le second Breakdow étant passé un peu inaperçu). Entre temps, il a collaboré à des scénarios et puis l'an dernier, une de ses idées a pris soudain un chemin imprévu:

"J'avais commencé un script pour un film policier. Peu à peu il s'est développé et quand il a atteint 200 pages j'ai pensé qu'il pouvait être édité tout bonnement en roman policier. C'est alors que les personnages m'ont un peu échappé, sont sortis de la série noire, se sont mis à vivre tout autrement. Et je me suis finalement trouvé devant 500 pages d'un livre ne racontant plus une histoire policière mais la folle virée de deux garçons qui se laissent aller joyeusement à tous leurs instincts, ce qui crée pas mal de perturbation partout où ils passent".

Ce roman "Les Valseuses" fut un succès d'édition, et intéressa immédiatement: plusieurs producteurs et réalisateurs. Naturellement Bertrand Blier tint à la mettre en scène lui-même et y parvint sans trop de peine car la provocation presque permanente qui résulte des situations et du comportement des personnages fait figure d'excellent argument commercial dans le cinéma d'aujourd'hui.

Le livre avait choqué maints lecteurs, le film ne sera sans doute pas reçu confortablement par certains spectateurs, car il sera lui aussi agressif, violent, érotique, parfois grossier dans le langage, cynique dans les rapports humains.

Pierrot et Jean-Claude ne sont pourtant pas de vrais voyous.

Ils ont seulement emprunté une voiture un jour pour aller faire un tour. Mais alors qu'ils la ramènent à l'endroit où ils l'avaient prise, ils ont rencontré le propriétaire pas content, se sont battus avec lui, et dès lors un angrenage les a inexorablement entraînés dans une équipe sauvage, joyeuse avec des larcins, des bagarres, des poursuites, des bagnoles, beaucoup de bagnoles, des filles, beaucoup de filles.

Ce qui les attend au bout de la route, ils s'en moquent, ils vivent à leur façon en disant M... à la société.

L'ANTI "ORANGE-MECANIQUE"

"Des contestataires, commente Bernard Blier, mais sans parti, sans idéal, ne vivant que pour eux-mêmes, des jouisseurs, des profiteurs, sympathiques pourtant, parce qu'il valent souvent mieux que les bourgeois qu'ils rencontrent.

Le film sera-t-il vraiment très provocant?

Je l'ai voulu plutôt gai et je crois qu'il fera rire, on pourra y trouver aussi par instant un peu de tendresse, mais je ne peux nier que certaines scènes devraient choquer, en raison du comportement plutôt "débile" des personnages. Ils n'ont rien de héros, ils ont des tas de défauts, ils sont égoïstes, feignants, se consuisent vraiment très mal, lisent à sont et à travers.

Beaucoup de violence?

C'est difficile à dire. La violence existe sur un ton décontracté puisque ses auteurs sont assez inconscients et irresponsables. Rien à voir avec les héros de Kubrick et leur violence mathématique. Les "Valseuses" c'est l'anti "Orange Mécanique".

Avez-vous facilement trouvé vos acteurs?

Il fallait des comédiens ayant instinctivement un style populaire. Gérard Depardieu s'est imposé à moi dès que j'ai vu ses premiers films. Il a une personnalité extraordinaire et je crois qu'il ira très loin.

Son compère Patrick Dewaere a déjà tourné dans "Themroc" le rôle pittoresque du maçon. La fille qui est un peu le leit-motiv de leur équipée, est "Miou-Miou" une pensionnaire du "café de la gare" à qui le cinéma commence à intéresser."

AVENTURE TRAGIQUE POUR JEANNE MOREAU

Parmi cette troupe de jeunes, il y a une grande vedette Jeanne Moreau qui a bien voulu accepter un rôle difficile, celui d'une femme qui sort de prison et qui sympathise d'instinct avec les deux marginaux, mais pour elle, l'aventure se terminera tragiquement.

Comme il s'agit de l'histoire d'une énorme "vadrouille" en zig zag à travers la France d'une sorte de reportage sur une mozaïque d'évènements, on a vu un peu partout la caméra de Bertrand Blier au cours de ces derniers mois, à la Grande Motte et sur les plages du débarquement, à Valence, au Touquet, dans les Alpes, en Bourgogne ou en Normandie, un tournage-Marathon pour un film dont l'auteur ne pourra pas dire qu'il a été trahi par le réalisateur.

René QUINSON

UN PEU DE TOUT SUR LE CINEMA

"CRIS ET CHUCHOTEMENTS"

Liv Ullmann triomphe dans le nouveau film de Bergman: "CRIS et CHUCHOTEMENTS". La comédienne suédoise se trouve actuellement en Italie où sous la direction d'Anthony Harvey elle tourne une nouvelle version de la vie de la Reine Christine, qui donne autrefois à Greta Garbo l'un de ses plus beaux rôles.

Christine reine de Suède abdique en 1855 pour se convertir à la religion catholique, partit pour Rome afin d'obtenir une bénédiction du Pape et tomba amoureuse de son confesseur le cardinal Azzolino. Le tournage a lieu dans de beaux palais italiens, près de Rome et le rôle du cardinal sera joué par Peter Finch.

UN FILM POUR PIERRE PERRET

Pierre Perret qui n'a pas eu beaucoup de chance avec le cinéma. Les deux films dont il fut la vedette "Les patates" et "le Juge" n'ont pas remporté grand succès. Il espère pourtant que la troisième expérience sera la bonne, car il a lui-même écrit le scénario et celui-ci reflète bien l'ambiance tendre, familière et truculente de ses chansons. Titre provisoire "trois hommes dans un bistrot". Ces trois hommes entreront en conflit sentimental pour les beaux yeux d'une jeune serveuse nommée Rose.

Voulant aller jusqu'au bout de son expérience, Pierre Perret mettra le film en scène lui-même. Il est déjà certain de bénéficier des conseils de ses amis Jean Yanne et Pierre Richard.

ROGER VADIM ET LA LIBERTE DE LA FEMME

Le prochain film de Roger Vadim se nommera "la jeune fille assassinée". Il a écrit le scénario de cette histoire qui veut prouver que la liberté de la femme n'est qu'un leurre, que pour être libre une femme doit adhérer à un mouvement politique ou social tel que le MLF (et dès lors elle perd beaucoup de cette liberté). Son héroïne qui veut rompre avec son riche milieu et mener sa vie a sa façon ira d'échec en échec, avant d'être assassiné. L'assassin sera joué par Mathieu Carrière. Pour le rôle de la jeune fille, Roger Vadim cherche une inconnue de 20 ans, une future Brigitte Bardot peut-être.

N'ayant pas trouvé de producteur, il a fondé sa propre société "Paradox films".

JUAN BUNUEL UNE CHRONIQUE MOYENNAGEUSE

Quand il aura terminé son prochain film "Trompe l'oeil" le fils de Luis Bunuel entreprendra "Léonor". Le héros en sera un septuagénaire riche qui a déclaré la guerre à la beauté et aux artistes. S'oppose à lui, une jeune et belle personne. "L'intrigue commente Juan Bunuel suit un chemin difficile entre le sérieux et la fantaisie jusqu'au moment où triomphe la jeune femme".

DU CINEMA POUR FRANCIS PERRIN

Francis Perrin, c'est le jeune comédien qui a le vent en poupe, couvert de prix au Conservatoire, engagé à la Comédie Françoise qu'il déserte aujourd'hui pour triompher au théâtre de boulevard dans la comédie de Barillet-Gredy "Une rose pour le petit déjeuner". On lui a trouvé tellement de fantaisie que l'ORTF a voulu en faire l'animateur de "Midi trente" et ce fut un échec. Francis Perrin est avant tout un acteur, et c'est comme acteur qu'il va sans doute trouver un second épanouissement grâce au cinéma. Les propositions ne lui manquent d'ailleurs pas.

Il a déjà accepté de jouer le principal rôle du prochain film de Jean-Louis Bertucelli "On s'est trompé d'histoire d'amour".

Ensuite, plus ambitieux, il assurera lui-même la mise en scène d'un film "l'Inséductible" dont il a écrit la mise en scène qui lui a permis de s'attribuer un rôle de choix. Il sera en effet le seul interprète masculin parmi 30 comédiennes qui toutes essaient de le séduire sans y parvenir. Parmi elles, Jane Birkin, Judith Magre, Marie-José Nat et ... Alice Sapritch.

PIERRE GRIMBLAT: RETOUR AU LONG METRAGE

Pierre Grimblat, réalisateur de "Cent briques et des tuiles", "l'Empire de la nuit" et autres films policiers étranges et drôles, ne se consacrait plus depuis plusieurs années qu'à de mini-films. Il dirige en effet l'une des plus importantes firmes de production de cinéma publicitaire. Mais le démon de la caméra le taquinait, et il revient actuellement au long métrage en tournant une adaptation du roman de Christian Charrière "Dites-le avec des fleurs".

Il s'agit encore une fois d'un sujet policier baroque basé sur les interrogations d'une jeune employée de maison qui voit tous les habitants de la villa où elle est employée, passer mystérieusement de vie à trépas. Principaux interprètes Delphine Seyrig, Francis Blanche et Fernando Ray. Tournage à San Sebastien.

DUTRONC MARCHAND DE PORTE BONHEURS

Sous la direction de Claude Vital, Jacques Dutronc (dont la dernière chanson le "Testamour" a beaucoup de succès tourne son deuxième film, immédiatement après avoir terminé le premier "Antoine et Sébastien" de Jean-Parie Périer.

Dans "O.K. Léon" il est un marchand de porte-bonheurs en tous genres et les propose aux passants. Superstitieux lui-même, il ne quitte jamais son propre porte-bonheur, un oeil de verre. Ce talisman semble opérer puisque le héros se trouve, à la suite d'un héritage, à la tête d'une immense fortune. Mais celle-ci provient d'un très riche gangster. Et les amis, les complices, les ennemis du défunt, vont se liguer pour reprendre ses biens à l'intrus. Et Dutronc aura besoin de tout son stock de porte-bonheurs pour venir à bout de Maurice Biraud, Daniel Ceccaldi, Paul Prasboist, André Pousse, Jean Servais et quelques autres.

EN BREF

— Cinéma noir: Harry Bellafonte et Sydney Poitier deviennent producteurs associés et tourneront ensemble leur premier film qui racontera l'assassinat d'un chef d'Etat africain.

— Orson Welles prépare son prochain film "de l'autre côté du vent". Certaines séquences seront tournées en Iran et la principale interprète sera d'ailleurs une comédienne de ce pays, Oja Kodar.

— Michel Legrand devient comédien. Il jouera un rôle relativement important dans le prochain film d'Alex Joffé "Coup de foudre". Mais il écrira aussi la musique.

— Charlton Heston va être jaloux. C'est Burt Lancaster qui lui reprend le rôle de "Moïse" dont il s'estimait le titulaire après "Les Dix Commandements". Il s'agit cette fois d'une grande série télévisée américaine, entièrement tournée en Israël et qui racontera la Bible en une centaine d'épisodes.

— Jean Chapat "Les Granges brûlées" aimerait avoir Sophia Loren et Terence Stamp pour son prochain film dont il écrit le scénario. L'histoire se déroule de janvier à septembre 1939 dans un milieu de colons français en Tunisie.

Philippe Labro après "L'Héritier" veut aborder un genre nouveau pour lui, le film sentimental. "Le hasard, la tendresse et la violence" racontera la rencontre d'un sociologue de 50 ans et d'une jeune fille de 25 ans. Ils s'aimeront et l'amour effacera entre eux toute différence d'âge et de pensées. Philippe Labro affirme que cette fois, il n'y aura aucune référence autobiographique. Pas question de journalisme et le héros est plus âgé que lui. Le rôle principal sera joué par Yves Montand. Pour lui aussi, ce sera nouveau car entre les films politiques et les films d'humour, Montand n'avait pas eu depuis longtemps l'occasion de trouver un personnage d'homme tout simplement amoureux. Sa partenaire, Philippe Labro la cherche. Il la veut belle et très naturelle. On ne s'étonnerait pas qu'il fasse à nouveau appel à Dominique Sanda.

FÉMININ QUOTIDIEN

Semaine de la Femme d'Affaire

La femme doit-elle participer à la politique municipale?

Par CHRISTIANE

CHICOUTIMI — "La femme est la gardienne des valeurs et des traditions nationales, sa place sera toujours plus importante au sein de notre société", a écrit le Ministre du Canada, M. Trudeau, s'adressant aux femmes de Carrières à Chicoutimi. A l'occasion de la semaine de la Femme d'affaires, dont l'ouverture avait lieu hier matin, le club de Chicoutimi recevait au déjeuner, le maire de la cité, M. Henri Girard accompagné de son épouse. Ce dernier, élabora quelque peu sur le rôle de la femme au sein du Conseil de Ville.

Sans doute, M. Girard n'a pas nié la présence possible d'élément féminin au sein du Conseil de Ville, disant: "Je ne vois pas pourquoi une femme ne pourrait pas faire partie du Conseil." Soulignant qu'une telle présence dépend d'une option personnelle de la candidate, de son élection, sans pour autant croire que sa venue transformerait ou améliorerait tant soi peu le Conseil actuel. "Peut-être, a-t-il ajouté, pourrait-elle compenser notre point faible qui est la culture. Par un esprit de collectivité elle serait sans doute capable de se consacrer à la réalisation d'un Centre Culturel et d'un musée historique", projets conçus déjà mais seulement en voie de réalisation.

Monsieur Girard, n'a pas semblé de taille à convaincre les dames présentes de sa conviction quant à l'avènement de femmes dans la politique municipale. Il ne parut pas voir pourquoi elle pourrait faire partie du Conseil. Rappelent à ces dernières la charge déjà lourde de leurs responsabilités au sein même du foyer.

Il n'a pas prévu que la pensée et l'expérience féminine pourraient combler la carence de la pensée masculine actuelle, concernant sans doute des problèmes auxquels elle est journellement confrontée à savoir: le logement, la sécurité des enfants (quartier sans trottoir, sans parcs, approche de boulevard dangereuses), les taxes scolaires, le transport des étudiants.

"Il lui faudra, dit-il, être capable de subir la cible à la presse et au jugement du public ainsi qu'à celui de ses confrères. Il lui faudra encore pouvoir être disponible chaque fois que sa présence sera sollicitée pour représenter la Cité.

Selon les personnes de l'auditoire, il ne serait pas plus difficile à une Saguenayenne, d'endosser une responsabilité publique qu'aux françaises de plus en plus nombreuses dans la vie politique de leur municipalité.

Côté pratique, M. Girard rappela à l'assistance, que tout candidat se doit d'être propriétaire (terrain ou maison dont les titres sont à son nom) et demeurer depuis au moins un an dans le quartier qu'elle voudrait représenter.

"Préparez-vous, Monsieur le maire, s'est écriée une dame, on vous présentera une femme pour la prochaine élection!"

A noter que les prochaines activités prévues pour la semaine de la Femme d'affaires se poursuivront comme suit: lundi, 19 hres, assistance au Conseil de Ville à l'Hôtel de ville de Chicoutimi.

Mardi, 18.30 hres, souper causerie à l'Hôtel Chicoutimi, en compagnie de la conférencière invitée, Madame Colette Beauchamps, directrice des relations publiques et de l'Information de la Place des Arts et de l'Opéra du Québec.

Mercredi, 18.30 hres, réception au champs de Courses Hippiques. Cocktail et entrée gratuits.

Jeudi, 20.30 hres, visite au poste de télévision C.J.P.M..



SEMAINE DE LA FEMME D'AFFAIRE — A l'occasion du déjeuner d'ouverture de la semaine de la Femme d'Affaire, monsieur le maire Henri Girard et son épouse étaient les invités d'honneur.

Anne et Mark

L'histoire d'amour de la Princesse et du beau capitaine

LONDRES AFP — La princesse Anne d'Angleterre, qui a eu 23 ans le 15 août dernier, ne coiffera pas sainte Catherine. Son idylle avec un roturier, loin de choquer la cour, qui a consenti sans difficulté au mariage, a répondu à l'attente du peuple britannique.

C'est que, sans avoir la noblesse ou la fortune qui pouvaient faire de lui un prétendant possible à la main de la fille de la reine Elizabeth II, le capitaine de dragons Mark Phillips réunit toutes les qualités qui assurent qu'il ne fera pas tâche aux côtés de l'héritière d'une longue lignée de rois.

Elevé comme un gentilhomme de province, officier formé à Sandhurst dans les meilleures traditions de l'armée britannique, cavalier déjà couvert de gloire, beau garçon, sans être un dandy, il est le prototype de ce qu'une certaine bonne société anglaise pouvait offrir de mieux au coeur d'une princesse.

Mais, plus que tout autre chose, leur passion commune pour le cheval-Anne est le seul membre de la famille royale à avoir poussé aussi loin le goût de la compétition équestre-a permis à leur amour de naître et de se fortifier. L'idylle de la princesse du bel officier est aussi celle de deux sportifs qui ont eu l'occasion de se mesurer et de s'estimer.

PREMIERES RENCONTRES

Anne et Mark se sont rencontrés pour la première fois au cours d'une réception donnée en l'honneur de l'équipe britannique de jumping, à la fin des Jeux olympiques de Mexico en 1968.

Rien ne permet de penser que la princesse ait alors particulièrement remarqué ce jeune homme timide qui n'était encore que suppléant dans la formation britannique et élève-officier à Sandhurst. Toutefois, c'est à la même époque qu'Anne, âgée alors de 18 ans, prit la décision importante pour son avenir de commencer un entraînement sérieux pour la haute compétition hippique, en s'inspirant des conseils d'Alison Oliver, l'une des meilleures cavalières britanniques, qui allait devenir son entraîneur et son amie intime.

Les deux jeunes gens se revirent, au hasard de diverses compétitions hippiques. L'année 1971 allait marquer un tournant dans leurs carrières équestres respectives. En avril, Mark Phillips remporta avec brio le concours complet de Badminton et Anne, sur son cheval Doublet, cadeau de la reine, se classa cinquième, malgré la concurrence très âpre d'une cinquantaine des meilleurs cavaliers européens.

Cinq mois plus tard, Anne d'Angleterre faisait la preuve définitive de ses qualités d'écuyère en devenant championne d'Europe de concours complet à Burghley. C'était un succès de prestige considérable.

L'IDYLLE

D'après les témoignages concordants de plusieurs amis du couple, l'idylle commença à s'ébaucher en mars 1972 au cours de la soirée qui clôtura le concours hippique de Crookham, dans le Hampshire. Anne y avait été invitée par Michael et Sally Bullet, et son chevalier servant d'un soir n'était autre que Mark Phillips.

Mais rien en transpira dans le public de ce qui ne semblait alors qu'une camaraderie banale. Les noces d'argent de la reine, à l'automne suivant, vinrent raviver dans les coeurs britanniques la nostalgie des amours princières. Toutes les jeunes filles ne trouvent pas l'homme de leur vie à treize ans l'âge de Juliette lorsqu'elle rencontra Roméo, l'âge d'Elizabeth lorsqu'elle s'éprit de Philip, mais Anne avait 22 ans et des millions d'Anglais rêvaient de la voir amoureuse.

LES PRETENDANTS

On refit alors le compte des prétendants possibles de la princesse. On citait Lord Irwin, l'héritier du deuxième comte de Halifax, noblesse récente, mais fortune considérable, et Richard Meade, avec qui on l'avait aperçue dansant longuement dans une boîte de nuit de Munich, à l'issue des derniers Jeux olympiques. Mark Phillips, qui était lui aussi à Munich, cette fois comme membre à part entière de l'équipe britannique de jumping, avec laquelle il décrocha une Médaille d'or, ne paraissait pas faire figure de candidat sérieux.

AMOURS SECRETES

En l'espace d'un mois, le jeune officier de dragons éclipsa tous ses rivaux. Les journaux populaires révélèrent que le lieutenant et la princesse passaient pratiquement tous leurs week-ends ensemble à chasser à courre le renard ou le cerf. Le tapage fait alors dans la presse sur le goût "barbare" de la princesse pour ce sport, jugé cruel par les amis des bêtes, et ils sont nombreux en Angleterre, masqua encore quelque temps l'idylle qui s'ébauchait.

Anne vint de plus en plus souvent visiter secrètement la demeure des Phillips, à Great Somerford, dans le Wiltshire, à quelque 75 milles à l'ouest de Londres.

Les villageois ne manquèrent pas de remarquer la ressemblance troublante avec la fille de la reine de cette cavalière distinguée, qui venait en compagnie de Mark au rendez-vous de l'équipage de chasse à courre du Duc de Beaufort, devant le pub du Volontaire.

Mais, lorsqu'il ne leur fut plus permis de douter de l'identité de la mystérieuse visiteuse, toujours suivie à distance respectueuse de son détective privé, les habitants de Great Somerford surent se montrer discrets.

Le charme du Bocage, l'écho nostalgique de cors et des trompes de chasse, les chevauchées dans la campagne mouillée, ont laissé dans le coeur des deux jeunes gens l'empreinte de cet automne cher au poète.

LES CHOSES S'EBRUITENT

Il n'a cependant pas fallu beaucoup attendre pour que la nouvelle de l'idylle se répande. Quelques photos du couple rayonnant, surpris au cours d'une promenade à cheval, dévoilèrent au monde entier l'amour de la princesse. Lorsque Mark fut à son tour reçu à deux reprises par la reine et le duc d'Edimbourg au château de Sandrigham, dans le Norfolk, les derniers doutes des moins crédules se dissipèrent.

Désormais prouchassés en tous lieux par une meute de photographes et de reporters, les deux jeunes gens durent recourir à de véritables "ruses de Sioux" pour préserver leur intimité.

John Sturgis, ami d'enfance de Mark, a révélé qu'ils devaient changer de voiture en route ou se cacher dans le van servant à transporter les chevaux du jeune homme, lorsqu'ils se sentaient suivis de trop près par les journalistes.

SEPARATION

En janvier, on annonça le départ du lieutenant pour l'Allemagne, où le premier Régiment des dragons de la reine venait d'être affecté. On crut à une séparation de longue durée, imposée par le respect des convenances particulières à la famille royale.

Seule dans sa voiture de sport bleue, la princesse Anne accompagna Mark jusque sur le quai du port de Harwich, où l'attendait le ferry de Hambourg.

Stupéfaits, les dockers purent alors voir le jeune officier se pencher tendrement sur Anne et l'embrasser longuement sur les lèvres.

Mais, contrairement à toute attente, la séparation ne fut jamais longue. Mark revenait pratiquement tous les week-ends en Angleterre revoir Anne.

Il avait un bon prétexte pour cela, puisqu'il était censé entraîner le cheval de la reine, Colombus. Mais l'alibi ne pouvait tromper personne. Plusieurs députés travaillistes s'émurent de voir le jeune officier multiplier les permissions spéciales en Angleterre.

REACTION AU PALAIS

Les rumeurs d'une idylle s'amplifièrent au point que le Palais de Buckingham réagit, qu'au début de mars, en affirmant que les jeunes gens n'étaient "rien de plus que de bons amis partageant un amour commun pour les chevaux".

Le lendemain, la princesse démentait catégoriquement à son tour. Mark lui emboîta le pas quelques jours plus tard.

Ces démentis successifs ne convainquirent naturellement personne. La princesse se facha tout rouge devant les photographes qui s'agglutinaient autour d'elle, alors qu'elle s'entraînait pour le concours hippique international de Badminton.

"Vous commencez à m'horripiler, je viens juste de mettre mon cheval au point et vous venez le troubler. Les chevaux sont très sensibles, ils ne sont pas comme les êtres humains et ne comprennent pas la raison de tout ce remue-ménage", leur dit-elle tout d'un trait.

LA GRANDE NOUVELLE

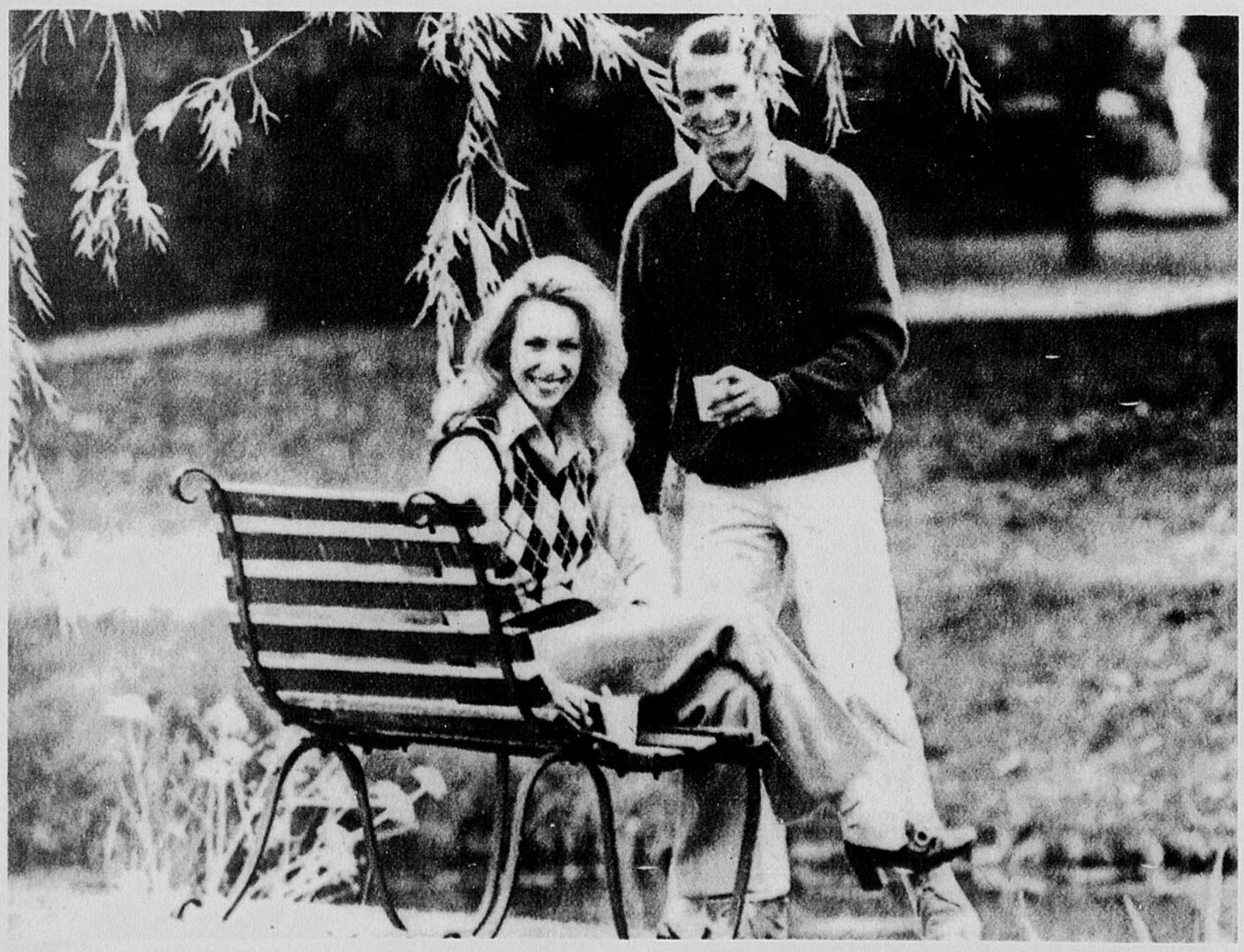
Ce "remue-ménage" ne cessa pas, et pour cause. Le 29 mai, un communiqué du Palais de Buckingham annonçait officiellement que la princesse Anne et le lieutenant Mark Phillips étaient fiancés.

Ils s'étaient secrètement promis l'un à l'autre à la mi-avril, au cours des épreuves de Badminton.

Mark, "pétrifié de terreur", avait fait sa demande en mariage à la reine et au duc d'Edimbourg.

Le Conseil Privé de la reine, le premier ministre et le Cabinet avaient été informés à l'avance de la nouvelle. Le monde pouvait l'être à son tour.

Mark, promu depuis au rang de capitaine, épouse solennellement la princesse Anne, mercredi prochain, à l'abbaye de Westminster.



ANNE ET MARK — Unis par la même passion des chevaux, leur amour triomphe de la tradition. La noblesse du coeur l'emporte sur la noblesse du nom, à la grande satisfaction du peuple Anglais.

PATRONS



Patron imprimé: 9247
Grs: 10½ - 18½
Par: Marian Martin.

Le trio aux coutures amincissantes met en vedette le nouveau blouson plus long, sans manche qui avantage votre silhouette.
Patron imprimé: 9247
Demi-grandeurs: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½.
La grandeur 14½ (buste 37) requiert 13/4 verges de 45 pouces pour la blouse, 1 5/8 verge pour le blouson, 2 1/4 verge pour le pantalon.
0.75¢
Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.
Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).
Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25.
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00.
Livre de crochet "Instant": $1.00.
Livre pour économiser "Instant": $1.00.
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00.
Livre pour courtepointes no 14: $1.00.
Livre complet pour cadeaux: $1.00.
Livre "Instant" macramé: $1.00.
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60.
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: $0.60.
Livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: $0.60.
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60.
Livre 12 patrons courtepointes no 12: $0.60.

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7
Nom _____
Adresse _____
Numéro _____
Taille _____

MODE





LE COUTURIER BEENE ET SES MODELES PRINTANNIERS. Cette collection de Geoffrey Beene, présentée à New York, fait voir, à gauche, une jolie robe verte faisant un pli à la taille et, à droite, un pyjama de soirée, en tissu imprimé, rose et vert, avec de larges manches bouffantes.





UN MESSAGE PRINTANIER. Le couturier Giorgio di Sant'Angelo présente quelque chose d'attrayant pour la tenue printannière. A gauche, une robe longue en coton, de couleur pâle, peut très bien se porter avec un chemisier de la même couleur. A droite, le mannequin présente une jolie robe blanche retenue par une seule épaulette, dont le devant est serti de pierres bleues. Cette démonstration avait lieu, à New York, récemment.

Tenues d'hôtesse: la revanche de la couture drapée

(N.A.P.) — Un nouveau code de la mode habillée est en train de naître qui nous ramène à une vue plus saine du plaisir de recevoir. L'ancien style "habillé" qui donnait le ton aux réceptions, abandonne cet air un peu "sur le qui vive", guindé et respectable qui était le sien, pour faire place à un charme plus intimiste.

Hormis la grande occasion "mondaine", on aime être à l'aise et libre de ses mouvements, même dans les plus jolies toilettes. On se sent alors plus confortable dans de longues robes souples qui ont presque la mollesse d'un déshabillé - suprême ironie -

LA COUTURE DRAPEE GAGNE

Il y a, de par le monde, deux grandes tendances dans l'art du vêtement: celle qui correspond à la couture drapée et celle qui concerne la couture cousue. La couture drapée fut, à l'aube des siècles, celle de presque toute l'humanité. Elle reste celle de beaucoup de pays encore. Ensuite, vint la couture coupée, ajustée, combinée, montée, "cousue" et recousue.

Le grand engouement pour le naturel qui sévit depuis quelques années remet à la mode l'ampleur drapée, le vague, le flou du tissu jeté sur le corps et voilà que les envolées de la couture drapée modifient même la mode de la couture cousue.

Toutes les coupes en gandoura, djellaba, boubou, sont reprises, différemment interprétées, par les créateurs européens pour ces heures de la journée où l'on sort, où l'on reçoit.

La Haute Couture a créé nombre de ces tenues désinvoltes et brillantes. Le prêt à porter a adapté cette formule, simple et très séduisante, à ses propres objectifs.

Les femmes chez-elles pourront assez facilement exécuter ces tenues fascinantes par la couleur et le détail, qui peuvent devenir riches d'inventions nouvelles selon la personnalité de celles qui les exécutent.

LES GRANDES AMPLEURS DE GANDOURAS

A cette mode, certains tissus se prêtent mieux que d'autres: le crêpe, par exemple, le satin, le jersey de soie, la mousseline. Nous avons noté pour vous une ample gandoura de crêpe Georgette couleur feu que Givenchy a conçu avec un col-écharpe noué dans le dos, ou une longue robe de satin que Lanvin boutonne de haut en bas; et aussi, en jersey de soie unie, une robe-housse froncée au décolleté que Saint-Laurent couvre d'un semblable manteau en mousseline imprimée de moirures multicolores.

L'ampleur est toujours répartie par des fronces à l'encolure; le manteau flotte au vent, ouvert.

Nous avons aimé aussi les longues robes en jersey imprimé d'un écossais géant que proposent "Germaine et Jane", comme les amples robes d'hôtesse de jersey couvert de fleurs et de feuillages touffus que créa Rodier pour la rentrée.

Toutes ces robes ont en commun le tissu de qualité ultra-souple, l'imprimé ou le ton rare, l'ampleur qui glisse sur le corps sans marquer la taille, s'enroule ou se drape. Elles sont miraculeuses pour dissimuler un embonpoint naissant.

LES PYJAMAS DE GALA

Dans un style peut-être plus facile à porter, ce succès général du flottant et du flou a permis l'éclosion de nombreux pyjamas du soir. Ici, c'est Lanvin qui lance le kimono du soir et son pantalon en satin noir imprimé de fleurs japonaises oranges; là, c'est Saint-Laurent qui offre des pyjamas du soir coupés dans un crêpe à pastilles; là encore, c'est Patou dont l'ensemble pantalon et veste de mousseline est tout rebrodé de fleurs et de palmes or.

Tous ont en commun le pantalon large et rond, la veste ample, tunique judoka et paletot ouvert sur une blouse.

L'IMPRIME ENVERS ET CONTRE TOUT

Si beaucoup de ces tenues d'hôtesse sont réalisées en Haute Couture dans d'admirables tissus unis ou façonnés, en relief, la mode jeunesse les veut imprimés. Le choix est grand entre les imprimés exclusif de Lanvin, géométries savamment conçues par des artistes, ou ceux d'Ungaro, plus poétiques et jouant de mélanges à différentes échelles, les unis rebrodés ou pailletés et même les cotonnades piquées, matelassées, perlées, brodées de façon à être méconnaissables, sans parler des imprimés 1973 à grandes fleurs sauvages sur fond foncé ou gerbes romantiques comme jetées sur fond clair. (NAP)



LA COLLECTION DU PRINTEMPS, DESSINEE PAR BROOKS. Une longue robe noire qui descend à la cheville est admirée par l'actrice Ann-Margret, à droite, portant un large chapeau blanc. "Je me cherche quelque chose qui offre de la dentelle et des plumes car je suis passionnée par ce style toilette, disait-elle. Les plumes, c'est quelque chose de doux qui vous donnent l'impression d'une étreinte".

Le retour de la mode à l'élégance

Par MARGARET NESS

NEW YORK PC — Les robes longues et celles qui arrêtent à la cheville seront encore les préférées cette saison-ci, pour les évènements mondains. Mais certains détails seront changés.

Les robes longues ne sont guère pratiques pour les femmes qui doivent stationner elles-mêmes leur automobile et marcher dans la neige. C'est pourquoi, cette année, on a vu des retours aux robes du soir courtes. Certains créateurs ont présenté une autre version, juste au-dessus de la cheville. D'autres ont tenté d'utiliser des robes dont le bord est inégal.

La longueur mise à part, le détail le plus important, pour les robes du soir, c'est le brillant. "On retourne actuellement à l'élégance, dit Halston, l'un des dessinateurs les plus influents en ce moment. Les gens ont cessé de vouloir avoir l'air pauvre."

Le brillant est obtenu par les tissus métalliques, les sequins, les paillettes et le lurex. Les paillettes d'or utilisées par Donald Brooks qui les a éparpillées de façon inégale sur une robe de chiffon de laine brune, sont le dernier cri de l'élégance distinguée.

LES CHANDAILS

La mode des tissus métalliques a été illustrée par Nat Kaplan, cette saison-ci, pour des chandails. Il a présenté entre autres un chandail de tricot métallique gris perle, accompagné d'une jupe de satin, longue ou courte, et d'un cardigan de même tricot.

Adèle Simpson présente une robe longue, pailletée d'or, accompagnée d'un cardigan long, de même tissu. Elle a créé aussi une robe longue, en jersey brun mat, accompagné d'un cardigan pailleté.

Goldworm a présenté un tailleur de type Chanel, en lainage beige pour le soir; la jaquette est ornée d'une bordure or. Dans les collections parisiennes, Saint-Laurent a présenté un cardigan gris perle, porté avec une robe de crêpe noir dont la jupe à plis s'arrêtait à la cheville. Cette robe se vendait $3,000.

Ce serait une bonne idée d'acheter un cardigan métallique ou pailleté, pour donner une vie nouvelle à une vieille robe à laquelle on aurait enlevé tout ornement pour la faire paraître excessivement simple.

Les robes à dos découvert sont très en vogue, de même que les robes qui découvrent les épaules. Ces deux styles vont très bien avec le cardigan brillant ou encore avec les longs boas de plumes qui sont très portés cette saison-ci. On utilisera beaucoup de plumes comme garniture. Donald Brooks, par exemple, a bordé une robe de chiffon couleur taupe avec de la plume d'autruche et y a ajouté une grande étole triangulaire, bordée d'autruche.

La fourrure, également, apparaît sur plusieurs robes pour le soir, soit au bas de la jupe, soit au bord des manches. Suzy Perette a créé une robe de crêpe ivoire, dont la jupe large est bordée d'opossum décoloré.

Les tailleurs pour le théâtre ont été remis à la mode. Certains sont en tissus du soir et ont des jupes longues, d'autres sont en tissus de jour.

Parmi les tissus du soir, cet hiver, on verra du lamé ultra-mince, du satin, du chiffon, du velours coupé, des tricots métalliques, de la gabardine de laine, du crêpe de laine et du jersey matte.

INFORMATION

CBJ
RADIO-CANADA
1580

INFORMATION 6h00
7h00
INFORMATION 8h00
9h00
INFORMATION 10h00
INFORMATION 11h00
12h00
INFORMATION
13h00
INFORMATION 14h00
INFORMATION 15h00
16h00
INFORMATION
17h00
INFORMATION 18h00
19h00
INFORMATION
20h00
INFORMATION
21h00
22h00
23h00
24h00

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Lundi, le 12 novembre 1973 | page 13

Revers aux points et aux poings

Le National a eu sa leçon

André Lestourneau

CHICOUTIMI - Les joueurs du National de Laval se souviendront tres certainement de leur premier voyage à Chicoutimi et de l'accueil ''chaleureux'' accordé par les Saguenéens, des gens hospitaliers qui ont une bonne mémoire et qui savent bien faire les choses.

En fait, les Lavallois ont appris à leurs dépens qu'il n'était pas bon d'abuser de la rudesse et que les Saguenéens pouvaient se servir aussi de leurs poings. La leçon mérite tout au moins à la méditation.

En moins de temps qu'il ne faut pour prévenir l'adversaire, les Saguenéens ont pris leur revanche et fait maison nette. Le match n'était avancé que de 50 secondes, que chacun avait enlevé ses gants et commencé le combat.

Marc Desforges, qui en avait gros sur le coeur, a commencé le bal. Tout le monde a suivi. Parmi les belligérants, Sylvain Tremblay et Paul Arseneau ont fait figure de héros, servant plusieurs coups de poings à leur opposants.

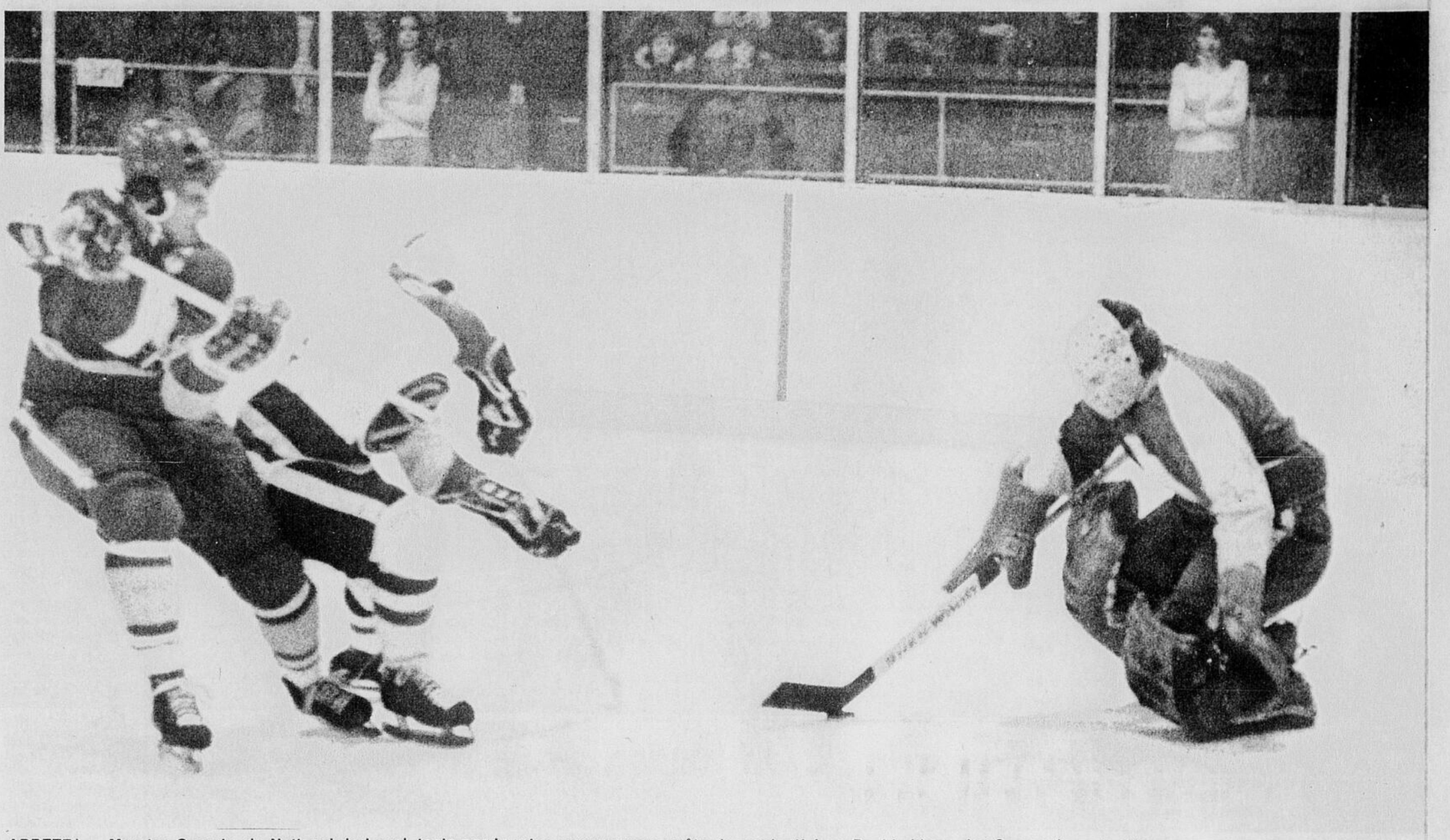
Pour un, le jeune Despathie a imploré clémence à Arseneault tandis que Tremblay s'est promené devant le banc des visiteurs, comme s'il était chez lui. Il a fallu plus de vingt minutes pour rétablir la paix et l'intervention des policiers municipaux pour assurer le contrôle derrière le banc des visiteurs.

Dans cet échange de bons souhaits, l'officiel Hugues Veilleux s'est montré bon garçon, ne distribuant que 64 minutes de pénalisation et oubliant de sévir contre Arseneau.

En plus de perdre aux poings, les Lavallois ont encaissé un revers de 5 à 3 contre les Saguenéens qui ont ainsi augmenté leur emprise sur le quatrième rang.

Chez les locaux, le capitaine Jean-Paul Leblanc a été de nouveau l'inspiration des siens, en marquant deux buts dont le dernier dans un filet désert. Mario Gaudet, Michel Dubois et Gilles Quintal ont complété le pointage pour les vainqueurs.

Marcel Dumais a égalé deux fois le compte pour les visiteurs, tandis Michel Bossé enregistrait le troisième point. Le gardien Robert Sauvé a été mis à l'épreuve 51 fois au cours de la rencontre et sans sa brillante tenue, son équipe aurait sûrement encaissé un revers encore plus humiliant. Un commentaire de Gilles Quintal, auteur du but gagnant et anciennement du Laval, a bien résumé les faits.'' Ils ont eu leur leçon. J'en suis très fier et j'espère qu'ils en prendront bonne note pour les prochains matches''.



ARRETE! — Maurice Gervais, du National de Laval, tente par tous les moyens pour arrêter le combatif Jean-Paul Leblanc, des Saguenéens de Chicoutimi. Peine perdue puisque Leblanc se rendra jusqu'au gardien Robert Sauvé pour marquer le troisième filet des Chicoutimiens. (Photo Réal Tremblay)

"Je n'avais rien demandé à mes joueurs"

— Germain Munger —

CHICOUTIMI - ''Je ne leur avais pas donné l'ordre et je ne leur avais rien demandé''. Tels ont été les commentaires de l'instructeur Germain Munger qui tentait d'excuser ses protégés, à la suite de leur victoire aux poings contre le National de Laval.

''Je ne croyais pas que mes joueurs nourissaient autant de rancune, a-t-il poursuivi. Ce sont des jeunes et il fallait qu'ils se vident le coeur. L'important est qu'il n'y a pas eu de blessé et qu'ils sont maintenant soulagés''.

Munger a passé en revue le film de la bagarre. ''Nous avons été loyals dans nos combats et contrairement à ce que pense l'instructeur du Laval, nous avions seulement 19 joueurs en uniforme. Le pire est que nous aurons probablement des amendes''.

Au sujet des visiteurs, Munger a mentionné qu'il s'attendait à une plus forte opposition et qu'il croyait que cette guerre se poursuivrait tout au cours de la saison. ''Je ne suis pas le genre d'instructeur à favoriser ce style de jeu, mais il sera difficile de faire la paix''.

De ses protégés, Munger a eu un bon mot pour le jeune Michel Tremblay qui a recueilli trois passes au cours du match, en plus de bien jouer défensivement. ''Pour un jeune de son âge, il m'a surpris lorsqu'il a gelé le disque sur le bord de la rampe vers la toute fin de la rencontre''.

Par ailleurs, l'instructeur du Laval s'est montré plus astucieux que l'officiel Hugues Veilleux alors qu'il ne restait que quelques secondes à écouler dans le match.

Pour bien se situer, soulignons qu'un règlement stipule que le club receveur à toujours le dernier mot quand vient le temps de choisir les joueurs à envoyer dans la mêlée.

Lacroix a donc voulu retirer son joueur d'attaque André Perreault, pour le remplacer par un autre. Or, comme il s'agissait d'un deuxième changement et que Chicoutimi avait fait connaître sa formation, l'officiel a voulu refuser à cette tactique.

Le pilote du National s'est montré plus rusé que l'officiel et a obtenu gain de cause en prétextant que son joueur était blessé. Le jeu a repris par la suite, pendant que les spectateurs criaient à l'injustice.

Ligue junior régionale

Les formations de tête augmentent leur avance

Pierre Raymond

ALMA — Les trois formations qui détiennent la tête du classement de la ligue junior régionale ont prouvé leur suprématie au cours de la journée d'hier en remportant toutes trois des victoires aux dépens des équipes de dernières positions.

A Alma, les Saguenéens de Chicoutimi ont gagné deux autres points au classement en défaisant les Aiglons par le compte de 6 à 2.

Les représentants de la formation saguenéenne ont employé la robustesse pour éliminer les joueurs de Réal Tremblay et Carol Bellemarre, les Chicoutimiens ont pris une avance de trois buts en période médiane et utilisant leur pesanteur, les Saguenéens n'ont laissé aucune chance aux Aiglons de reprendre le temps perdu.

Jean Labelle, Lambert Tremblay, Sylvain Tremblay, Pierre Girard Sr., Denis Bouchard et Alain Blais ont compté pour les Saguenéens tandis que les buts d'Alma appartiennent à Mario Chabot et Martin Gagnon.

LE NATIONAL LESSIVE LES CASTORS

Les Castors de Dolbeau, pour leur part, ont subi leur neuvième défaite de la saison aux mains du National de Port-Alfred. Les joueurs de la Baie ont en effet enregistré leur troisième blanchissage de la campagne par le pointage de 7 à 0.

Les hommes de Georges Angrignon ont littéralement découragé les Castors en première période en marquant tous les buts. Le prolifique compteur du National, Christian Boudreault a contribué une fois de plus à la victoire des siens en enfilant quatre buts, en plus de récolter deux mentions d'assistance.

Les Castors se sont réveillés seulement en deuxième période mais il était définitivement trop tard puisque la tornade avait déjà fait son oeuvre. Les Castors ne sont pas chanceux depuis quelque temps étant handicapés par l'absence de plusieurs joueurs.

En plus des quatre produits de Boudreault, Jean-Claude Ouellet, Luc Fortier et Normand Tremblay ont également laissé leur marque à Dolbeau.

LES MARQUIS FONT LA FETE

Les Marquis de Jonquière n'ont rien ménagé pour surclasser les Ouananiches de Roberval en remportant une magistrale victoire de 25 à 6. Plusieurs joueurs des Marquis ont profité de cette circonstance pour gagner du terrain au classement des compteurs.

A un certain moment, le gardien des Robervalois, André Roberge, las de toujours voir les joueurs adverses souriants, a tout laissé tomber et s'est dirigé vers le vestiaire des siens abandonnant ses coéquipiers à leur sort.

Parmi ceux qui ont profité de cette avalanche de buts, nous retrouvons Marcellin Boudreault, cinq buts, Luc Vigneault et Martin Voyer, chacun quatre, Serge Gendron, trois, Gilles Dicaire, Germain Lessard, Michel Tremblay et Bernard Vigneault, chacun deux filets tandis que Michel Lebrasseur en marquait un. Pour les perdants, Daniel Couture a marqué à deux reprises. Julien Joncas, Roger Tremblay, Alain Flamand et Maurice Paradis ont enfilé les autres buts.

Echec des Remparts

A Montréal, le Junior a humilié les Remparts de Québec alors que Mario Tremblay a réussi le truc du chapeau et Allen Pike a marqué deux buts pour les vainqueurs tandis que Réal Cloutier évitait le zéro aux visiteurs.

A Shawinigan, les Dynamos ont surclassé les Draveurs de Trois-Rivières 7-3 alors que Richard Poisson a été le meilleur compteur des vainqueurs avec le tour du chapeau.

A Cornwall, les Royals ont déclassé les Eperviers de Sorel 11-3.

Yvon Dissotel et Gary McGregor ont été les meilleurs des vainqueurs avec deux buts chacun tandis que Jacques Cossette, Pierre Larouche et Denis Carufell évitaient l'humiliation totale aux visiteurs.

Enfin, à Hull, les Castors de Sherbrooke ont supplanté les Festivals 2-1 grâce à un but de Dwayne Byers dans la 3e période.

Richard Dubreuil a marqué l'autre but des vainqueurs tandis que Gary McFaydyen évitait le zéro aux locaux.

Serge Aubry sait réparer ses erreurs

MICHEL MAGNY

QUEBEC - Serge Aubry sait admettre ses erreurs, mais il sait aussi les racheter. Et de quelle façon? Grâce à son brio devant le filet, les Nordiques de Québec ont rejoint les Whalers de la Nouvelle-Angleterre au sommet de la division Est de l'Association mondiale, hier soir, alors qu'ils les ont vaincus par un pointage de 3-2, au Colisée de Québec.

''Une erreur de jugement de ma part a permis le premier but des Whalers'', de commenter Aubry à l'issue de la rencontre. ''Tom Webster filait à droite et je lui ai laissé trop de place en couvrant mal mes hommes'', d'enchaîner Aubry. Mais celui-ci aurait pu ajouter que François Lacombe, qui avait donné les devants 1-0 aux Nordiques au premier engagement, avait laissé filer Webster à son aise. Par la suite, les 6,777 spectateurs ont vu Aubry se racheter de brillante façon refusant de céder devant les attaques soutenues des Whalers.

Ce but de Webster réduisait la marge à 2-1, Serge Bernier avait auparavant réussi à déjouer Bruce Landom, après avoir pris possession du disque au centre de la patinoire pour ensuite bafouer quatre joueurs des Whalers avec d'habiles feintes et surprendre un Landom abasourdi.

Cette performance d'Aubry n'a pas surpris l'instructeur Jacques Plante. ''Serge garde les buts merveilleusement bien depuis quelques rencontres. Je ne peux dire que c'est sa meilleure performance de la campagne, car il nous a joué quelques bonnes parties de cette façon,'' a-t-il souligné après la joute.

Brad Sellwood, qui s'en était pris à Serge Bernier au premier engagement sans que les deux hommes ne puissent toutefois échanger de coups, se souviendra longtemps de son altercation avec Pierre Guité, au deuxième engagement. Après avoir durement mis en échec Guité le long de la rampe, celui-ci s'est relevé pour engager le combat avec Sellwood. Deux puissantes droites de Guité ont suffi pour expédier Sellwood à l'hôpital, inconscient.

Aux dernières nouvelles, Sellwood avait rejoint l'équipe, mais il devra subir des examens au Rayon-X, demain, lors du retour des Whalers à Boston, car on craint une fracture au visage.

Tirant de l'arrière 3-1, suite au but de Robert Guindon en dernière période, les Whalers ont forcé le jeu pour finalement voir leurs efforts couronnés par le but de Guy Smith. Et Aubry devait par la suite s'occuper de préserver l'avance des siens.

Les Alouettes n'ont pas donné de chance aux Argos

TORONTO PC - Les Alouettes de Montréal ont blanchi les Argos de Toronto 22-0 dans les 20 minutes de surtemps hier en les éliminant 32-10 en demi-finale de la CFE.

La victoire permettra aux Alouettes d'affronter les Rough Riders d'Ottawa en finale de l'Est dimanche prochain.

Des touchées de Larry Smith et Johnny Rodgers, plus deux placements, un simple et une transformation de Don Sweet ont donné 20 points aux Alouettes en surtemps, ajoutés au touché de sûreté concédé par Zenon Andrusyshyn. Sweet n'a pu convertir le dernier majeur des vainqueurs parce qu'il n'y avait plus de ballon.

En temps régulier, John Harvey avait marqué un touché et Sweet avait botté un placement et un converti tandis que Andrusyshyn y allait de trois placements et un simple, le 3ième placement égalant les chances à 10-10 dans la dernière de jeu et nécessitant le surtemps.

Les Argos n'ont marqué aucun majeur, ce qui a incité la foule de 33,135 à huer le quart Joe Theisman avant la fin de la première demie et à réclamer son adjoint Mike Rae qui n'a toutefois fait son apparition qu'à la fin de la 2ième période de surtemps, soit juste avant les sautes d'humeur qui ont marqué la fin du match. Gene Mack, des Argos, a été banni du match et deux pénalités au total de 40 verges ont avancé le ballon au 13 du Toronto, d'où George Mira a complété une passe majeure à Rodgers.

Après le long simple d'Andrusyshyn dans le premier quart, les Alouettes ont effectué une longue poussée de 76 verges dans la 2ième résultant au majeur de Harvey.

Andrusyshyn a botté des placements de 35 et 14 verges dans la 3ième quart, où Sweet en a réussi un de 46, son plus long de la saison. Andrusushyn a égalé les chances à 13:51 du 4ième quart, mais a concédé un touché de sûreté au tout début de la première période supplémentaire.

Sweet a ensuite ajouté un placement de 43 verges, un simple de 27 et un autre placement de 38 en donnant une avance de 19-10 aux Alouettes.

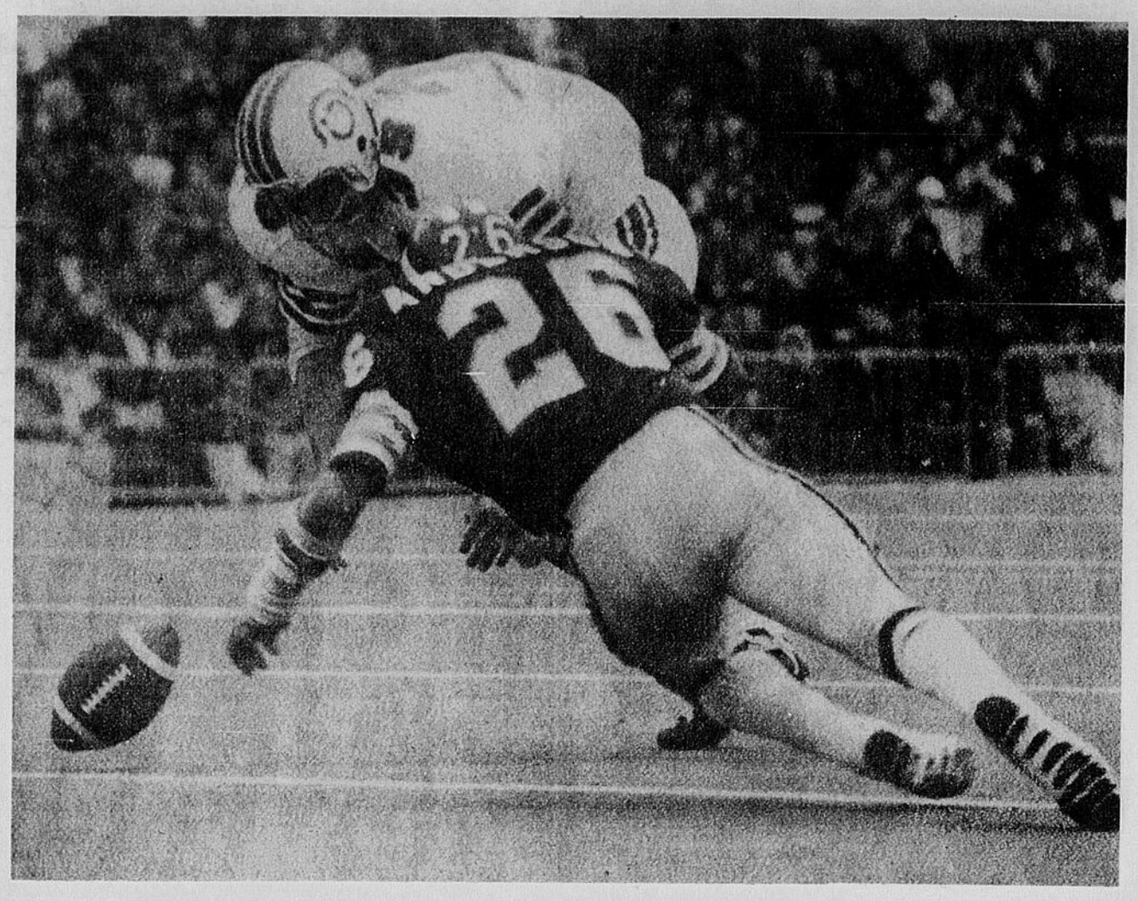
Ron Perrowne a intercepté une passe de Theisman a ramené la ballon au 4 des Argos en préparant le majeur de Smith sur une course de deux verges.

Les Alouettes comptaient deux blessé sérieux après le match, Tony Proudfott ayant été transporté à l'hôpital et Peter Dalla Riva, blessé au genou au 4ième quart et incapable de revenir au jeu par la suite.

On ignore la gravité de la blessure de Proudfott et on ne sait pas si Dalla Riva pourra jouer contre Ottawa dimanche prochain.

Steve Feerughelli a gagné 121 des 263 verges des Alouettes au sol, contre les 121 des Argos.

Toronto a gagné 133 verges dans les airs, contre 86 par Mira, des Alouettes.



ECHAPPEE — Ward Smith, des Alouettes de Montréal, se prépare à recouvrer le ballon que vient d'échapper Tim Anderson, des Argonauts de Toronto. (Téléphoto PC)

Theismann aimerait rester à Toronto

TORONTO (PC) — La saison des Argos de Toronto a pris fin hier avec leur revers de 32—10 aux mains des Alouettes de Montréal et c'était probablement le dernier match au football canadien pour le quart-arrière Joe Theismann.

Theismann utilisait son option cette année et rejoindrait les rangs des Dolphons de Miami, de la LNF.

"Tout dépend de la direction des Argos, a déclaré le quart-arrière déçu des huées de la foule. Je sais ce que je veux et j'aimerais rester ici. Contrairement à ce que pensent mes détracteurs, je suis capable d'évoluer à mon poste mieux que n'importe qui".

Par ailleurs, il critiquait un officiel qui a refusé un premier essai aux Argos sur un effort de Bill Simmons dans le 4e quart.

D'autre part, Theismann a admis avoir entendu les huées, ajoutant qu'elles avaient certes plus affecté son épouse dans les estrades que lui sur le terrain.

Selon lui, le match révélait bien le problème de la saison pour les Argos, soit le manque de régularité dans l'attaque au sol et un changement continuel des receveurs de passes.

Le pilote John Rauch a révélé qu'il n'avait pas remplacé Theismann par Rae à la fin du match dans le but d'apaiser la foule.

Levy veut modifier le règlement des retours de bottés

TORONTO (PC) - Marv Levy, instructeur des Alouettes de Montréal, a fait hier une violente sortie contre les préposés aux règlements de la Ligue canadienne de football à la suite de la victoire de ses protégés 32 à 10 sur les Argonauts de Toronto, dans la demi-finale de la Conférence de l'Est.

"Si les gens qui font les règlements ne les modifient au sujet des retours de bottés de dégagement, c'est qu'ils sont barbares," a lancé Levy.

L'instructeur des Alouettes faisait allusion aux blessures subies pas Tony Proudfoot et Ron Perowne, tous deux blessés au moment où ils se sont emparés du ballon après un botté de dégagement. Proudfoot a été amené sur une civière hors du terrain. Leur absence, lors du match de finale dimanche prochain à Ottawa, pourrait être coûteuse à l'équipe montréalaise.

"Il n'y a aucune raison pour qu'une équipe ne puisse pas protéger ses joueurs qui portent le ballon lors des retours de bottés de dégagement", a déclaré Levy qui en est à sa permière saison dans la LCF.

"Je ne comprends pas, a dit Levy, que ces gens puissent se dire civilisés".

Proudfoot a été conduit à l'hôpital et des examens radiographiques ont permis de diagnostiquer une fracture à une côte, a indiqué Levy qui a cependant révélé qu'aucun diagnostic n'a pu être porté sur les blessures subies par Perowne.

Un ailier rapproché, Peter Dalla-Riva a été blessé au genou droit alors qu'il s'était emparé du ballon sur un retour de botté de dégagement au 4ième quart.

"Je m'élançais vers le porteur du ballon quand j'ai été frappé de côté par Eric Allen, spécialiste des retours de botté, a raconté Dalla-Riva, et j'ai entendu craquer mon genou droit. J'ignore si cette blessure est grave, les médecins ne m'ont pas encore examiné, a poursuivi Dalla-Riva qui, après être passe au vestiaire, a pu assister au surtemps.

Au sujet du choix du botté d'envoi au début du surtemps, Levy a admis que ce jeu est efficace en autant qu'il réussit.

L'instructeur des Alouettes a déclaré par ailleurs que ses défenseurs ont été efficaces particulièrement au quatrième quart lorsqu'ils ont pu empêcher les Argos de réussir un placement. Les Alouettes se préparent maintenant au match final qu'ils disputeront dimanche prochain contres les Rough Riders d'Ottawa.

Le demi-arrière Steve Ferrughelli qui a gagné un total de 121 verges pendant le match s'est déclaré très heureux. Il a réussi à percer le solide jeu défensif de Jim Stillwagon et de Granny Liggins des Argonauts.

"Je pense, a dit Ferrughelli, que j'ai réussi à déjouer Stillwagon quelques fois." Il a cependant admis que ses courses sont généralement arrêtées par le secondeur des Argonauts.

Cela a pris du temps à nos joueurs à s'habituer au gazon artificiel a conclu Ferrughelli, mais les Argonauts n'étaient plus dans le match pendant le surtemps.

Essor sans précédent pour le ski de fond

Le ski subit une transformation drastique alors qu'il y a environ 20 à 25 ans, le ski de fond était à peu près le seul élément de compétition valable.

Le saut était également pratiqué de façon courante et les amateurs de ce genre d'épreuve se retrouvaient en nombre assez impressionnant.

Le ski alpin connaissait tout de même une popularité marquée mais il ne jouissait pas de la faveur publique, du moins pas autant qu'on peut le constater aujourd'hui. Graduellement, le ski alpin a pris une place prépondérante et les équipements classiques que peuvent se procurer les skieurs, aliés aux aménagements modernes que l'on retrouve dans les centres actuels, facilitent la pratique de ce mode de discipline sportive. Ce qui fait que les adeptes se comptent par centaines de milliers à travers tout le pays.

On assiste toutefois, à l'heure actuelle, à un retour en force du ski nordique qui jouit d'un essor sans précédent et qui crée une nouvelle évolution, tant sur le plan sportif, qu'économique. Alors qu'il y a environ quatre ou cinq ans un magasin d'équipements sportifs ne pouvait écouler beaucoup plus que cinq équipements de ski de fond durant une saison, on doit admettre que les temps ont bien changé.

Les ventes ont doublé

L'an passé, un seul magasin bien connu dans la région a vendu plus de 1,500 équipements alors que cette saison, le même magasin estime pouvoir mettre sur le marché pas moins de 3,000 équipements. Même si ce sont des estimations qui peuvent paraître un peu osées, il n'en reste pas moins que le ski de fond a repris sa place au soleil.

Fait également à souligner, les skieurs alpins sont aussi nombreux qu'auparavant et les ventes sont stables dans ce secteur bien précis. C'est donc dire que l'on se trouve devant une situation de force qui fait que la génération d'âge moyen qui passait l'hiver en pantoufles, assis au coin du feu, a subitement décidé depuis quatre ou cinq ans, de ressusciter et de prendre une part plus active au développement du secteur sportif.

Les jeunes n'en continuent pas moins leur poussée offensive et ils maintiennent leur allure de participation à un rythme accéléré. Ce que l'on remarque avec plaisir toutefois, c'est le fait que plusieurs compétiteurs en ski alpin ont décidé d'adopter également le ski de fond comme un autre élément de compétition tout aussi valable.

Skieurs plus complets

Très prochainement, on a de bonnes chances de se retrouver devant un groupe de plus en plus volumineux de skieurs qui pratiqueront les deux sortes d'épreuves, soit l'alpin et le nordique; constituant ainsi une catégorie de skieurs plus complets.

Les anciens se rappellent les prouesses d'un Conrad Delisle de Québec qui fut reconnu durant de nombreuses années, comme le meilleur skieur quatre épreuves au Québec. Delisle contrôlait avec puissance les quatre styles obligatoires: la descente, le slalom, la course et le saut.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Emile Clouston de Port-Alfred a connu lui aussi la même gloire, mais sur le plan régional seulement. Il n'est pas impossible que l'on se retrouve, avant longtemps, devant une situation analogue. Pour l'évolution du ski, c'est une promesse de succès.

Un amusement public

Ce qui fait toutefois la grande popularité du ski de fond, est dû au fait que c'est une discipline à laquelle les membres de toute la famille peuvent prendre une part active, petits ou grands. Dans les différents secteurs, les clubs de fondeurs naissent et grandissent à vue d'oeil et il n'est pas rare de retrouver un club de ski de fond qui regroupe pas moins de 200 à 300 membres.

La vente de cartes familiales est un atout précieux à la croissance de ces clubs et il est à espérer que l'enthousiasme va se maintenir. Un peu partout, on trace des pistes bien déblayées à la disposition des skieurs et il est facile de s'y promener en toute sécurité.



JULIEN GAGNON

Parmi les trois principaux clubs de la région qui sont appelés à jouer un rôle assez important, on peut mentionner le club Bec-Scie, le club de ski de fond de Chicoutimi et le club Villebois d'Alma. Aux trois endroits, on travaille présentement à apporter des corrections et des améliorations dans les pistes car on veut être prêt lorsque la saison d'hiver arrivera pour de bon et il semble que cela ne tardera pas.

Divergence d'opinion

Un petit problème reste à régler au sein de SKISAGLAC, suite au retrait du club de ski de fond Bec-Scie de l'Association régionale. Evidemment que les dirigeants n'apprécient pas tellement une telle décision et on est convaincu qu'à la Baie des Ha Ha, tout se passe à l'envers, car le retrait du ski de fond vient après celui du club de ski alpin et de la patrouille de ski qui ont déjà abandonné l'Association régionale depuis un certain temps déjà.

Maurice Roux, le président du comité du ski de fond du Bec-Scie est d'opinion qu'il n'est pas logique de débourser une somme variant entre $250 à $300 pour payer les frais de cotisation à SKISAGLAC alors que son groupement opère uniquement en fonction du ski-familial et qu'aucun coureur n'est intéressé à participer aux activités sanctionnées par l'Association régionale.

Cette opinion du président n'est toutefois pas endossée par les dirigeants du ski régional et c'est là où les violons ne s'accordent pas. C'est une question qui devra être réglée à l'amiable, sans employer les excès de langage et la manière forte car j'ai l'impression que d'autres clubs pourraient bien poser le même geste que celui posé par le ski de fond du Bec-Scie. Un retrait à la chaîne ne serait pas à souhaiter car SKISAGLAC a besoin des contributions de tous les clubs pour pouvoir administrer.

Saskatchewan se montre plus opportuniste que Vancouver

Les Roughriders de la Saskatchewan ont profité de toutes les opportunités pour éliminer les Lions de la C.-B. 33-13 en demi-finale de la RFO.

Evoluant 19,373 partisans sous un froid de 22 degrés, les Riders ont profité de trois interceptions, d'un échappé et d'une punition-clé aux Lions.

Les Lions avaient pris une avance de 10-0 dans le match.

Les Riders affronteront les Eskimos à Edmonton dans la finale de l'Ouest dimanche prochain.

Charlie Collins a complété aux Riders dans le 4e quart. George Reed, sur un plongeon d'une verge, et Steve Molnar, sur des plongeons de deux et une verge, ont réussi les autres touchés des vainqueurs, dont Jack Abendschan a botté trois transformations et des placements de 12 à 26 verges.

John Musson a marqué le seul majeur des Lions sur un plongeon de trois verges, lequel avait été préparé par un jeu aérien de 66 verges de Jim Zoung.

Ivan MacMillan a complété le total des vaincus avec un converti et des placements de 43 et 19 verges.

Une interception par Lorne Richardson a préparé le premier placement des Riders et un échappé a préparé le 2e tandis qu'une interception par Ted Bushinski a construit indirectement au premier touché de Molnar.

D'ailleurs, ce touché a résulté directement d'une obstruction des Lions dans leur zone des buts. Le 2e majeur de Molnar a résulté d'une interception par Collins.

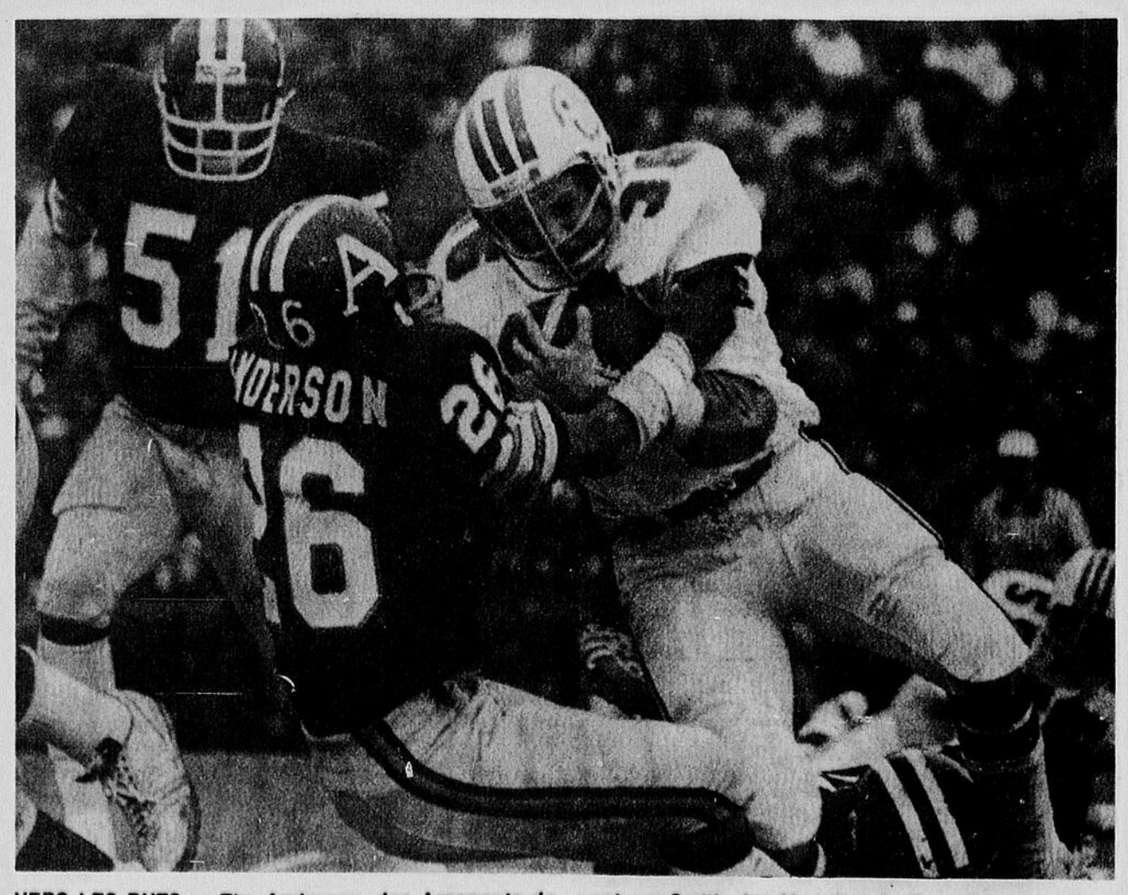
La ligne défensive des Riders a constamment pressé les deux quarts des Lions, Moorhead et Karl Douglas.

Les Riders ont gagné 166 verges au sol, contre 85 par les Lions.

Saskatchewan a dominé dans les airs par la marge de 189-180.

Reed a gagné 133 verges au sol et 30 dans les airs avec trois passes.

Lancaster a complété 13 de ses 23 passes, accordant une interception, contre 7-19 par Moorhead, y compris trois interceptions.



VERS LES BUTS — Tim Anderson, des Argonauts de Toronto, tombe à la renverse après avoir été frappé par Larry Smith, des Alouettes de Montréal, qui se dirige vers la zone des buts. (Téléphoto PC)

Talbot est plus que satisfait de ses joueurs

Pierre Bourdon

MONTREAL - La joie régnait samedi soir, au Forum de Montréal, dans le vestiaire des Blues de St-Louis, alors que nous y avons rencontré l'heureux instructeur Jean-Guy Talbot, suite à la surprenante victoire de ses joueurs, au pointage de 5-0, aux dépens des Canadiens de Montréal.

"Je ne puis à date exiger plus de mes hommes. Lors des quatre dernières rencontres disputées à l'étranger, nous avions une fiche magnifique de trois victoires et un match nul. Mes gardiens John Davidson et Wayne Stephenson, se défendent très bien, tandis que sur le plan de l'attaque, nous remarquons une nette amélioration. D'autre part, notre défensive est splendide", d'affirmer Jean-Guy Talbot, exfameux défenseur du Bleu Blanc Rouge.

Alors que nous demandions à Jean-Guy Talbot ses pronostics d'ici la fin de la saison, ce dernier de nous avouer: "Nous nous devons de continuer à travailler sans relâche, mais, l'idéal est d'y aller partie par partie, sans penser trop à l'avenir".

A la suite de leur triomphe de samedi face aux Canadiens, les Blues de St-Louis se retrouvaient en troisième position au classement de la division Ouest de la Ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Black Hawks de Chicago (ceci évidemment avant le match qu'ils disputaient hier soir aux Flyers de Philadelphie). Seuls Philadelphie et Atlanta devancent les Blues dans l'Ouest.

"L'année dernière, au cours des 78 matches réguliers nous avons amassé 32 victoires, 34 défaites et 12 parties nulles pour une quatrième position au classement de notre division, et il est assuré que nous tenterons par tous les moyens, de faire encore meilleure figure cette année", selon Talbot.

"Nous sommes privilégiés de compter dans notre alignement sur la présence de hockeyeurs expérimentés tels que Glen Sether, Don Aurey, Lou Angotti qui ont l'expérience de matches contre les clubs les plus expérimentés. Ajoutez à cela les Pierre Plante, Gary Unger, Bob Kelly (auteur de deux buts samedi), Wayne Merrick, des jeunes qui n'ont pas froid aux yeux et vous avez devant vous une combinaison de talents impressionnante", de commenter Jean-Guy Talbot, qui s'affairait à plier bagage pour s'envoler vers Philadelphie avec son club. Durant ce temps, dans la chambre des Canadiens, c'était beaucoup plus lugubre et personne ne parlait fort. Seul Henri Richard, qui soit dit en passant, venait de disputer un excellent match, tentait d'expliquer la situation confuse en disant: "Il y a de ces soirs où rien ne marche pour une équipe".

En terminant, saviez-vous que l'an dernier, les Canadiens n'ont perdu que quatre matches au Forum?

Actuellement, après la rencontre du 10 novembre, le Bleu Blanc Rouge a déjà subi trois revers!

Guy Charron marque trois buts

Rod Gilbert conduit les Rangers à la victoire

NEW-YORK (PA) — Rod Gilbert a complété un tour du chapeau et a ainsi permis aux Rangers de New-York d'emporter une victoire de 5 à 1 aux dépens des Islanders de New-York dans un match de la Ligue nationale disputé hier a New-York. Les autres compteurs des Rangers ont été Robert Rousseau et Bad Bradpark. Billy Harris a sauvé l'honneur des Islanders en comptant au premier vingt.

PHILADELPHIE MONTE EN TETE

PHILADELPHIE (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont emporté hier une victoire difficile de 4 à 3 aux dépens des Blues de St-Louis dans un match de la ligue nationale disputé hier à Philadelphie. Cette victoire des Flyers les propulse seuls en tête de la division ouest de la ligue avec une avance de deux points sur les Flames d'Atlanta.

RALLIEMENT DES BRUINS

BOSTON (PA) — Quatre buts en trosième période ont permis aux Bruins de Boston d'emporter la victoire sur les Canucks de Vancouver dans un match de la Ligue nationale disputé hier à Boston.

Jocelyn Guèvremont avait donné l'avance aux Canucks en première période alors que les Bruins étaient en déficit de deux hommes.

En deuxième des buts de Bobby Orr et d'André Savard ont permis l'un d'égaliser les chances, l'autre de donner une avance de 1 but aux Bruins. Darryl Estradon a consolidé cette avance. Un but d'Esposito en troisième période est venu compléter le pointage.

Cette victoire des Bruins est venue confirmer leur suprématie en tête de la division Est de la Ligue nationale.

DETROIT TRIOMPHE DES LEAFS

DETROIT (PC) — Un tour du chapeau de Guy Charron et deux buts de Nick Libett a permis aux Reds Wings de Détroit d'arracher une victoire de 5 à 4 aux dépens des Maple Leafs de Toronto dans un match de la Ligue nationale, disputé hier à Détroit.

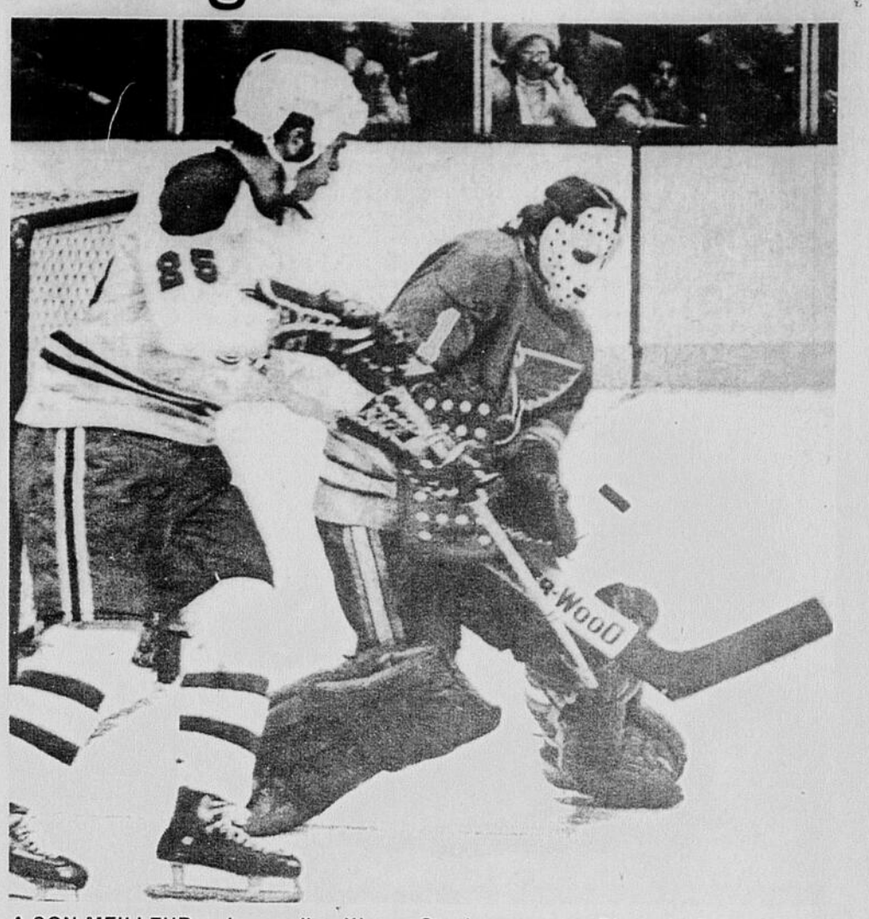
Les filets des Leafs ont été marqués par Norm Ullman, Ron Ellis Paul Henderson et Jim McJenny.

Charron a compté ses deux premiers buts en première période. Son troisième filet est intervenu en deuxième engagement. Charron en est à son deuxième tour du chapeau en une quinzaine.

QUARANTIEME ZERO D'ESPOSITO

LOS ANGELES (PA) — La tenue exemplaire de Tony Esposito a permis hier soir aux Black Hawks de Chicago de remporter une victoire facile sur les Kings de Los Angeles lors d'un match de la Ligue nationale. C'est le 40ième blanchissage réussi par Esposito depuis le début de sa carrière et son deuxième en trois jours.

Les défenseurs des Hawks ont bien secondé Esposito et les Kings n'ont pu répliquer aux trois buts des Hawks marqués par Dennis Hull, Stan Mikita et Darcy Rota.



A SON MEILLEUR — Le gardien Wayne Stephenson, des Blues de St-Louis, s'est montré à son meilleur lors du match de samedi, au Forum, pour blanchir les Canadiens au compte de 5 à 0. Sur le présent jeu, Stephenson vient de frustrer Jacques Lemaire. (Téléphoto PC)



AVEC SON PATIN — Le spectaculaire Bobby Orr, des Bruins de Boston, contrôle le disque avec son patin après avoir brisé son bâton, sous le regard impuissant de Gerry O'Flaherty, des Canucks de Vancouvers. (Téléphoto PC)

Supériorité des judokas d'Alma

ALMA — Une soixantaine de judokas venant de huit clubs différents dans la région ont participé, samedi, au premier tournoi régional organisé cette saison.

Disputé au dojo du campus collégial d'Alma, le tournoi était réservé aux détenteurs de ceintures, couleur jaune et orange, dans les catégories cadets, espoirs et seniors. Fait à signaler, c'est que sur cinq épreuves disputées dans les catégories de poids, les judokas d'Alma ont pris la première place à quatre reprises. Voici les principaux résultats de ces compétitions:

Classe des moins 128 livres: Claude Bélanger, Palestre Arvida et Danny Perron,
moins 139 livres: Bertrand Lavoie et Gabriel Julien, campus d'Alma.
moins 154 livres: Gaétan Boudreault, Institut Alma et Serge Gauthier, collège de Chicoutimi.
moins de 176 livres: Sylvain Renaud, Institut Alma et Alain Cauchon, campus Alma.
moins 205 livres: Roger Villeneuve, campus Alma et Gilles Fournier, Institut Chicoutimi.

Geoffrion croit que ses Flames peuvent faire mieux que l'an dernier

Les Flames d'Atlanta ne semblent pas connaître la malchance qui s'acharne habituellement aux clubs à leur deuxième saison dans un circuit.

Au fait, après avoir raté les séries de fin de saison de peu dans la LNH l'an dernier, les Flames ne se sont pas laissés abattre.

D'ailleurs, ils peuvent compter sur des foules enthousiastes en qualité de premier club de hockey majeur dans le sud.

Ils ont connu un bon début de saison et n'accusaient qu'un retard de deux points sur les meneurs de la division Ouest hier soir.

Les Flames comptent au moins huit anciens joueurs des filiales des Canadiens de Montréal et ils connaissaient déjà l'ivresse de la victoire avant de rejoindre leur nouveau club.

Noël Price, Bob Paradise, Keith McCreary, Léon Rochefort, Chuck Arnason, Ray Comeau, Bob Murray et le gardien Phil Myre ont tous déjà participé à des saisons victorieuses dans le passé.

Il faut ajouter le directeur-gérant Cliff Fletcher et le pilote Bernie Geoffrion, autres anciens des Canadiens et on comprendra l'esprit des Flames.

"Je ne garantis pas une coupe Stnaley, mais nous songeons dès maintenant à une place dans les séries, a dit Geoffrion. Mes gars ont accompli du très bon boulot."

AMELIORATION

"Je crois que nous pouvons faire beaucoup mieux que l'an dernier, a ajouté Geoffrion. Les Flames ont présenté une fiche de 25-38-15 en 1972-73.

"Ce sera plus difficile cette année, car tout le monde nous prendra plus au sérieux, mais nous avons amélioré notre personnel et je crois que nous avons de bonnes chances de participer aux séries de fin de saison."

Les nouveaux venus sont le centre Tom Lysiak, de la LJO l'an dernier, les défenseurs Jean Lemieux et Bob Murray.

Geoffrion a signalé le travail de Lysiak, "qui a toutes les qualités pour briller sous la grande tente".

De plus, trois jeunes vétérans, formant un trio, semblent s'être retrouvés. Il s'agit de Rochefort, meilleur compteur du club avec six buts, Comeau avec 12 points et Jacques Richard, avec trois buts et cinq aides.

"Il ne s'agit pas de mon premier trio, a affirmé Geoffrion. Je les ai mis ensemble parce qu'ils sont Canadiens français et forment un groupe homogène."

Minnesota s'assure une égalité en tête

Les Vikings du Minnesota ont écrasé les Lions de Détroit 28-7 hier en s'assurant au moins une égalité au 1er rang dans la conférence Centrale de la LNF.

Les Vikings en étaient à leur 14e victoire d'affilée, y compris une fiche de 5-0 dans les matches hors concours, et à leur 12e aux dépens des Lions.

Les Vikings n'ont plus besoin que d'une victoire dans leurs cinq derniers matches pour s'assurer le titre dans leur conférence.

SUR LE NEZ

Piste Saguenay

Course no-1 $400

3. Ferry Grattan, Léon Jean, 5.70, 3.00, 2.70, 7. Step Moraka, G. Bouchard, 3.40, 2.80, 6. Sis Oregon, V. McCarvill, 5.30.
Ont aussi couru: Bullet Kast, Orléons Girl, Milissa Dares, Master Brian. Temps: 2.14.

Course no-2 $350

1. Peanut Boy, R. Lambert, 10.80, 4.40, 2.50, 2. Canadian Lobell, J.G. Duchesne, 3.50, 2.70, 7. Flashy Merry, Nicole Bélanger, 2.70.
Ont aussi couru: Cax Scott, Cash Frisco, Stormy Will, Bold Cross. Temps: 2.14.1. Pari-double: (3-1) $48.20.

Course no-3 $350

6. Mistinget Tracy, Léon Jean, 4.00, 2.80, 3.20, 7. Gallant Blue, Clarence Tremblay, 3.10, 2.70, 5. New Rhythm, Yvon Boivin, 12.10.
Ont aussi couru: Follow Abe, Hasty Chance, Lord Wilson, Smoky Seven Up. Temps: 2.13.3.

Course no-4 $250

7. Erla May Cash, R. Marquis, 3.60, 2.20, 3. Columbus Creed, Léon Jean, 2.10.
Ont aussi couru: Rideau Star, Doctor Croft, Dennis Angus, Boaz, Golden Jersey. Temps: 2.14.1. Quinella:(3-7) $3.80.

Course no-5 $700

2. Mikes Time, R. Violette, 4.10, 2.80, 2.60, 3. Burly Scot, V. McCarvill, 2.60, 2.40, 5. Mauds Champ, G. Bouchard, 2.40.
Ont aussi couru: Comet Coloniale, Jamie Dazz, Therese de Tracy. Temps: 2.10.

Course no-6 $250

1. Just Scott, L. G. Martel, 3.80, 2.80, 7. Grand Pick, Clarence Tremblay, 3.70.
Ont aussi couru: Bradshaw, Pepper Yates, Petrel, Miss Valey Cash, Jay Diamond. Temps: 2.17. Quinella: (1-7) $6.70.

Course no-7 $300

7. Drummond Chuck, Y. Bélanger, 5.40, 3.50, 2.70, 1. Baron de Tracy, G. Asselin, 8.10, 3.10, 3. Blazer Majesty, J. P. Boily, 3.20.
Ont aussi couru: Sams Sam, Richard Belle, Beverly G., Lyhight Patrol. Temps: 2.17.1.

Course no-8 $250

7. Comet Mar Mic, L.G. Martel, 5.30, 3.40, 5. Rocky Frisco, Carol Corneau, 3.60.
Ont aussi couru: Meadow Victor, Vickies Bay Boy, Nirco, Star Man, Beau Blazes. Temps: 2.17.1. Quinella: (5-7) $7.50.

Course no-9 $250

2. Castor, Léon Jean, 3.60, 2.60, 2.40, 5. Argyel Dolly, B. Voyer, 3.20, 2.90, 6. Irish Times, C. Loughren, 3.20.
Ont aussi couru:Trailer Profit, John Glenn, Queens Partner, The Healer.

Course no-10 $300

4. Chancy Byrd, J.G. Duchesne, 15.70, 3.00, 3. Canadian Sunset, R. Lambert, 3.20.
Ont aussi couru: Fea Wejover, B. B. Sharp, Russell Reel, Timely Stone, Miss Duke Demon. Temps: 2.15.3. Exacta: (4-3) $26.00.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

Hier
Jonquière 25 — Roberval 6
Port-Alfred 7 — Dolbeau 0
Chicoutimi 6 — Alma 2

	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	10	1	1	91	47	21
Chicoutimi	9	3	0	102	38	18
Port-Alfred	7	3	0	60	37	14
Alma	5	5	1	56	47	11
Dolbeau	2	9	0	29	77	4
Roberval	0	12	0	39	131	0

Ligue junior majeure

Hier
Chicoutimi 5 — Laval 3
Montréal 5 — Québec 1
Shawinigan 7 — Trois-Rivières 3
Cornwall 11 — Sorel 3

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	15	4	0	116	74	30
Montréal	10	5	2	115	83	22
Laval	7	8	1	89	91	15
Sherbrooke	7	10	0	81	86	14
Drummondville	6	14	0	87	124	12
Hull	3	13	0	53	83	6

Division Est

Québec	15	3	1	148	81	31
Sorel	15	5	0	118	81	24
Shawinigan	10	6	2	101	81	22
Chicoutimi	6	12	0	68	114	12
Trois-Rivières	4	15	0	84	137	8

Ce soir
Drummondville vs Laval

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	16	9	6	1	61	47	19
Québec	18	9	8	1	67	59	19
Chicago	13	8	4	1	51	41	17
Cleveland	13	7	4	2	50	44	16
Toronto	18	5	10	4	58	67	13
New-York	17	5	10	2	38	71	12

Division Ouest

Edmonton	13	12	1	0	64	34	24
Minnesota	14	8	5	1	54	40	17
Winnipeg	16	7	7	2	57	54	16
Houston	11	6	4	1	48	32	13
Los Angeles	17	5	12	0	44	67	10
Vancouver	16	3	13	0	41	76	6

Hier
Winnipeg 6 — Los Angeles 2
Minnesota 6 — Cleveland 4
Edmonton 4 — Toronto 2
Québec 3 — N.-Angleterre 2

Samedi
Edmonton 6 — N.-Angleterre 3
New-York 4 — Québec 3
Houston 8 — Vancouver 3
Cleveland 4 — Winnipeg 2
Chicago 3 — Toronto 2

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	15	10	4	1	68	45	21
Montréal	14	8	4	2	41	32	18
Buffalo	14	8	5	1	47	46	17
Toronto	15	6	5	4	52	38	16
Rangers	14	5	6	3	45	37	13
Vancouver	12	5	6	1	32	36	11
Islanders	14	2	5	7	31	42	11
Détroit	14	4	9	1	43	63	9

Division Ouest

Philadelphie	15	10	5	0	46	22	20
Atlanta	14	7	3	4	40	32	18
Chicago	14	5	4	5	36	23	15
St-Louis	13	5	5	3	34	32	13
Los Angeles	15	5	8	2	37	49	12
Pittsburgh	13	4	6	3	32	54	11
Minnesota	14	2	6	6	36	47	10
Californie	14	4	9	1	34	56	9

Hier
Détroit 5 — Toronto 4
Rangers 5 — Islanders 2
Boston 4 — Vancouver 2
Philadelphie 4 — St-Louis 3
Chicago 3 — Los Angeles 0

Samedi
St-Louis 5 — Montréal 0
Toronto 3 — Islanders 3
Détroit 4 — Minnesota 2
Buffalo 5 — Los Angeles 3
Atlanta 4 — Pittsburgh 4

Ne prenez pas de risques!
Faites toujours vérifier votre auto par des spécialistes.
Vous n'aurez aucun trouble au cours de l'hiver.
Nous utilisons les pièces d'origine venant directement des manufacturiers tels que: American Motors - Fiat - Volvo.
centre-ville auto Inc.
AMERICAN MOTORS — FIAT - VOLVO
234 RACINE EST CHICOUTIMI
TEL.: 543-1587.

SOMMAIRES

Ligue Junior

Chicoutimi 6 Alma 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Chic. J. Labelle (Seul) 1:36
2. Alma M. Gagnon (G. Gagnon, P. Villeneuve). 10:32
3. Alma M. Chabot (Paradis, Fortin) 10:38
4. Chic. S. Tremblay (Seul) 19:45

Pénalités — Girard Sr. 8:21, Gagnon A. 12:00, Tremblay C. 12:34, Villeneuve A., Maj. D. 12:34, Equipe A., 12:34, Gagnon A., Mi. Maj. 16:20, Labelle C., Maj. Inc. 16:20. Girard C., 18:56.

DEUXIÈME PÉRIODE

5. Chic. P. Girard Sr. (Dufour) 5:37
6. Chic. L. Tremblay (Seul) 9:47
7. Chic. D. Bouchard (Dufour, Gaudreault) .. 13:40

Pénalités — Tremblay, C., 9:09, S. Girard C., 9:57, S. Girard C., 14:49, Labelle C., 17:30, Labelle C., 19:51.

TROISIÈME PÉRIODE

8. Chic. A. Blais (Labelle, Gaudreault) 2:15

Pénalités — Villeneuve A., 3:26, Gaudreault C., 7:59.
Lancers:
Chicoutimi 12 11 10:33
Alma 12 15 13:40
A.- 1,019.

Jonquière 25 Roberval 6

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Jonq. G. Dicaire (D. Tremblay) 29
2. Jonq. M. Lebrasseur (Seul) 3:26
3. Rob. J. Joncas (Paradis, Cleary) 8:34
4. Jonq. G. Lessard (Lebrasseur) 9:57
5. Jonq. L. Vigneault (Bezeau, R. Tremblay) .. 11:43

DEUXIÈME PÉRIODE

6. Jonq. M. Boudreault (Lessard) 0:03
7. Jonq. M. Voyer (Gendron) 8:02
8. Rob. R. Tremblay (Flamand, Taillon) 8:16
9. Jonq. S. Gendron (M. Voyer, Lebrasseur) .. 9:07
10. Jonq. M. Tremblay (L. Vigneault, Bezeau) .. 10:57
11. Rob. D. Couture (Parent, Tremblay) 14:45
12. Jonq. L. Vigneault (B. Vigneault) 15:33
13. Rob. A. Flamand (R. Tremblay, Bolduc) .. 18:35
14. Jonq. M. Boudreault (A. Voyer, Lessard) .. 19:01

TROISIÈME PÉRIODE

15. Jonq. M. Voyer (Gendron, Dicaire) 0:12
16. Rob. M. Paradis (Cleary, Doucet) 0:20
17. Jonq. M. Voyer (Gendron, Dicaire) 1:06
18. Jonq. M. Boudreault (Déry) 4:53
19. Rob. D. Couture (R. Tremblay) 5:16
20. Jonq. S. Gendron (M. Voyer, Lebrasseur) .. 7:22
21. Jonq. M. Boudreault (Lessard) 9:05
22. Jonq. G. Lessard (Boudreault, M. Tremblay) 9:58
23. Jonq. M. Boudreault (Lebrasseur) 10:34
24. Jonq. S. Gendron (M. Voyer, Dicaire) 10:57
25. Jonq. G. Dicaire (M. Voyer, Thomassin) .. 11:20
26. Jonq. M. Voyer (Dicaire, Gendron) 11:40
27. Jonq. B. Vigneault (R. Tremblay, Déry) 12:31
28. Jonq. B. Vigneault (Lebrasseur, Déry) 13:09
29. Jonq. L. Vigneault (Vigneault, Déry) 14:15
30. Jonq. M. Tremblay, (Boudreault, Lessard) 15:16
31. Jonq. L. Vigneault (Vigneault, Bezeau) 19:17

Port-Alfred 7 Dolbeau 0

PREMIÈRE PÉRIODE

1. P.-A. C. Boudreault (Simard, Plante) 0:48
2. P.-A. J.-C. Ouellet (Boudreault, Harvey) 5:05
3. P.-A. C. Boudreault (Simard, Ouellet) 6:21
4. P.-A. L. Fortier (Bouchard, Desbiens) 10:36
5. P.-A. C. Boudreault (N. Tremblay, G. Tremblay) 12:49
6. P.-A. C. Boudreault (G. Tremblay, N. Tremblay) 13:06
7. P.-A. N. Tremblay (Boudreault) 17:34

DEUXIÈME PÉRIODE

Aucun but

TROISIÈME PÉRIODE

Aucun but
Lancers:
Port-Alfred 48
Dolbeau 21

Chicoutimi 5 Laval 3

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Chic. M. Gaudet (Leblanc, Tremblay) 5:45
2. Lav. M. Dumais (Parent) 11:54
3. Chic. M. Dubois (Drapeau, Tremblay) 16:22

Pénalités — Sauvé, L., Guay, C., Mi. D.; Despatie, L. Verrault, C., Ex. Inc.; Perrault, L., Desforges, C., Maj.; Quenneville L., Tremblay, C., Maj. D., 0:50, Giguère, L., Leblanc., C., Mi. D. 14:14.

DEUXIÈME PÉRIODE

4. Lav. M. Dumais (Logan, Perrault) 15:10

Aucune pénalité.

TROISIÈME PÉRIODE

5. Chic. J.-P. Leblanc (Tremblay) 0:09
6. Chic. G. Quintal (Desforges) 4:42
7. Lav. M. Bossy (Dumais) 15:21
8. Chic. J.-P. Leblanc (Seul) 19:09

Aucune pénalité.
Lancers:
Chicoutimi 27 12 12:51
Laval 12 8 16:36
A.- 3,479

Ligue Nationale

Chicago 3 Los Angeles 0

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Chic. Hull 5 (Martin) 19:53

Pénalité — Magnuson C 2:32.

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Chic. Mikita 3 (White, Marks) 9:21

Pénalités — Hull C, Harper LA 1:46, Marks C, Harper LA majeure 14:19, Russell C majeure, mineure 15:25.

TROISIÈME PÉRIODE

3. Chic. D. Rota 3 (Maki, Redmond) 10:02

Aucune pénalité
Lancers:
Chicago 6 7 8:21
Los Angeles 6 10 4:20
Gardiens — Chicago, Esposito; Los Angeles, Edwards.
A.- 9,131.

Rangers N.Y. 5 Islanders N.Y. 2

PREMIÈRE PÉRIOEDE

1. Rang. Fairbairn 2 ..... 2:41
2. Isl. Harris 3 (Hicke, Hennnig) 11:49

Pénalités — Stemkowski R. 0:50, Howatt I, Park R. Majeures 3:42, Irvine R 4:47, D. Potvin I 17:16, Fairbairn R, Lewis I 18:38.

DEUXIÈME PÉRIODE

3. Rang. Rousseau 2 (Park, Vickers) 8:02
4. Rang. Park 5 ..... 13:27
5. Rang. Gilbert 4 (Ratelle) 19:22

Pénalité — J. Potvin I 6:22.

TROISIÈME PÉRIODE

6. Rang. Gilbert 5 (Park) 11:38
7. Isl. Hudson 1 (Swis) 12:00

Péanlités — Harris I 0:51, Howatt I 6:28.
Lancers:
Islanders 11 8 4:23
Rangers 15 20 22:57
Gardiens — Smith, Desjardins, Islanders; McDuffe, Rangers.
A.- 17,500.

Philadelphie 4 St-Louis 3

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Phil. Clarke 5 (Flett, Blading) 6:03
2. Phil. Barber 6 (Watson, Flett) 6:57

Pénalités — Sabourin SL 5:51, Dupon Ph. 8:13.

DEUXIÈME PÉRIODE

3. St-Louis, DeMarco 2 (Angotti, Sabourin) 1:55
4. Phil. MacLeish 5 (Dornhoefer, Lonsberry) .. 6:03
5. S-Louis, Kelly 1 (DeMarco) 10:43

Pénalités — MacLeish Ph 1:00, Plante SL 5:58, Schultz Ph 9:36, Barber Ph 13:52, Dupont Ph 16:02.

TROISIÈME PÉRIODE

6. Phil. Saleskc 5 (Kindrachuck, Van Impe) 11:24
7. St-Louis, Plante 4 (Thomson, Merrick) 15:53

Pénalités — Ashbee Ph 7:57, Plager S L 19:44.
Lancers:
St-Louis 5 5 7:17
Philadelphie 15 11 6:32
Gardiens — Davidson, St-Louis; Parent, Philadelphie.
A.- 17,005.

Détroit 5 Toronto 4

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Détroit, Charron 7 (Redmon, Harris) 11:34
2. Détroit, Charron 8 (Bailey, Hughes) 15:06

Pénalités — Stackhouse D 1:54, Glennie T 8:54.

DEUXIÈME PÉRIODE

3. Détroit, Charron 9 (Redmon) 4:31
4. Tor. Ullman 9 (Keon, Henderson) 8:39
5. Détroit, Libett 6 (Dionne) 9:50
6. Détroit, Libett 7 (Dionne) 12:18
7. Tor. Ellis 3 (Henderson, Ullman) 13:56

Pénalités — Glennie T 0:50, Johnston D 6:43, Shack 5, Harris D 7:59., Glennie T 9:36, Monahan T 16:52.

TROISIÈME PÉRIODE

8. Tor. Ullman 10 (Pelyk) 15:28
9. Tor. McKenny 4 ..... 17:14

Aucune pénalité.

Boston 4 Vancouver 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Van. Guevremont 3 (Korba, Bourias) 18:10

Pénalités — Orr B 2:57, Dailey V 13:27, Schmautz V. Forbes B 17:47, O'Reilly B 18:05, Cashman B minor, majeure, Ververgaert V majeure 19:47.

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Bos. Orr 8 (Ferbes, Esposito) 4:30
3. Bos. Savard 3 (Smith) 7:38
4. Bos. Edestrand 1 ..... 12:06
5. Bos. Esposito 19 (Marcotte) 13:59

Pénalités —Vadnais B, Dunn V mineures, majeures 5:40, Daily V 9:43, Korab 11:01, Doak B 12:13.

TROISIÈME PÉRIODE

6. Van. Schmautz 5 (Dunn, Boudrias) 11:47

Pénalités — Guevremont V 2:02, Savard B 7:03, Esposito B 10:28, Doak B 14:53, Smith B 16:37.
Lancers:
Vancouver 7 11 3:21
Boston 11 10 12:33
Gardiens — Smith, Boston; Gilbert, Vancouver.
A.- 15,003.

Association Mondiale

Toronto 4 Edmonton 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Edm. Gilmore 5 (MacDonald, Joyal) 3:44
2. Tor. B. Gibbons 1 (Trottier, Martin) 17:04
3. Tor. Carleton 8 (Martin, B. Gibbons) 18:47

Pénalités — Harrison E 1:09, Kirk T 8:43, Harrison E, Climie E, Sentes E 15:51, Wall E 18:39, Climie E, 19:36.

DEUXIÈME PÉRIODE

4. Edm. Joyal 6 (Carlyle) 2:54
5. Edm. Harrison 8 (Wall, Climie) 3:56
6. Edm. Climie 13 (Falkenberg) 4:22

Pénalités — Baird E, G. Gibbons T Mineures-doubles 3:18, Falkenberg E 10:56, Tompson T 18:45.

TROISIÈME PÉRIODE

Aucun but
Pénalité — Gibbons T 1:32.
Lancers:
Edmonton 8 21 9:38
Toronto 16 14 9:39
Gardiens — Worthy, Edmonton; Gratton, Binkley, Toronto.
A.- 4,296.

Winnipeg 6 Los Angeles 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Win. Hull 12 (Bordeleau, Beaudin) 1:30
2. Win. Johnson 5 (T. Hargreaves, Asmundso).. 5:23
3. Los Ang. Crashley 3 ..... 6:42
4. Win. Snell 7 (Hick) 10:31

Pénalités — Woytowich W 6:27, 11:23, Hargreaves W 18:09

DEUXIÈME PÉRIODE

5. Los Ang. Tardif 6 (McDonald, Walters) 19:40

Aucune pénalité

TROISIÈME PÉRIODE

6. Win. Spring 3 (Zanussi) 6:55
7. Win. Johnson 6 (Gratton, Spring) 17:13
8. Win. Pratt 2 (Rizzuto, Stephanson) 19:28

Pénalités — Gardon LA 2:18, Huck W., Odrowski LA 2:24, Sutherland LA, Pratt W majeures 6:25, Rousseau W 10:33.
Lancers:
Los Angeles 11 14 8:33
Winnipeg 7 7 13:27
Gardiens — Hoganson, Gillow, Los Angeles; Daley, Winnipeg.
A.- 6,253.

Québec 3 N.-Ang. 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Qué. Lacombe 3 (Tremblay, Houle) 5:54

Pénalités — Pleau N.A. 4:33, Selwood N.A. Bernier Q. mineures doubles 4:54, Dorey N.A. inconduite 5:54, Beaulé Q 8:04, Ley N.A. 16:56.

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Qué. Bernier 9 (Aubry) 7:15

Pénalités — Beaulé Q 4:33, Felwood NA, Guite Q majeures, Dorey NA inconduite 11:25, French NA mineure, inconduite match 15:07.

TROISIÈME PÉRIODE

3. N.-Ang. Webster 13 (Williams, Ley) 3:35
4. Qué. Guindon 4 (Parizeau, Hoganfon) 9:09
5. N.-Ang. G. Smith 1 (Williams, Pleau) 10:51

Aucune pénalité
Lancers:
New England 10 8 10:28
Québec 17 9 15:41
Gardiens — Landon, New England; Aubry, Québec.
A.- 6,777.

Minnesota 6 Cleveland 4

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Min. MacMillan 5 (Arbour) 10:05
2. Min. Heatley 6 (M. Walton, Morrison) 18:19

Pénalités — Smith M 1:14, Walker Cl 7:03, Paradise, M. 15:24.

DEUXIÈME PÉRIODE

3. Clev. Pinder 6 (Hillman, Wiste) 3:56
4. Min. M. Walton 9 (Ball) 9:19
5. Clev. Krake 4 (Clearwater) 15:17
6. Min. Morrison 6 (Ball, Smith) 17:10

Pénalités — Shmyr Cl 15:17, Whidden Cl 18:54.

TROISIÈME PÉRIODE

7. Clev. Shmyr 1 (Wiste, Pender) 1:55
8. Min. Morrison 7 (M. Walton, Heatley) 6:44
9. Min. Hampson 3 (Johnston, Arbour) 11:52
10. Clev. Buchanan 11 (Krake, W. Hillman) 16:48

Pénalités — MacMillan M 10:36, Gallant M 15:22.
Lancers:
Cleveland 11 6 16:33
Minnesota 18 14 12:44
Gardiens — Hidden, Cleveland; Curran, Minnesota.
A.- 7,445.

Volleyball régional

L'équipe féminine du Collège de Jonquière ne cesse de s'affirmer

Julien Gagnon

JONQUIERE - Un seul set perdu depuis le commencement de la saison au volleyball régional, contre 30 victoires à son crédit, permet à l'équipe féminine du collège de Jonquière de s'assurer une confortable avance au classement régulier.

La seule défaite subie par le collège de Jonquière le fut aux dépens des Optimistes JAK qui occupent le deuxième rang avec une fiche de 17 gains et 14 défaites. De l'avis de l'instructeur Michel Gagnon, la formation de Jonquière forme, pour ainsi dire, une classe à part dans la ligue et les autres équipes n'ont pas tellement de chance de pouvoir s'approcher de la

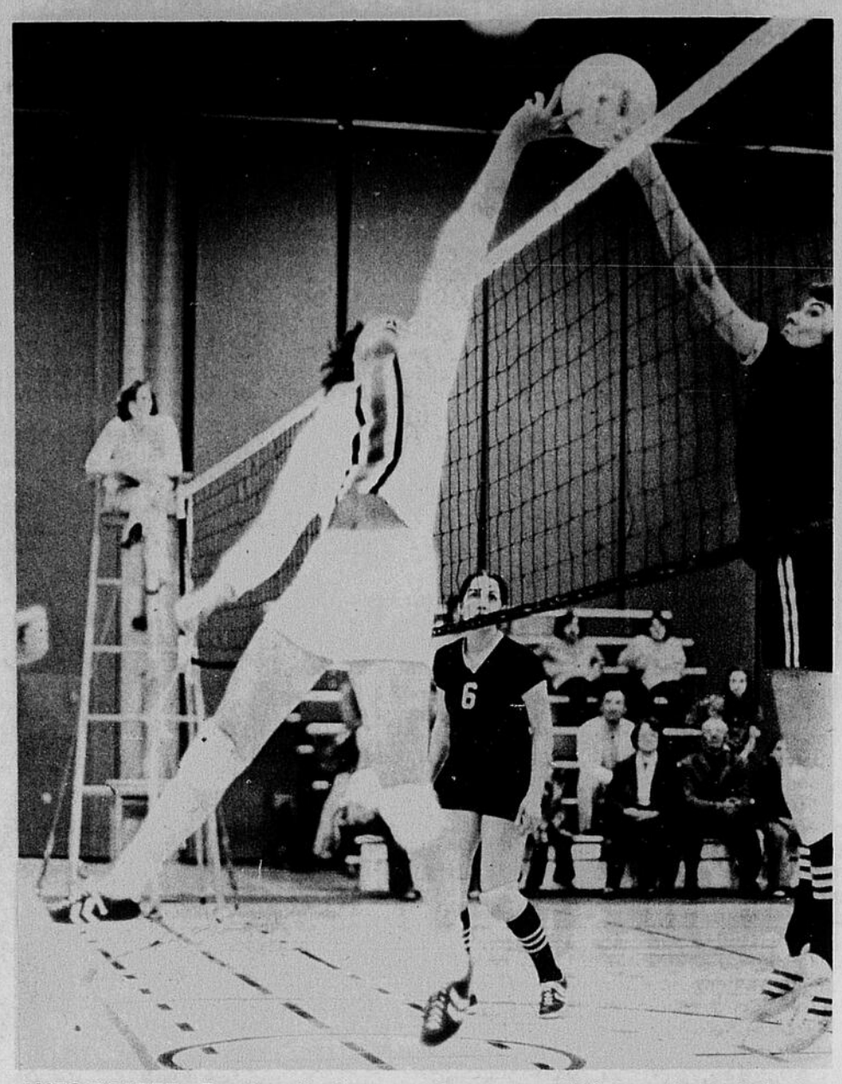
Hier, le collège de Jonquière a connu la victoire au cours des huit sets qu'il a disputé alors que les Optimistes ont enregistré cinq gains contre trois défaites. Pour sa part, le collège a divisé les honneurs avec quatre gains et quatre défaites.

Chez les hommes, on retrouve une situation à peu près identique avec la formation de Hummel Canada qui présente une fiche de 29 gains contre seulement deux défaites.

Il est intéressant de noter toutefois l'excellente tenu du collège St-Félicien qui s'affirme à chaque tournoi et qui fait une lutte très serrée aux principales équipes de la ligue. St-Félicien a également mérité sept victoires contre une défaite, hier, et cette formation se retrouve au 4ième rang avec un total de 16 gains et 10 défaites alors que le collège de Chicoutimi le devance par une faible marge de 16 gains et huit défaites.

En deuxième place, on retrouve les Optimistes JAK avec 22 gains et sept défaites. Hier, les Optimistes ont connu la victoire cinq fois pour subir trois défaites. Par contre, l'UQAC et le collège de Chicoutimi "A" ont eu une fiche identique de 6-2.

En grande finale, dans la section féminine, le collège de Jonquière a mérité la victoire au compte de 15-10 et de 15-1 contre les Optimistes JAK. L'équipe de Hummel a réussi le même exploit, chez les hommes, avec des gains de 15-8 et de 15-6 contre le collège de Saint-Félicien.



AVEC DOIGTE - En plus d'exiger souplesse et agilité, le volleyball devient parfois un sport de doigté, tel que le démontre cette scène captée, hier, lors du troisième tournoi régional de volleyball présenté à la Polyvalente de Jonquière.
(Photo Réal Tremblay)

Cross-country provincial

Esther Bergeron décroche une septième place

MONTREAL — Esther Bergeron, une athlète de Chicoutimi a offert une belle performance samedi, à l'Ile Sainte-Hélène, alors qu'elle méritait une septième position, lors d'un cross-country d'une distance de quatre km, tenu dans le cadre des championnats provinciaux.

Mlle Bergeron, a effectué la distance de 4km en un temps de 17.32 minutes, tandis que la gagnante de cette épreuve, Danielle Lavigne du club St-Stanislas, réussissait un temps de 15.34 minutes.

Il y avait également deux représentants de Chicoutimi dans la difficile épreuve de 12 KM remportée par Guy Lépine de Montréal, en un temps de 38.02 minutes. Ce sont: Raymond Imbeault et Lucien Brunelle qui terminaient respectivement 19e et 21e, avec des temps de 45.35 et 45.50 minutes.

Il est à souligner que plus de 300 athlètes de toutes les régions du Québec ont pris part à ces compétitions de cross-country, disputées par une température idéale.

Robert Hamel établit un nouveau record canadien

CHICOUTIMI - Le jeune Robert Hamel de Cowansville a abaissé une marque canadienne lors du match-duel de natation disputé, hier, à la piscine du collège de Chicoutimi entre le club de natation de Cowansville et le club local.

Dans la catégorie des 10 ans et moins, Robert Hamel a enregistré un temps de 1m 18.1s, au 100 mètres style papillon, en piscine de 25 mètres, pour abaisser l'ancienne marque établie en 1972 par Mike Canuga de Régina, Saskatchewan. Le temps de Canuga était alors de 1m 19.5s.

En équipe, la formation de Cowansville a totalisé 230 points contre 213 pour Chicoutimi qui a dû concéder la victoire par la marge de 17 points seulement. Par contre, il est bon de souligner que lors de la première rencontre entre les deux équipes, l'automne dernier, Cowansville avait pris une avance confortable de 100 points. C'est donc dire que les nageurs de Chicoutimi ont amélioré leurs performances respectives.

D'ailleurs, l'instructeur Ls. Philippe Gagnon est très satisfait du résultat obtenu par ses protégés. Selon lui, c'est très encourageant et ça démontre que les jeunes assimilent progressivent le programme actuel d'entrainement.

Sur le plan individuel, quelques nageurs du club de Chicoutimi ont réalisé quelques performances assez intéressantes. C'est ainsi que Line Chénard (sénior), Louis Simard (senior), Marc Simard (13-14 ans) ont pris chacun trois premières places lors des épreuves, d'hier. Pour sa part, Johanne Gagnon (11-12 ans) s'est classée au premier rang à deux reprises alors que Andrée-Anne Cauvier a pris une première place.

Les principales disciplines qui leur a permis de s'illustrer furent le ..100 mètres et le 200 mètres, style libre et le 200 mètres, quatre nages mélangées.

Line Chénard, Marc Simard et Andrée Anne Cauvier réussi des temps très appréciables au 100 mètres dos.

Basketball féminin intercollégial

Alma fait bonne figure

CHICOUTIMI - Deux équipes féminines de basketball, celle du collège d'Alma et du collège de Chicoutimi furent les seules à mériter de Québec. Les quatre autres matches furent à l'avantage des visiteurs à l'occasion d'une rencontre régulière figurant au calendirer régulier des compétitions de l'ASIEQ.

Une fois de plus, Agathe Maltais a pris la vedette en marquant 26 points pour permettre à l'équipe d'Alma d'enregistrer un gain au compte de 44-43 contre l'équipe du collège St-Lawrence. La formation d'Alma a réussi à combler un déficit de 12 points avant de pouvoir s'imposer définitivement.

Pour l'équipe de Chicoutimi, un gain au compte de 35-33 a été enregistré de justesse, dans les dernières minutes de jeu, contre la formation du collège F. X. Garneau. Par contre, cette équipe féminine du collège de Jonquière au compte serré de 32-29.

Dans la catégorie masculine, trois gains ont été réussis par les équipes de Québec. Le collège St-Lawrence l'a emporté au compte de 76-49 contre le collège d'Alma et le collège F. X. Garneau en fit autant contre ses opposants.

A Chicoutimi, la formation locale s'est inclinée au compte de 64-57 et Jonquière en fit autant au pointage de 78-66. Les meilleurs compteurs pour Chicoutimi furent Patrick Fillion et Claude Lavoie avec chacun 18 et 17 points. Pour le collège Garneau, Jacques Rousseau marquait 27 points.

De l'avis de l'instructeur Marcel Bergeron de l'équipe de Chicoutimi, la défaite des siens peut être imputée au manque d'expérience et de préparation adéquate. On devra songer à initier à former les joueurs dans cette discipline dès la participation au cours secondaire si on veut réussir à rivaliser avec les autres régions.

Handball

Jonquière poursuit son élan victorieux

CHICOUTIMI - L'équipe du collège de Jonquière continue sa poussée victorieuse en se maintenant en tête du classement de la ligue régionale de handball tout en présentant un dossier vierge de six gains contre aucune défaite, après trois tournois.

Jonquière a enregistré deux autres gains, lors du tournoi disputé, hier, à Chicoutimi, pour pouvoir raffermir sa position. Trois autres équipes se font toutefois une lutte serrée en vue de s'emparer de la deuxième place au classement. Il s'agit des Optimistes JAK, de l'UQAC et du collège Chicoutimi qui se suivent dans l'ordre avec un total respectif de dix, huit et six points pendant que les Professeurs d'Alma viennent au cinquième rang avec quatre points.

Le collège d'Alma et celui de Saint-Félécien éprouvent toutefois certaines difficultés car le premier n'a recueilli que deux points à date avec une seule victoire alors que le dernier se retrouve au bas du classement avec aucun gain en six matches.

Les Optimistes JAK fut la seule équipe avec celle du collège de Jonquière à ne pas subir la défaite, hier, alors que trois autres enregistraient un seul gain. Une fois de plus, le collège d'Alma et de St-Félicien n'ont pu profiter l'occasion de réussir un gain lors d'un tournoi.

Le prochain tournoi aura lieu, le 25 novembre prochain, et il sera disputé au gymnase de l'école polyvalente de Port-Alfred.

Les vedettes du curling reviennent en surface

ALMA— Le bonspiel régional masculin disputé, en fin de semaine au club de curling d'Alma, a permis de retrouver les équipes qui occupent la tête d'affiche durant la saison.

Bill Tracy, Gerry Tremblay, Nick Gallant, Gérard Fillion, Peter Eves, Serge Paris sont autant de noms que l'on voit surgir assez régulièrement et qui contribuent à créer du suspense et à rendre les matches plus inféressants.

Parmi les formations gagnantes et les finalistes du bonspiel de fin de semaine, auquel ont participé 40 équipes, on a pu se rendre compte que les capitaines se préparent déjà en vue des éliminatoires du "Brier" régional qui sont généralement disputées vers la mi-décembre. La plupart de ces formations sont celles que l'on reverra à l'oeuvre durant ces importantes épreuves de curling et on a également l'occasion de les retrouver dans la grande majorité des bonspiels masculins qui sont présentés régulièrement dans la région.

La plus forte surprise du bonspiel fut toutefois causée par Roger Boily de Roberval qui a réussi à éliminer André Desjardins de Kénogami en quart de finale, par la marge d'un seul point.

De plus en plus audacieux, ce même Boily était en voie de procéder de la même façon alors qu'il avait l'avantage au compte de 5-1 après quatre bouts, contre l'équipe de Bill Tracy d'Arvida, en demi-finale. Tracy s'est ressaisi à temps pour remonter la pente et finalement l'emporter.

Tracy et son quatuor ont triomphé de Peter Eves au compte de 5 à 4, en classe "A", tandis que Gerry Tremblay disposait de Michel Simard 6 à 3, en classe "B". Serge Paris s'est incliné 4 à 0 devant Nick Gallant et Gérard Fillion a décroché une victoire facile de 9 à 2 contre Rémi Hamel.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

La fortune des autres

A. T. & T.: plus d'un million d'employés

NDLR: Chacun de ces textes vise à renseigner davantage les consommateurs sur des compagnies canadiennes et américaines, dont les produits et les services abondent sur le marché.

par Gabriel BERBERI

A.T. & T., qui se nomme, au long, American Telephone & Tetegraph Company, de New York, est l'une des superpuissances du monde industriel.

La liste de paye de cette entreprise qui englobe 24 compagnies de téléphones aux Etats-Unis, est pour le moins impressionnante: 1,000,573 personnes étaient à son emploi au début de 1972 et un an plus tard, ce chiffre passait à 1,000,772!

Et voici d'autres statistiques vitales de A.T. & T., un Goliath, parmi les firmes qui administrent des services publics aux E.U.: chiffre d'affaires de $21,352,000,000 l'an dernier; profits nets de $2,532,000,000 durant la même période; $3,807,000,000 payés en impôts; $899,000,000 des bénéfices réinvestis dans la compagnie.

Si vaste est le monde des actionnaires de American Telephone, que la compagnie se doit d'imprimer ses rapports en braille et elle enregistre même ses bilans sur disques de manière à accomoder ceux qui sont aveugles!

Toutes les compagnies du groupe A.T. & T. forment le réseau Bell, aux Etats-Unis. Vers la fin de 1972, A.T. & T. devait prendre soin de 105,300,000 appareils de téléphone dans ce pays. Toujours en 1972, ses abonnés ont logé, en moyenne, 410,000,000 d'appels...chaque jour. Durant l'année, les préposés à l'installation ont retiré du marché 23,000,000 de récepteurs, mais en revanche, ils en ont mis en service 28,000,000, un gain très appréciable.

American Telephone & Telegraph et Bell du Canada sont indépendants l'une de l'autre sur le plan financier. Il y a plusieurs années, A.T. & T. fut le grand bailleur de fonds de l'entreprise canadienne, mais la compagnie américaine ne détient plus aujourd'hui que des intérêts minoritaires chez Bell du Canada. Il reste que cette dernière demeure associée de très près à l'évolution de A.T. & T., et le comportement des deux "voisines" est comparable.

Ainsi, les laboratoires Bell aux Etats-Unis, propriété de A.T. & T., servent régulièrement l'entreprise canadienne. On peut rappeler que depuis sa création, en 1925, ce centre de recherches a, à son crédit, plus de 15,000 inventions.

Parmi les découvertes les plus intéressantes émanant de ces laboratoires, se trouvent la reproduction haute-fidélité, le rayon laser, les films sonores, le télévision, la radio-astronomie, le transistor, les satellites de communications et divers matériaux synthétiques.

Au Canada, Northern Electric est la filiale de Bell chargée notamment de produire le matériel. Même procédé chez A.T. & T., qui possède son propre manufacturier, Western Electric, établi aussi à New York, et dont les ventes ont atteint $6,551,183,000 en 1972...

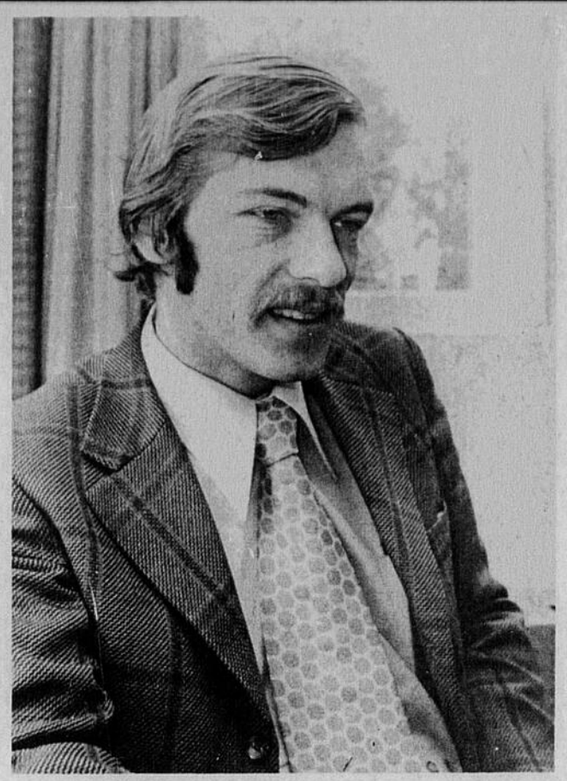
Donnant l'exemple à son partenaire canadien, A.T. & T. presse les gouvernements de l'autoriser à hausser ses tarifs, en alléguant que les arrivages actuels de capitaux ne suffisent pas pour financer la mise en place de nouveaux services téléphoniques. La compagnie américaine a investi $3,700,000,000 à cette fin en 1972. Sa requête en vue d'augmenter les taux a été bien accueilli dans certains Etats, ce qui lui garantit déjà des revenus supplémentaires de $700,000,000!

La Commission fédérale des communications aux E.-U. permet d'autre part à A.T. & T. d'exploiter un sixième câble transatlantique, travaux qui se termineront au début de 1976 et qui augmenteront la capacité des échanges téléphoniques entre les continents. Des citoyens des villes de New York et de Washington peuvent déjà téléphoner directement outre-mer sans passer par l'opératrice, et A.T. & T. projette d'offrir ce nouveau service à la plupart des villes américaines.

A.T. & T. révèle son intention d'utiliser de plus en plus les satellites comme relais téléphoniques, même s'il lui est présentement interdit par la commission, d'employer des engins spaciaux pour des lignes privées. Quant aux futurs câbles de transmission de A.T. & T., ils pourront véhiculer 230,000 appels, simultanément...

Washington est le principal usager du réseau de American Telephone. La compagnie a notamment apporté son concours technique pour la réalisation du programme national d'exploration lunaire, Apollo, et sa filiale, Western Electric, est considérée comme un entrepreneur indispensable de l'Armée et de la Commission de l'énergie atomique.

En dépit de son expérience, de son équipement perfectionné et de son million d'employés, A.T. & T. éprouve de sérieuses difficultés à satisfaire pleinement des millions de consommateurs. Ses services se sont avérés particulièrement défectueux dans la ville de New York, il y a trois ans et les protestations publiques furent très vives.



M. Gérard Dubeau, le nouveau gérant de la Caisse d'économie des employés de l'Alcan au moment où il nous donne une entrevue sur la conférence des caisses régionales à Alma vendredi soir dernier et où il nous fait part de tous les services de son organisme. Incidemment, M. Dubeau est natif d'Arvida et il n'a que 27 ans. Il est au service de la caisse depuis 5 ans, soit trois ans après sa fondation.

Les caisses d'économie

PAR VINCENT BRASSARD

MM. Robert Soupras et Réal Blanchard, respectivement directeur général et directeur financier de la Fédération des Caisses d'économie du Québec étaient les invités d'honneur à une conférence des Caisses d'économie de la région vendredi soir dernier au pavillon Wilbrod Dufour à Alma.

La tempête de neige étant de la partie, une cinquantaine de personnes seulement étaient présentes bien que la réunion fusse destinée à tous les administrateurs, membres de la commission de crédit et autres des 5 ou 6 caisses d'économie de la région dont la principale est celle des employés de l'Alcan.

La rencontre ne comportait pas un agenda formel et, à côté de son aspect social, elle avait surtout pour but de permettre aux administrateurs locaux de dialoguer avec les hauts officiers de la fédération.

Les caisses d'économie se situent, dans le monde coopératif, entre les caisses populaires et les caisses d'entraide. Ce qui les caractérise c'est qu'elles regroupent les employés d'une même industrie ou d'un même secteur au lieu de les regrouper sur le plan paroissial ou géographique.

Nous avons rencontré Monsieur Gérard Dubeau d'Arvida, un jeune homme de 27 ans qui travaille depuis 5 ans pour la caisse d'Economie de l'Alcan et qui vient tout juste d'accéder à la direction à la suite du départ de M. Proulx qui vient de passer au service de la société d'assurance des caisses d'épargne.

La caisse d'économie des employés de l'Alcan est la troisième dans le rythme de progression de ces institutions qui n'ont que 8 ans d'existence. Elle compte 4,800 membres. La caractéristique de ces caisses est que ses souscripteurs signent une formule de déduction sur la salaire et que les remises sont faires directement à l'institution.

Au début, la loi limitait à un minimum les déductions qui pouvaient être ainsi faites. Il n'en est plus de même aujourd'hui. On peut souscrire de $1.00 à $100.00 par semaine de sorte que la caisse de l'Alcan dispose d'un actif qui dépasse les $7 millions.

Une caisse d'économie ne remplace pas la S.C.H.L. pour construire une maison. Elle se spécialise surtout dans le prêt personnel; son taux d'intérêt est de 11% décroissant mensuellement ce qui représente tout juste un peu plus de 6% annuel et de plus, elle fait une remise qui va jusqu'à 5% des intérêts payés à ses emprunteurs, selon évidemment ses frais d'administration et ses résultats annuels.

Les invités de vendredi soir, MM. Soupras et Blanchard ont annoncé en priorité que les caisses se lançaient sous peu dans les programmes d'épargne-retraite, permis par le gouvernement en vertu de la nouvelle loi fiscale qui alloue un dégrèvement d'impôt pouvant atteindre jusqu'à 20% du salaire mais ne dépassant pas $4,000 par année. Il s'agit évidemment là d'un service qui est offert par bien des compagnies d'assurance et autres institutions financières mais la différence c'est, qu'avec la caisse, les déductions seront automatiques et les argents seront redéposés là où ils proviennent.

Signalons en terminant que la caisse des employés de l'Alcan fournit bien des services gratuits comme perception de l'électricité et du téléphone et qu'elle offre des comptes de chèques sur lesquels elle ne paie aucun intérêt mais qui par contre ne comportent pas de charge d'administration.

Valeurs vendues au détail

TORONTO (PC) — La maison de courtage T.A. Richardson and Co. tente actuellement de donner une toute nouvelle image du monde du commerce des valeurs.

Richardson, une des plus grandes entreprises d'investissements au Canada s'est donnée une nouvelle mission: la vente au détail des valeurs.

Cette entreprise en effet, est sur le point d'ouvrir ce qu'elle appelle "la place du marché du coin" au Centre d'Achats Mississauga's Suare One, dans le centre ouest de Toronto. Le gérant des ventes de Richardson a proposé de réunir la rue de la Finance à celle des Affaires.

Richardson a amorcé une campagne publicitaire invitant le public à visiter ce centre, à y jeter un coup d'oeil, à faire du lèche-vitrine sans que personne ne tente de faire des ventes sous oressions.

Cette idée n'est pas nouvelle. Au moins deux autres maisons de courtage ont déjà installé des bureaux dans des centres d'achats de la région métropolitaine de Toronto. Mais, selon, M. Vivash, gérant de Richardson, mais ce sont des dépôts qui n'ont rien d'invitant.

Le gérant de Richardson au centre d'achats de Mississauga, a déclaré que la Maison Richardson avait appris à travers ses fenêtres à Ottawa que le monde ordinaire aimait à voir ce qui se passe dans ses bureaux.

Ce que les gens ont vu, les a amenés à conclure qu'ils peuvent y entrer et s'y asseoir sans y être importunés.

La Place du Marché des valeurs, à Mississauga, est aménagée de façon à ce que les passants puissent y entrer facilement et obtenir du personnel les informations utiles. Les heures d'ouverture sont les mêmes que celles des banques et des maisons de fiducie. Elles pourront être étendues si la demande le justifie.

La région de Mississauga, zone industrielle et résidentielle, n'était pas jusqu'ici desservie par des courtiers. C'est là, a dit le gérant de la Place de Marché, M. Minnes, toute une clientèle à servir. Le petit investisseur, a commenté M. Vivahs, n'est pas aussi actif qu'il l'était autrefois. Son inactivité est le résultat du désintéressement dont ont fait preuves les maisons de courtage, qui ont préféré se tourner vers les institutions financières.

Le cinquième des affaires de Richardson est mené auprès des grandes entreprises; les quatre cinquièmes auprès du public.

L'avenir de l'entreprise se trouve dans le juste milieu.

Si la population se trouve dans les grands centres d'achats de la banlieue, Richardson veut y être aussi.

La B I C s'ouvre à Paris

PARIS PC — La Banque canadienne impériale de commerce a procédé, jeudi, à l'ouverture de sa première succursale parisienne, située à proximité de l'ambassade du Canada, rue Montaigne.

La BCIC, la plus grande banque à succursales de toute l'Amérique du Nord, entend notamment développer les échanges commerciaux entre la France et le Canada et faciliter l'implantation des sociétés françaises au Canada.

Elle devient la troisième institution canadienne à établir une succursale dans la capitale française, ayant été précédée depuis quelques années, par la Banque royale du Canada et la Banque canadienne nationale.

Au cours d'une conférence de presse, M. J. Page R. Wadsworth, président et administrateur délégué de la BCIC, a précisé que la décision d'ouvrir cette succursale parisienne avait été motivée par "l'importance grandissante des pays de la Communauté européenne en tant que puissance industrielle, commerciale et financière, et parce que Paris, dans cette large entité, est appelée à assumer un rôle à la fois politique et financier avec lequel, nous Canadiens, devons désormais compter".

Pour sa part, M. Martin L. Dufresne, un Québécois originaire de Trois-Rivières, qui devient le directeur de la succursale parisienne, a souligné que les échanges commerciaux franco-canadiens connaissent depuis quelque temps une progression importante.

Il a déclaré aussi que cette nouvelle succursale cherchera à aider les compagnies françaises à faire des affaires en France comme à l'étranger et plus particulièrement au Canada. Il a rappelé les liens historiques qui unissent la France et le Canada.

La BCIC, qui a son siège social à Toronto, a plus de 100 ans d'existence. L'une des 30 banques les plus importantes du monde, elle possède 1,647 succursales dont 1,570 au Canada et 77 à l'étranger. Elle a aussi 11 bureaux de représentation dans divers pays. L'ensemble de son personnel atteint plus de 25,000 personnes. A la succursale parisienne, les différents services seront assurés par une douzaine d'employés.

M. D.J. Griffiths, vice-président des opérations de la Banque canadienne impériale de commerce du Canada en Europe, a déclaré, vendredi, à Paris, que les relations commerciales entre le Canada, et les pays du Marché commun sont "vitales" pour la société canadienne.

M. Grifftihs, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce France-Canada, a expliqué que ces relations sont d'autant plus importantes que l'économie canadienne est fortement basée sur les exportations et que le gouvernement Trudeau cherche, depuis quelques années, à diversifier les échanges commerciaux.

"Le commerce extérieur joue dans notre pays un rôle bien plus important que dans toute autre nation industrialisée, a-t-il dit. En 1972, notre commerce extérieur représentait approximativement 50 pour cent de notre produit national brut, et les exportations à elles seules totalisaient pas moins de 24 pour cent de celui-ci. Cela revient à dire qu'un Canadien sur quatre gagne sa vie grâce aux exportations".

Il a rappelé qu'en 1972, seulement 5.6 pour cent des exportations canadiennes ont été dirigées vers les pays du Marché commun, alors que les Etats-Unis en absorbaient près de 75 pour cent.

M. Griffiths a demandé aux hommes d'affaires des pays du Marché commun de cesser de voir dans le Canada qu'un réservoir de matières premières et de considérer davantage toute sa gamme de produits fini et demi-finis.

La veille, la "Canadian imperial bank of commerce" avait inauguré sa première succursale parisienne, située près de l'ambassade du Canada. Les principaux objectifs de cette succursale sont de développer les relations commerciales entre la France et le Canada et inciter les hommes d'affaires français

Construction vs assurance-chômage

HALIFAX PC - Quand les profits ont atteint au cours de l'année des niveaux records et que l'industrie de la construction a épuisé ses sources de matériaux, les milieux financiers devraient être heureux. Mais tel n'est pas le cas et, une fois de plus, la Commission d'assurance - chômage fédérale et son agence de placement, Main-d'oeuvre du Canada, sont pointés du doigt comme étant des croque-mitaines.

Les milieux d'affaires à travers le pays reprochent en effet à la Commission d'assurance-chômage de se montrer trop généreuse, pour ne pas dire trop "libérale", dans le versement de ses prestations, avec le résultat que des milliers d'emplois ne sont pas remplis et ce en dépit d'un taux élevé de chômage.

Certes, on peut trouver tout naturel que les milieux industriels critiquent la CAC, dont les prestations généreuses servent en quelque sorte de levier aux salaires payés dans l'industrie, mais c'est une toute autre histoire quand les critiques sont formulées par ceux dont la principale tâche consiste à trouver du travail aux chômeurs. Or, lors d'une récente enquête faite à Halifax, les agences de placement ont été unanimes à désigner la Commission d'assurance-chômage comme étant leur plus grande compétitrice.

A l'instar des milieux industriels, les agences de placement estiment que la Loi d'assurance-chômage comporte un trop grand nombre d'échappatoires permettant aux chômeurs de refuser du travail. Mme Linda MacCulloch, officier de placement de Twin Cities Office Poll Ltd., affirme qu'un grand nombre de secrétaires qualifiées incluent dans leurs demandes d'emploi un grand nombre de conditions que les agences ne peuvent tout simplement pas satisfaire. Aussi, au lieu d'accepter les emplois qu'on leur propose, les candidates préfèrent demeurer à la maison, à ne rien faire, tout en recevant régulièrement leurs prestations d'assurance-chômage.

"Il nous faut nous mettre en communication avec au moins une vingtaine de jeunes filles avant d'en trouver une seule qui acceptera de travailler", déclare Mme MacCulloch.

Pour sa part, M. Barry Herold, directeur de la succursale de Halifax de Manpower Business Services, affirme que les prestations élevées versées par la CAC sont la cause permière du fait qu'au moins 25 pour cent des demandes de main-d'oeuvre formulées par les employeurs ne sont pas satisfaites.

"Ce ne sont pas les emplois qui manquent, la difficulté de trouver de la main-d'oeuvre provient tout simplement du fait que les gens refusent de travailler", affirme-t-il. Selon M. Herold, on ne peut pas blâmer les individus eux-mêmes, mais plutôt le système.

"Halifax, enchaîne-t-il, connaît présentement un véritable boom dans l'industrie de la construction et les demandes de main-d'oeuvre non spécialisée abondent mais nous ne pouvons pas répondre à la demande".

Pour le directeur régional de la Commission d'assurance-chômage, M. G.R. Milne, la situation est plutôt gênante.

Les fonctionnaires de la CAC ne sont pas prêts d'oublier les clameurs publiques qui se sont élevées lorsque les autorités gouvernementales ont décidé, plus tôt cette année, de faire la guerre à ceux qui abusaient des prestations d'assurance-chômage.

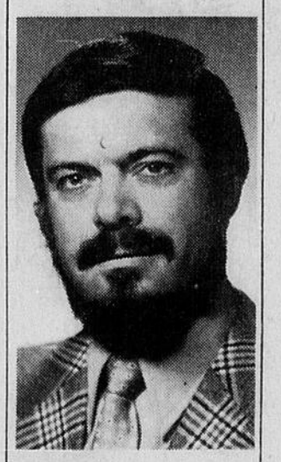
De l'avis de M. Milne, les critiques qui ont été formulées à cette époque d'une plus grande sévérité étaient principalement dues à de l'incompréhension.

"L'opinion populaire veut que tous les chômeurs reçoivent l'allocation maximum de $107. par semaine. Un autre mythe veut que "la plupart des gens qui bénéficient de l'assurance-chômage ne travaillent que huit semaines et retirent des prestations pendant les 51 semaines suivantes".

"Or, c'est faux dans les deux cas. Le dossier salarial d'un client détermine le montant des prestations auxquelles il a droit. Qui plus est, rares sont les individus qui retirent des prestations pour plus de quelques mois d'affilée."

M. Milne a également déclaré que la CAC a intensifié son programme d'interviews et que bientôt, quelque 95,000 clients à travers le pays seront interviewés chaque mois.

Nomination à la Banque Royale



M. FLORENT FORTIER

M. Pierre Fréchette, directeur général de la Banque Royale du Canada, région du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Est de l'Ontario, annonce la nomination de M. Florent Fortier au poste de directeur, services agricoles. Cette nomination fait suite à la réorganisation récente du service d'expansion régionale et reflète le désir de la Banque de servir cet important secteur de l'économie. Originaire de Chambly, M. Fortier est diplômé en sciences agricoles et en sciènces administratives de l'Université de Montréal, membre de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec et membre de l'Institut Canadien des Evaluateurs.

Eliminez vos problèmes d'argent

Des embarras financiers? Dites-nous le montant du prêt dont vous avez besoin.

Vous pouvez obtenir probablement plus que vous ne croyez. C'est le cas de la plupart des gens qui viennent nous voir.

Et la plupart de nos clients reçoivent leur argent le jour même de leur demande.

Mettez fin à vos inquiétudes en agissant dès maintenant.

Cochez-en un (✓)

☐ $200
☐ $300
☐ $400
☐ $500
☐ $600
☐ $700
☐ $_____

Votre nom au long
Nom du conjoint
Adresse
A l'emploi de
Tel. residence

Pacific Finance
Un Service de Transamerica Corporation

Au-delà de 135 bureaux Pacific Finance au Canada

© Pacific Finance Credit Limited

Alma:
435 Collard • Tél. 662-6645
Chicoutimi: 357 Est Rue Racine • Tél. 543-3371

Au Moyen-Orient

Déjà 400 Canadiens partis

TRENTON, Ont. (PC) — Le premier des avions militaires canadiens assignés à la force d'urgence des Nations unies est parti samedi matin de la base aérienne de Trenton vers le Proche-Orient.

Il y avait onze hommes et du matériel militaire à bord de l'avion Hercules. Durant la journée de samedi, six autres avions sont partis, à des intervalles de trois heures.

Dimanche matin, à 6 heures, un Beoing 707 est parti avec un fort contingent militaire.

Plus de 400 hommes, la plupart appartenant aux services des signaux, auront été ainsi transportés dans la zone des combats.

D'autre part, on discute encore aux Nations unies pour déterminer quels autres militaires canadiens devront être envoyés pour fournir un contingent adéquat à la force de 7,000 hommes qui sera éventuellement rassemblée au Proche-Orient. Ce qui fait que, pour l'instant, on ignore combien de Canadiens seront envoyés dans la zone des combats.



A BIENTOT... — Le lt.-col. G.D. Simpson embrasse sa femme avant de partir au Moyen-Orient où il commandera aux soldats canadiens attachés au service des signaux. (PC Téléphoto)

Commémoration du Jour du souvenir

OTTAWA PC - De nombreux Canadiens ont rendu hommage, dimanche, aux victimes de la guerre au cours de cérémonies qui ont eu lieu devant le Monument aux morts à Ottawa.

Dirigé par le gouverneur-général Roland Michener et par le premier ministre Trudeau, le cortège s'est rendu devant le monument vers 11h a.m. afin de célébrer le Jour du souvenir.

Les dignitaires se tenaient à l'attention pendant que le carillon de la Tour de la paix résonnait 11 fois et qu'un sonneur de clairon jouait l'hymne traditionnel.

Les deux minutes de silence traditionnelles étaient ponctuées de feux d'artillerie.

C'est le gouverneur-général qui a déposé la première couronne de fleurs au pied du monument, suivi de Mme Margaret Santo, 78 ans, de la Saskatchewan.

Deux des fils de Mme Santo ont été tués au cours de la seconde guerre mondiale; deux autres fils et trois filles de Mme Santo ont aussi servi dans l'armée canadienne.

A la fin de la cérémonie, le gouverneur-général et les autres dignitaires se sont déplacés au nord du monument afin de passer la garde en revue.

Occupation de prison réussie à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT, Sask. (PC) — L'ordre a été rétabli au pénitencier de PRINCE Albert, en Saskatchewan, dimanche, où 22 prisonniers s'étaient emparés plus tôt de la section à la sécurité maximum, tout en prenant trois gardiens en otages.

Après que le directeur de la prison, M. Tom Ellis, eut accepté de se rendre à toutes les revendications des détenus, les trois gardiens furent libérés, les armes remises aux autorités, et les détenus retournèrent tranquillement à leurs cellules.

Un des gardiens, M. Albert Haliday, a été blessé durant les incidents; il a été transporté à l'hôpital.

Les deux détenus responsables de l'émeute, qui avait débuté dans la cour d'exercices, ont été transférés à leur demande dans des cellules de la prison locale de Prince-Albert.

Ils avaient exigé ce transfert comme premier pas en vue d'être transportés ultérieurement dans un pénitencier de la Colombie-Britannique.

Le directeur de la prison a aussi promis qu'aucune représaille ne serait exercée contre les détenus qui s'étaient révoltés et a accédé à la demande de ces derniers qui exigeaient que leurs revendications soient rendues publiques à la radio.

ARMES

Une fois l'ordre rétabli, les policiers ont découvert que les émeutiers étaient en possession d'un revolver de fabrication domestique.

Cette arme avait été braquée à plusieurs reprises, en direction d'un des otages afin de démontrer aux policiers qui attendaient à l'extérieur la détermination du groupe.

Les émeutiers s'étaient également emparés des trois revolvers appartenant aux otages.

Une fois l'émeute terminée, les policiers ont procédé à une fouille dans toutes les cellules de la prison.

Les autorités de la prison ont expliqué que l'émeute avait commencé après qu'un des détenus, condamné à la prison à vie pour meurtre, eut réussi à glisser une main hors de ses menottes et s'emparer des clefs.

Les émeutiers de SGW

GEORGETOWN (PC) — Trois groupements militantistes de Guyane ont réclamé du ministère canadien de la Justice le pardon immédiat et la libération de deux étudiants latino-américains emprisonnés à l'issue de l'émeute de 1969 à l'université Sir-George-Williams.

Les détenus sont Rosie Douglas, de Saint-Domingue, et Sally Ann Cools de la Barbade.

La requête a été transmise au ministre de la Justice par le haut-commissaire canadien à Georgetown, et était signée du groupe Ratoon, le Mouvement contre l'Opression MAO et l'Ascria, soit la Société africaine pour les relations culturelles avec une Afrique indépendante.

Rappelons que le centre d'études électroniques et tous les ordinateurs de l'université avaient été détruits lors de l'émeute. Le procès ultérieur des émeutiers avait attiré l'attention du monde entier et avait suscité une forme d'anti-canadianisme dans plusieurs pays des Caraïbes, en 1970.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)

Une personne digne de confiance vous fait des confidences qui devraient vous ouvrir les yeux.

Les choses sentimentales vont au ralenti cette semaine, et vous avez l'occasion de parler d'un projet économique ou domestique.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)

La semaine commencée dans le travail ardu se continuera magnifiquement. On prévoit une double réussite dans le travail sentimental.

N'attachez pas tant d'importance à tout ce qu'on raconte dans votre dos. Une aventure sans lendemain.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Ne craignez pas de rester sur vos positions, car en dépit des apparences vous avez raison. Une soirée de détente vous remet d'aplomb.

Le travail est votre meilleure arme sur le front domestique. Certaines de vos paroles risquent d'être mal interprétées.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Certains membres de votre entourage méritent d'être traités avec plus d'égards. Un être cher donne de ses nouvelles.

Il faudra vous accomoder de certains imprévus, et on peut déranger vos plans habituels. Vos idées sont très bien appréciées.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)

Vous pourrez bientôt exposer vos projets avec plus de chances de succès. Période agitée surtout dans les amours.

Comme vous savez mêler l'utile à l'agréable, vous vous assurez de grands succès.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)

Vos finances vont s'améliorer d'une façon inattendue. Semaine favorisée dans le domaine sentimental ou domestique.

Ne vous choquez pas si on demande plus de travail, ou de mieux terminer ce que vous entreprenez.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

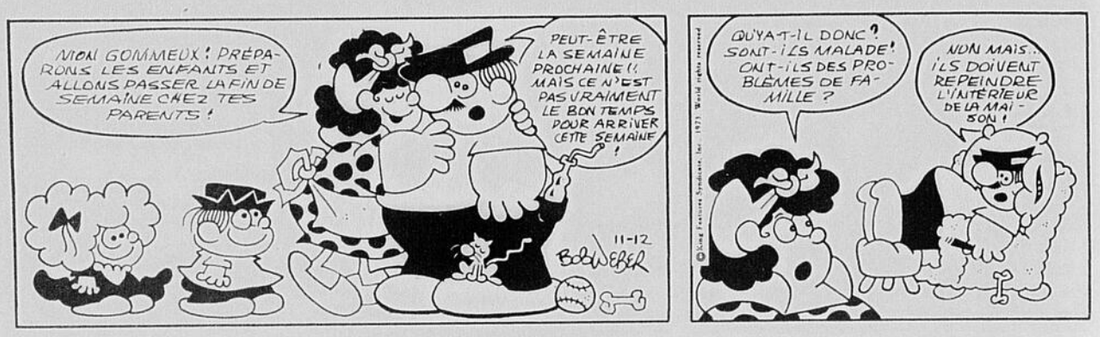
MANDRAKE, LE MAGICIEN



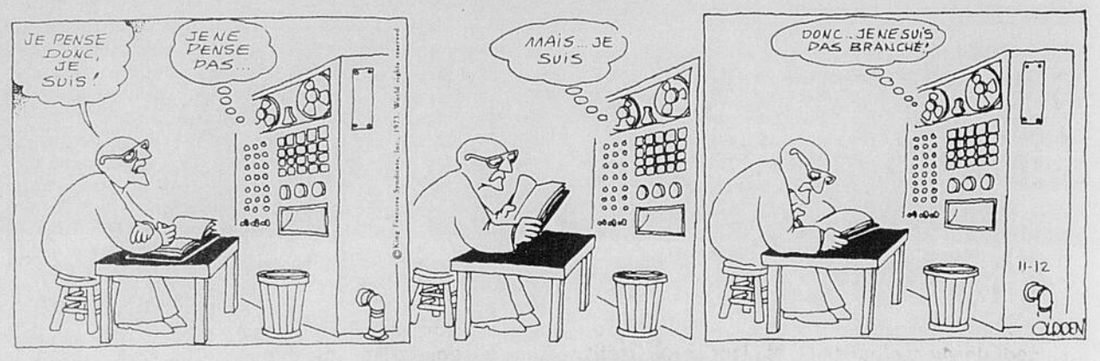
ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



Les prochaines élections canadiennes

Les Libéraux prévoient une campagne traditionnelle

OTTAWA PC - Tout porte à croire que lors de la prochaine campagne électorale, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, à court de slogans, fera un retour aux campagnes électorales traditionnelles.

La plupart des libéraux semblent d'accord pour dire qu'il n'y aura pas, la prochaine fois, de répétition de la trudeaumanie de 1968 alors que le premier ministre a traversé le pays porté par la vague de "la société juste", ou encore comme en 1972, quand il a essayé de dialoguer avec les électeurs en brandissant des bannières telles que "le pays est fort".

"La prochaine fois, affirme un vétéran libéral, le premier ministre devra se lancer sur le sentier de la guerre avec une détermination évangélique pour convaincre les électeurs et qui plus est, il n'est pas sans le savoir".

Un certain nombre de libéraux sont ouvertement enthousiastes en constatant que M. Trudeau semble avoir adopter une attitude plus déterminée, même aux réunions du caucus libéral, pour défendant les arguments de l'opposition et défendant ses opinions avec une âpreté qu'on ne lui connaissait pas.

Comme l'a fait remarquer un député libéral, "il martelle la table de son poing au lieu de simplement secouer la tête comme autrefois".

LES DEPUTES CONSULTES

Les députés perçoivent plusieurs autres indices démontrant que M. Trudeau fait un retour à une attitude plus traditionnelle alors qu'il entrevoit la prochaine campagne électorale qu'il sait cruciale. Ils font remarquer, entre autres, qu'il s'en tient presque uniquement aux opinions des députés pour connaître le pouls véritable de la population à travers le pays.

C'est d'ailleurs ce qui explique que le bureau régional, qu'il avait mis sur pied pour précisément prendre le pouls des diverses régions du pays, a été à toutes fins pratiques éliminé. Même si le premier ministre est encore entouré d'une équipe imposante de technocrates dont plusieurs, à l'instar des délégués au congrès du Nouveau parti démocratique prennent très à coeur leurs responsabilités, ses conseils politiques proviennent maintenant de sources plus traditionnelles.

Il s'entretient fréquemment avec le sénateur Keith Davey, le président national de la campagne du Parti libéral, qui n'est jamais parvenu à guider M. Lester B. Pearson vers un gouvernement majoritaire, mais qui eststout feu tout flamme pour une autre tentative. On dit également que le premier ministre consacre plus de temps aux hommes politiques et organisateurs libéraux qui ont une vaste expérience des campagnes électorales.

NOUVELLES TACTIQUES

Un des doyens parmi les députés libéraux constate que M. Trudeau est maintenant disposé à faire appel à l'organisation du parti au lieu de se pavaner comme s'était le cas aou cours de ses premières années à la tête du gouvernement. A titre d'exemple, ce député souligne la nomination de trois libéraux aguerris à la Chambre haute.

Dans les nominations antérieures, le premier ministre faisait invariablement la sourde oreille aux recommandations les plus pressantes, préférant nommer au Sénat des représentants éminents des autres partis ou encore des individus qui n'avaient pas le moindre intérêt dans la politique partisane.

A propos, il est étonnant de constater, selon des sources libérales, le nombre de personnes qui écrivent au premier ministre pour lui offrir gallamment de servir leur pays au Sénat.

Bien qu'un grand nombre de députés libéraux ont une bonne idée de la façon dont leur chef va se battre au cours de la prochaine campagne, les plans de bataille ne sont encore quau strade préliminaire et personne ne connaît la date du prochain scrutin.

Tout porte à croire que les chefs de partis auront de nouveau un avion à leur disposition pour parcourir le pays en tous sens lors de la prochaine campagne, quoique plusieurs libéraux influents s'interrogent tout haut quant à savoir si M. Trudeau ne devrait pas immiter l'ex-premier ministre Diefenbaker qui sillonnait le pays à bord d'un train spéciale. On en discutera avant que la campagne ne commence.

En Saskatchewan

Les Libéraux brandissent le spectre du rideau de fer

SASKATOON PC - Les libéraux de la Saskatchewan ont mis fin, samedi dernier, à deux jours de discussions sur les politiques du parti par un discours,



UNE FEMME VICE-PRESIDENTE DU YMCA — Raynelle Andreychuk, une avôcate de 29 ans de Moose Jaw en Saskatchewan a été élue samedi a la vice-présidence du conseil canadien du Young Men's Christian Association. Elle est la première femme à occuper une fonction à l'intérieur du Conseil canadien depuis 61 ans et de plus, deviendra automatiquement présidente de cet organisme a la fin du mandat de l'actuel président. (PC Téléphoto)

dans la meilleure tradition d'autrefois, du chef du parti, M. Dave Steuart.

Sous les applaudissements nourris des délégués, M. Steuart a accusé le gouvernement néo-démocrate d'avoir proposé des programmes législatifs dignes des pays à l'est du "rideau de fer", allant même jusqu'à attribuer à M. Ted Bowerman, ministre responsable du Nord de la Saskatchewan, des "instincts de dictature".

Ler résolutions adoptées par les délégués ne seront pas connues avant au moins deux semaines, puisque la plupart des votes des participants seront enregistrés par courrier.

PRINCIPALES RESOLUTIONS

Mais selon M. Steuart, les principaux points qui se dégagent des discussions en atelier sont les suivants:

-Concernant les programmes de bien-être social, le gouvernement devrait pouvoir établir la différence entre ceux qui veulent véritablement travailler et ceux qui s'y refusent, et repenser ses politiques en fonction des premiers.

-En ce qui regarde les richesses naturelles, le gouvernement devrait encourager son développement, mais en utilisant des fonds canadiens dans toute la mesure du possible. On ne devrait recourir aux capitaux étrangers qu'en dernier ressort.

-Enfin, toujours selon M. Steuart, les délégués auraient exprimé le souhait que le gouvernement provincial restreigne l'extension de ses pouvoirs et laisse plus d'initiative aux intérêts privés.

Le chef du Parti libéral a déclaré que l'un des premiers gestes que poserait un gouvernement libéral serait de mettre en vente les terres agricoles détenues par la Banque des terres mise sur pied par le gouvernement néo-démocrate. Selon M. Steuart, le gouvernement actuel n'aurait aucune intention de laisser la banque se départir de ces terrains.

En congrès

La FTQ réoriente ses priorités

TORONTO PC - Les délégués au congrès annuel de la Fédération du Travail de l'Ontario, qui débute aujourd'hui à Toronto, se pencheront sur tout sur les problèmes à caractère social, soit la crise de l'énergie, la hausse constante du coût de la vie et les problèmes des personnes âgées.

Quelque 1,400 délégués se pencheront sur ces problèmes qui prouveront, selon les leaders syndicaux, que les ouvriers sont capables de s'intéresser aux problèmes des autres.

"Nous nous écartons délibéremment des vieux problèmes, de la concentration de l'intérêt sur les sempiternelle requêtes syndicales," a précisé le président David Archer de la Fédération.

Ce dernier a toutefois fait savoir que la FTQ avait aussi l'intention d'intensifier son recrutement chez les sous-privilégiés, soit les ouvriers agricoles recrutés parmi les immigrants, et dans certains secteurs manufacturiers. Il a aussi lancé un appel à ses membres pour qu'ils raffermissent leurs politiques de négociations en ce qui touche le coût de la vie, prenant exemple en cela sur le Congrès du Travail du Canada.

Pour résoudre la crise de l'énergie, M. Archer réclame une conférence interprovinciale en vue de mettre au point une politique nationale en cette matière et pour créer une corporation nationale du pétrole.

En ce qui concerne les personnes âgées, la FTQ réclame un revenu minimum de $200 par mois pour toute personne éligible à la pension de vieillesse.

M. Archer réclame aussi la mise en place d'un Bureau ontarien de contrôle et de révision des prix, et la mis au ban du Bureau fédéral de Révision des prix en alimentation.

En plus, la FTQ réclame une hausse substantielle du salaire minimum en Ontario, tout en n'omettant aucune classe de travailleurs. Le salaire minimum actuel est de $1.85 l'heure. L'an dernier, la FTQ avait réclamé un salaire horaire de $2.50. Le salaire minimum sera de $2 au premiec janvier.

La fédération prétend aussi que le secteur domicilaire devrait être considéré comme une responsabilité sociale et le gouvernement devrait amorcer une campagne énergique en ce domaine. Pour ce faire, la FTQ réclame la suspension de la taxe de sept pour cent de l'Ontario et de la taxe fédérale de 11 pour cent sur les matériaux de construction.

Dans le secteur urbain, l'organisme ouvrier est d'avis qu'on devrait limiter la croissance urbaine et encourager la création de villes-satellites et l'amélioration du transport inter-urbain.

Peu de critiques s'adressent au NPD de Colombie-Britannique

VANCOUVER PC - Les ministres du gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique qui participaient à la convention annuelle du parti, samedi dernier, n'ont fait face à aucune critique imprévue de la part des délégués concernant les législations adoptées par le gouvernement depuis la prise du pouvoir du NPD en 1972.

Selon M. Williams, ministre des Richesses naturelles, les citoyens de cette province attendaient depuis longtemps un gouvernement socialiste, et leur seul motif d'insatisfaction vient de leur impatience à voir les politiques du parti entrer en vigueur.

M. Bob Strachan, ministre des Transports et des communications, a déclaré aux délégués que le parti, maintenant qu'il est au pouvoir, devrait être plus prudent dans l'élaboration de ses politiques. Il a critiqaé une résolution demandant la création d'un ministère des Pêcheries.

Les 700 délégués ont passé la seconde journée de la convention en ateliers, adoptant nombre de résolutions qui devront être ratifiées par l'assemblée générale.

La seule politique gouvernementale à avoir été sévèrement critiquée par les délégués dans le monde du travail. Mais selon M. Bill King, ministre du Travail, cette opposition venait d'une incompréhension fondamentale de la législation en question.

Un camionneur sème une soucoupe volante sur l'autoroute 417

OTTAWA PC - Une famille d'Ottawa affirme qu'un objet volant non-identifié, portant des lumières blanches intenses et clignotantes, a poursuivi son camion, sur une voie rapide, à des vitesses allant jusqu'à 100 milles à l'heure, la semaine dernière.

Rick Bouchard, âgé de 25 ans, son épouse Donna, et leurs trois jeunes enfants, retournaient à Ottawa sur l'autoroute 417, jeudi soir, lorsque l'incident s'est produit.

"J'ai aperçu des lumières très vives dans mon miroir arrière. En premier lieu, je croyais qu'il s'agissait d'une autre voiture".

Son épouse regarda alors en arrière et ordonna à son mari d'accélérer pour prendre la fuite. M. Bouchard affirme avoir accéléré jusqu'à 100 milles à l'heure pour fuir l'engn d'une dizaine de pieds de large, de forme ovale et très limineux. Il affirme que l'objet s'est approché à moins de 15 pieds du camion durant la chasse et volait à quatre pieds de la route seulement.

L'objet a finalement disparu derrière une fôret et les Bouchard ont alerté les forces policières.

"Je sais ce que j'ai vu. Si les gens ne me croient pas, que puis-je y faire".

MOT MYSTÈRE

Problème no 36 — 7 lettres cachées — THÈME Fruits & légumes

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	B	chou	gourde	N	piment	S
abricot	banane	E	H	nèfle	poire	safran
agrume	blé	endive		noix	pomme	salade
ail	bolet	F	haricot	noyau	potiron	sapote
airelle	C		hydne	O	prune	sec
alise	carde	fève	I	oignon	R	sorbe
ananas	cardon	figue	légume	P	radis	T
api	cédrat	fraise	lime		raisin	truffe
asperge	célerí	G	M	panais	rave	V
avocat	cèpe	genêt	marron	pêche	romaine	valence

La réponse du problème précédent: argent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	B	R	O	S	P	R	U	N	E	D	R	U	O	G
2	C	N	O	I	X	U	O	H	C	C	A	R	D	E	P
3	C	E	D	R	A	T	N	M	E	N	A	N	A	B	E
4	F	A	L	O	N	O	I	F	M	H	R	R	F	E	V
5	R	E	E	E	Y	O	F	E	P	E	C	E	D	A	I
6	A	L	G	A	R	U	R	E	R	A	V	E	G	O	D
7	I	B	U	R	R	I	C	R	E	E	B	R	P	E	N
8	S	T	M	T	E	N	E	G	A	N	U	O	L	A	E
9	E	A	E	N	E	P	A	E	E	M	I	L	L	T	P
10	P	C	N	L	I	B	S	D	E	S	E	A	O	E	O
11	I	O	A	A	R	S	A	A	E	R	A	P	M	I	T
12	M	V	I	I	N	I	I	L	I	U	A	F	G	O	I
13	E	A	C	R	P	A	N	A	I	S	G	N	R	A	R
14	N	O	U	A	E	C	E	S	R	S	O	I	I	A	O
15	T	O	C	I	R	A	H	Y	D	N	E	L	F	E	N

Deux Québécois périssent en Ontario

LONG SAULT, Ont. PC - Deux jeunes visiteurs du Québec ont été tués, dimanche, quand leur automobile a capoté sur une route de campagne près de Long Sault, en Ontario.

Les victimes sont Irène Saumurd, 18 ans, d'Anjou, et Luc Prudhomme, 18 ans, de Melocheville, au Québec.



N'ACCEPTEZ JAMAIS MOINS!

Si vous êtes actuellement payés au salaire minimum, lisez ceci. C'est pour vous.

HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM

L'ordonnance générale n° 4-1972 a été amendée pour prévoir une augmentation ajustée du salaire minimum à compter du 1er novembre 1973.

Taux du salaire minimum pour une semaine normale de 45 heures ou moins.

À compter du 1er novembre 1973	▪ les salariés de 18 ans et plus: $1.85 l'heure ▪ les salariés de moins de 18 ans: $1.75 l'heure
À compter du 1er mai 1974	▪ les salariés de 18 ans et plus: $2.00 l'heure ▪ les salariés de moins de 18 ans: $1.90 l'heure
À compter du 1er novembre 1974	▪ les salariés de 18 ans et plus: $2.15 l'heure ▪ les salariés de moins de 18 ans: $2.00 l'heure

Taux de salaire minimum pour les heures supplémentaires (au-delà de 45 heures de travail dans une même semaine)

À compter du 1er novembre 1973	▪ les salariés de 18 ans et plus: $2.78 l'heure ▪ les salariés de moins de 18 ans: $2.63 l'heure
À compter du 1er mai 1974	▪ les salariés de 18 ans et plus: $3.00 l'heure ▪ Les salariés de moins de 18 ans: $2.85 l'heure
À compter du 1er novembre 1974	▪ les salariés de 18 ans et plus: $3.23 l'heure ▪ les salariés de moins de 18 ans: $3.00 l'heure

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

Dans les établissements d'hôtellerie, les salariés qui reçoivent habituellement des pourboires ont droit aux mêmes taux que les autres salariés moins $0.30 pour chaque heure de la semaine normale de 45 heures. Les taux de salaire minimum pour ces mêmes salariés sont diminués de $0.45 pour chaque heure supplémentaire (au-delà de 45 heures de travail).

Dans l'industrie de la chaussure, l'employeur a droit d'embaucher pour une période de 40 jours des salariés à l'essai. La proportion de ces salariés ne doit pas dépasser 10% du total du personnel de production. Ces salariés peuvent être rémunérés aux taux du salaire minimum moins 10%.

La Commission du salaire minimum fixe par ordonnance non seulement des minima de salaire mais également d'autres conditions de travail. Pour renseignements supplémentaires, veuillez contacter l'un de ses bureaux.

Participation de Golda Meir

L'Internationale Socialiste s'intéresse au Moyen-Orient

LONDRES Reuter — Les dirigeants socialistes de 20 pays ont souligné, dimanche soir, à l'issue de leur réunion extraordinaire à Londres, qu'il faudra de la vigilance et du soin pour transformer le cessez-le-feu au Proche-Orient en une paix durable et garantie.

Les chefs de partis et de gouvernements socialistes, parmi lesquels se trouvait le premier ministre israélien Mme Golda Meir, ont convenu, à l'issue de cinq heures et demie de séance, qu'ils avaient eu "une discussion utile et fraternelle, et qu'il n'y avait pas eu d'antagonisme entre qui que ce soit," comme l'a déclaré M. Harold Wilson, leader du Parti travailliste britannique, au cours d'une conférence de presse.

Le leader travailliste a cependant reconnu qu'il y avait des différences d'appréciation et d'interprétation, et notamment de la part du premier ministre maltais, M. Dom Mintoff, qui a pris une position différente de ses collègues. M. Mintoff entretient des relations étroites avec les pays d'Afrique du nord et d'autres pays arabes.

MANIFESTATIONS

La réunion extraordinaire de l'Internationale, convoquée un peu à l'improviste, s'est tenue dans la bibliothèque d'un grand hôtel londonien. Pendant que les représentants des partis socialistes se réunissaient, des groupes de manifestants pro-arabes criaient des slogans sur le trottoir d'en face.

Pendant la journée, une foule estimée à 12,000 personnes a défilé dans le centre de Londres pour manifester son soutien à Israël, où un discours enregistré de Mme Golda Meir a été diffusé.

Résumant les débats de la journée, M. Harold Wilson a déclaré que tous les délégués se réjouissaient du cessez-le-feu. Mais, a-t-il ajouté: "Il a été convenu qu'il faudra faire preuve de vigilance, de camaraderie et du plus grand soin pour transformer ce cessez-le-feu en une paix durable."

Le secrétaire général de l'Internationale socialiste M. Hans Janitschek, a déclaré par la suite à l'agence Reuter que l'organisation "était entrée dans une nouvelle phase dans sa recherche de la paix au Proche-Orient."

"Une proposition visant à constituer une équipe de haut niveau pourrait devenir un instrument inestimable pour la coopération internationale dans la recherche de la paix," a-t-il ajouté.

DECLARATION DE LA CEE

Cette proposition sera examinée au cours du dîner de travail qui fait suite à la réunion de dimanche, à laquelle ont participé les chefs de gouvernement des pays suivants: Israël, Allemagne Fédérale, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Norvège, Suède, Maurice et Malte.

M. Wilson a encore déclaré qu'il y avait eu des discussions extrêmement franches à propos de la déclaration des ministres des Affaires étrangères de la CEE de la semaine passée. Israël avait critiqué ce texte, qu'il considère comme partial et pro-arabe. Mais, a estimé M. Wilson, Mme Meir a été encouragée par la cordialité et la compréhension des problèmes d'Israël qui s'est manifestée pendant la réunion.

Il a ajouté que les problèmes posés par la réduction des fournitures de pétroles arabe ont été inévitablement mentionnés. Il a ajouté qu'il n'avait cependant pas été question d'une mise en commun des réserves entre les pays européens.



GOLDA MEIR A LONDRES — M. Harold Wilson, chef du parti Travailliste de Grande-Bretagne converse avec le premier ministre israélien, Mme Golda Meir, avant de débuter la réunion de l'Internationale socialiste à Londres.

(PC Téléphoto)

Congrès juif mondial

Mise en garde contre un "nouvel isolationisme"

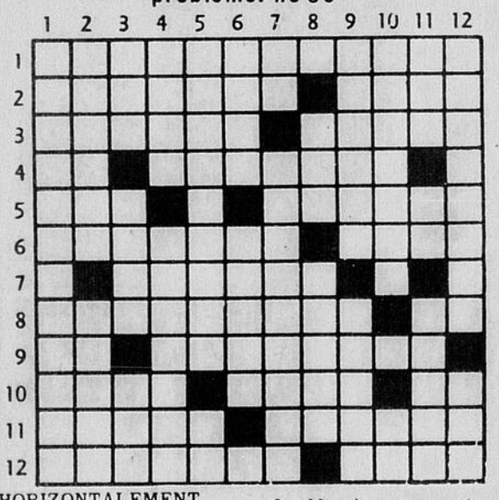
NEW-YORK AFP - M. Nahum Goldman, président du Congrès juif mondial, a mis en garde samedi les communautés juives américaines contre "une tendance à un nouvel isolationisme qui, a-t-il dit, serait désastreuse pour le caractère et la position de notre peuple dans l'histoire du monde".

M. Goldman, qui prenait la parole devant les invités au Congrès du 100ième anniversaire de l'Union des congrégations hébraïques d'Amérique, a fait remarquer que "le fait de nombreux gouvernements et organismes non-juifs prennent une position pro-arabe plutôt que pro-israélite pour des raisons égoïstes qui leur sont propres, telles que le pétrole arabe, ne devrait pas forcer la tendance des Juifs à méconnaître les intérêts des autres.

"Des illusions dangereuses qui illustrent la vie juive et la politique juive, a-t-il dit, c'est celle-là qui peut être la plus dangereuse. Un pays comme Israël qui ne songerait qu'à lui ne pourrait à la longue survivre en tant qu'ilôt isolé dans un océan arabe, même avec la meilleure des armées et le courage le plus grand de son peuple".

MOTS CROISES

problème: no 36



HORIZONTALEMENT

1- Endoscopes spéciaux pour examiner l'estomac.
2- Distingué. -- Partie qui termine ou limite un espace.
3- Née à cet endroit. -- Inflammation de l'oreille.
4- Métal précieux. -- Mouches qui pondent près des narines des moutons.
5- Un des cantons suisses. -- Donne une nouvelle forme.
6- Ville de l'U.R.S.S. -- Joindre.
7- Levant.
8- Donner une forme latine à un mot. -- Titane.
9- En ville. -- Affaiblissement du corps produit par la vieillesse.
10- Plante potagère à racine ronde et plate. -- Ville de Hongrie. -- Rubidium.
11- Ce qu'il y a de plus distingué. -- Sorte de parloir.
12- Ouvrier qui sasse. -- Transpirer.

VERTICALEMENT

1- Parties de l'armure qui couvraient les genoux.
2- Câble pour retenir en place un navire. -- Fit descendre par le gosier.
3- Manche au tennis. --Petite fle. -- Tige cylindrique.
4- Composition musicale à trois parties. -- Requins.
5- Pic de mineur à deux pointes. -- Voyelles jumelles.
6- Retires. -- Vaisseau ramenant le sang vers le coeur.
7- Pronom personnel. --S'accorder.
8- Unité monétaire divisionnaire du Danemark. -- Service de dactylographie à distance.
9- Remporté. -- Actions de rire.
10- Personnes méchantes. -- Ce qui est dû à quelqu'un.
11- Obtint. -- Six en chiffres romains. -- Planète.
12- Mesurerai au stère. -- Berceau.



2ème TIRAGE LUNDI LE 3 DECEMBRE

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LANCEMENT

1e PRIX $1000. en argent

PLUS DE $6000. EN PRIX une valeur de $2000. PAR MOIS soit pour: OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

2e PRIX MOTONEIGE Chaparral Firebird 1973

3e PRIX 10 SACS DE VOYAGE



LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

REMPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à LE QUOTIDIEN 316, Labrecque — Chicoutimi

On est toujours gagnant en lisant

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Rencontre en plein désert

Israéliens et Egyptiens signent l'accord

Killomètre 101, Désert du Sinai, AFP et Reuter — M. Henry Kissinger a gagné son pari: Egyptiens et Israéliens ont sollennelement signé, dimanche 11 novembre 1973, à 10h10 HNE l'accord en six points proposé par les Etats-Unis.

Trente-six jours après le déclenchement de la quatrième guerre israélo-arabe, officiers supérieurs des deux camps se sont retrouvés au kilomètre 101 de la route qui relie Suez au Caire, en plein désert, là même où, il y a peu de temps encore, des combats acharnés s'étaient déroulés entre des adversaires apparamment irréconciliables. La cérémonie a eu lieu sous une tente indienne, en présence d'environ 400 journalistes de toute la presse mondiale, venus du Caire et de Tel Aviv. Témoin principal de cet événement historique: le général Enzie Siilasvuo, commandant en chef par intérim des casques bleus de l'ONU. L'événement sanctionne la première rencontre à un niveau aussi élevé entre officiers israéliens et égyptiens depuis l'armistice de 1949.

Tandis que le rendez-vous du kilomètre 101 devenait enfin une réalité, son maître d'oeuvre, M. Kissinger, se trouvait à Pékin où is se consacre à la consolidation des relations sino-américaines.

HESITATIONS ISRAELIENNES

Jusqu'à la dernière minute, le gouvernement israélien n'avait approuvé l'initiative de Washington que du bout des lèvres, ayant demandé des précisions supplémentaires sur un certain nombre de points du plan Kissinger encore obscurs à ses yeux.

Il a fallu attendre samedi après-midi pour que Mme Golda Meir, qui assiste à Londres à la réunion de l'Internationale socialiste, donne publiquement le "oui" définitif de son gouvernement, après plusieurs heures de réflexion supplémentaire. Toute la journée, les dirigeants israéliens avaient eu des conversations téléphoniques avec de hautes personnalités de l'administration Nixon, tandis que le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, procédait à d'ultimes consultations à New York avec ses interlocuteurs américains et onusiens.

LA CEREMONIE

C'est sous une tente, dressée au milieu du désert, des officiers supérieurs égyptines et israéliens ont signé après 15 heures, un document destiné à consolider le cessez-le-feu et à ouvrir la voie à des négociations de paix.

Le sourire était sur toutes les lèvres quand les anciens ennemis, le général Mohamed Al-Gamazy, chef d'état-major adjoint des forces égyptiennes, et le général Aaron Yariv, son homologue israélien, ont pénétré sous la tente érigée aux abords de la route Le Caire-Suez, à 101 kilomètres à l'est de la capitale, égyptienne.

Les deux délégations, six Israéliens et quatre Egyptiens, ont pris place face à face, de part et d'autre d'une table en forme de fer à cheval, que présidait le général Ensio Siilasvuo, commandant de la force d'urgence des Nations-unies.

Des officiers de liaison égyptiens et israéliens arpentaient le désert où les soldats de l'ONU, coiffés du béret bleu, ont maintenant établi leur poste de contrôle.

Les bérets bleus ont alors dressé la tente sous laquelle ils ont amené table et chaises. La table était revêtue de simples couvertures militaires de couleur gris.

Près de là, la carcasse calcinée d'un camion rappelait les combats récents.

Le général Ensio Sillasvuo a accueilli les délégations des deux pays à 15 heures et, peu après, l'accord était signé.

Les trois copies du document, rédigé en anglais, ont été signées simultanément, à la suite de quoi les deux délégations ont commencé à discuter la mise en application des termes de l'accord.

PRINCIPAUX POINTS

L'accord intervenu entre les belligérants porte sur six points suivants:

— L'Egypte et Israël sont d'accord pour appliquer scrupuleusement le cessez-le-feu réclamé par les Nations-unies.

— Les deux parties sont d'accord pour engager immédiatement des discussions entre elles afin de régler les questions soulevées par le retour aux positions du 22 octobre, dans le cadre de l'accord sur le désengagement et la séparation des forces sous les auspices de l'ONU.

— La ville de Suez recevra quotidiennement des approvisionnements en nourriture, en eau et en produits médicaux. Tous les blessés civils de la ville de Suez seront évacués.

— Il n'y aura pas d'obstacle au mouvement de fournitures non militaires vers la rive orientale du canal.

— Les points de contrôle israéliens sur la route le Caire-Suez seront remplacés par des points de contrôle des Nations-unies.

— Aussitôt que les points de contrôle de l'ONU seront établis sur la route Le Caire-Suez, l'échange de tous les prisonniers de guerre, y compris les blessés, commenceront.

ARMEE DE JOURNALISTES

Les deux délégations avaient amené avec eux, dans des autobus, une armée de journalistes étrangers.

Du côté égyptien, des policiers militaires en casques blancs et armés de mitraillettes, formaient un cordon pour maintenir à distance les journalistes.

Derrière s'étendait une deuxième ligne de troupes suédoises et finlandaises, bayonnettes au canon.

Un officiel égyptien qui tentait de faire approcher des journalistes pour qu'ils puissent assister à la cérémonie, a été légèrement blessé au bras droit par une bayonnette onusienne, au cours d'une petite bousculade.

Une demi-heure avant la cérémonie, une jeep égyptienne est arrivée en trombe, un grand drapeau égyptien flottant de la fenêtre. Un soldat égyptien sauta en courant de la jeep et tenta de ficher le drapeau juste en face du drapeau israélien. Deux minutes plus tard, le drapeau israélien bleu et blanc a été amené, le drapeau égyptien, roulé autour de sa hampe, laissant seulement flotter au-dessus du point de contrôle, le drapeau de l'ONU

Le général Siilasvuo arriva à bord d'une limousine blanche, plaque d'immatriculation "U.N. 1", et pénétra dans la tente 20 minutes avant l'heure prévue pour la cérémonie, accompagné d'officiers égyptiens.

Le général Yariv, ancien chef des services de renseignement israéliens, arriva à pied acclamé par des dizaines de soldats israéliens qui s'étaient rassemblés sur les lieux.

Il serra la main du général Siilasvuo. Puis le général égyptien Gamazi s'avança et serra lui aussi la main du général onusien. Les trois généraux pénétrèrent alors dans la tente et signèrent immédiatement le document.

Huit minutes plus tard, les soldats de l'ONU retirèrent les côtés de la tente khaki afin que les photographes puissent prendre des photos des délégations assises autour de la table.

Des soldats israéliens amenèrent des caisses de jus d'orange tandis que les Egyptiens apportaient du café et du Coca-Cola.

A un moment, le général égyptien sortit des cigarettes et en offrit aux officiers de l'ONU, mais n'étendit pas la main pour en offrir aux Israéliens assis de l'autre côté de la table.

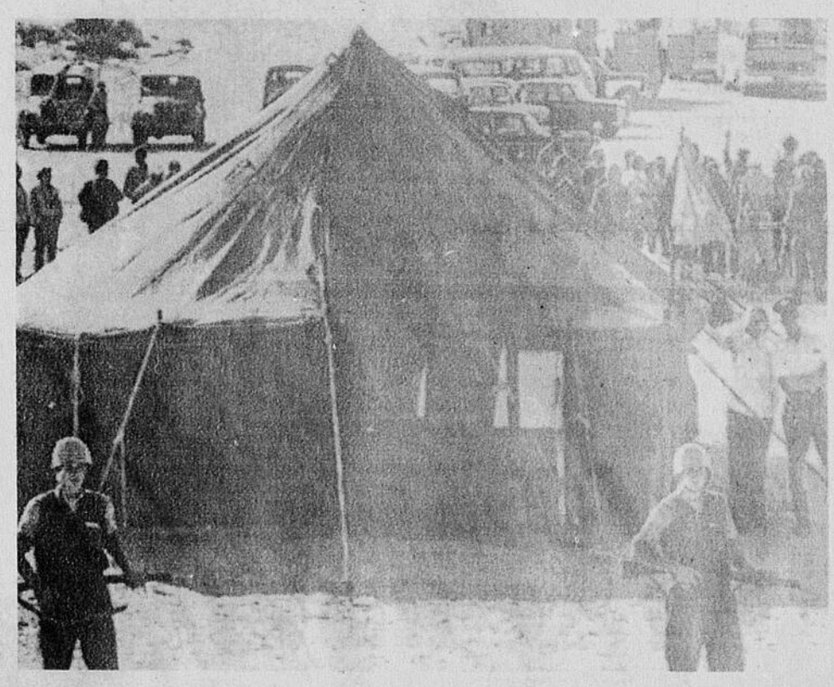
La signature a été presque immédiatement suivie d'un échange de vues entre officiers israéliens et égyptiens en présence du commandant en chef de la force d'urgence, le général Siilasvuo, sur l'exécution de l'accord. Cet échange de vues devait se prolonger dans la soirée.

REACTIONS INTERNATIONALES

A Moscou, les derniers développements de la situation au Proche-Orient ont été accueillis avec une grande réserve. Le gouvernement soviétique n'est naturellement pas opposé au cessez-le-feu, mais il y a des raisons de penser qu'il estime que l'Egypte a été un peu vite en besogne en rétablissant des relations diplomatiques avec Washington, estime-t-on dans les milieux dignes de foi.

A Washington, les observateurs soulignent que les Etats-Unis viennent d'enregistrer un incontestable succès dans la mesure où la quatrième guerre israélo-arabe débouche sur un cessez-le-feu d'inspiration essentiellement américaine. On se félicite par ailleurs de constater que les relations entre Washington et Le Caire ont pris un essor nouveau.

A Tel Aviv, enfin, le général Ahron Yariv, qui avait dans l'après-midi signé au nom d'Israël l'accord en six points avec l'Egypte, a déclaré: "La signature de cet accord pourrait ouvrir la voie à la conclusion d'accords de plus large portée. Mais le peuple d'Israël doit avant tout compter sur son propre courage, sur son unité et sur ses forces de défense".



LA PAIX S'EST SIGNEE A L'INTERIEUR — Des soldats de l'ONU gardent la tente où Israéliens et Egyptiens se sont rencontrés pour la signature d'un accord de paix en six points. La tente est située sur la route désertique entre Suez et Le Caire. (PC Telephoto)

Un million de vasectomies par année aux Etats-Unis

PARIS (AFP) - Un million de vasectomies sont pratiquées chaque année aux Etats-Unis, a révélé dimanche à Paris le Dr. Raoul Palmer, lors de la Journée sur la contraception en France et à l'étranger.

Auparavant, le Dr Alain Audebert avait rappelé que cette opération ne modifie ni les sécrétions hormonales, ni la formation de spermatozoïdes, qui sont simplement bloqués mécaniquement. Elle est donc réversible dans 80 pour cent des cas.

En ce qui concerne les contraceptifs médicamenteux masculins, les essais se poursuivent, mais aucun produit ne réunit les critères désirables: efficacité, réversibilité, bénignité, et acceptabilité, ont souligné les participants de cette journée.

La contraception demeure toutefois nettement féminine, surtout en France. La première pilule de pincus contenait en 1955 150 microgrammes d'oestrogènes de synthèse, mais depuis cette date, les doses ont été réduites afin de diminuer les effets secondaires des contraceptifs oraux.

"Hier, une femme sur cinq se plaignait de la pilule. Aujourd'hui, avec les nouveaux dosages, seules cinq à six pour cent d'entre elles s'en plaignent encore", a souligné le Dr. Rozenbaum.

Les médecins réunis à Paris ont également souligné que les stérilets, eux aussi, ont connu d'importants progrès ces toutes dernières années, notamment avec l'apparition de stérilets en cuivre, qui viennent d'être lancés sur le marché français.

Le Dr Jacqueline Kahn Nathan, qui a rappelé que le stérilet n'arrive pas à l'efficacité de la pilule, a cependant souligné que l'utilisation du cuivre semble apporter des améliorations considérables, à la méthode de contraception par stérilet; meilleure tolérance, moins d'expulsion et surtout, moins de grossesses.

Les EU prévoient rationner l'essence

WASHINGTON (Reuter) Les Etats-Unis pourraient être contraints de rationner l'essence de consommation privée dès le mois de janvier prochain, a déclaré dimanche M. Rogers Morton, secrétaire américain de l'Intérieur.

M. Morton a déclaré que le rationnement, une fois entré en vigeur, serait maintenu pour un an ou deux. Il a ajouté qu'il y avait 50 pour cent de chances que ce rationnement soit imposé dans les deux premiers mois de l'an prochain. Il a cependant refusé de se montrer plus précis quant à la date.

Le secrétaire de l'Intérieur, qui participait à une émission de télévision de la chaîne ABC, "Questions et réponses", a déclaré que le rationnement du fuel destiné au chauffage n'était pas envisagé actuellement par le gouvernement.

La semaine dernière, le président Nixon avait demandé aux Américains de réduire volontairement leur consommation de carburants pour faire face à la pénurie, et avait donné l'exemple en faisant réduire le chauffage de la Maison Blanche à la température de 20 degrés centigrade.

Des sociétés privées ont annoncé qu'elles diminueraient leur consommation d'énergie et certains annonceurs publicitaires ont déclaré qu'ils réduiraient leurs campagnes de Noël.

Samedi, le gouverneur de l'Etat de New York avait imposé des limitations de vitesse sur toutes les grandes routes de l'Etat, une réorganisation des horaires scolaires et un assouplissement des règlements anti-pollution.

DECES

Est décédé à Chicoutimi, le 10 novembre, **M. L'abbé Joseph Riverin,** à l'âge de 56 ans 8 mois. Il était le fils de feu Georges Riverin et de feue Annabelle Gagnon. La dépouille mortelle est exposée en sa résidence 174 Jacques-Cartier est Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 10 heures a.m. en l'église du Christ-Roi et l'inhumation au cimetière de Chicoutimi. L'abbé Joseph Riverin avait été ordonné prêtre le 31 mai 1947 en l'église Sacré-Coeur, il était aumônier en Pastorale Scolaire.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beau-frères et belle-soeurs M. Paul-Emile Riverin (Marie-Paule Simard), M. Jean Riverin (Rosée Gauthier), M. Louis-Georges Riverin (Jacqueline Dufour), M. Gérard Riverin (Jeannine Gauthier), M. Clément Riverin (Gisèle Murdoch), M. Lauréat Riverin (Armande Lacroix), Mlles Marie-Alma, Marie-Paule, Madeleine, Mme Marcel Tremblay (Candide), Mlle Rachelle Riverin ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les heures des visites à la résidence seront de 13 heures à 17 heures l'après-midi et de 19 heures à 22 heures le soir.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.
Direction maison Aubin de Chicoutimi.

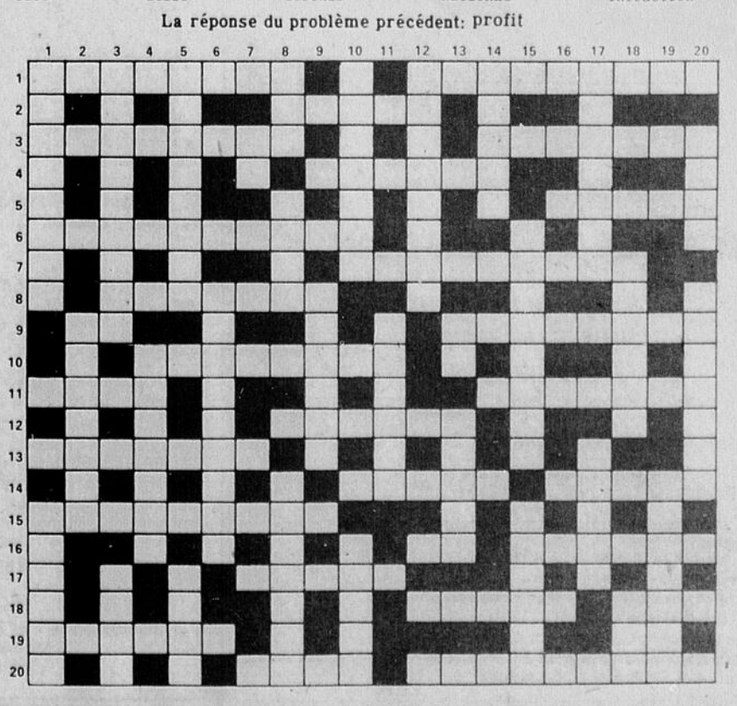
LES ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES	PROBLÈME NO 35	LE HOCKEY

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	hâte	ville	diriger	position
as	idée	6	échelle	punition
et	lier	bloqué	élancer	recevoir
fi	5	client	énergie	trompant
me	bande	emploi	intérêt	9
si	blâme	éviter	niveler	
3	éloge	inerte	période	excellent
agi	ennui	misère	travail	patinoire
ami	frêle	partie	violent	présenter
nul	jeune	taille	8	rencontre
4	nette	unique	blanchir	satisfait
aide	passe	7	décision	tricolore
cédé	rival	chaleur	fonction	10
cité	utile	défense	national	infraction

La réponse du problème précédent: profit



BRIDGE

Le contrôle

Ma main d'aujourd'hui s'adresse plutôt à des bridgeurs de classe intermédiaire alors que pour des experts elle ne présenterait pas un véritable problème. Elle met en relief deux points, soit le contrôle des atouts et aussi le maintien des communications.

Donneur: Sud
Personne vulnérable
Pi-R-D-9-5
Co-5
Ca-A-R-7-6-2
Tr-A-9-4

	N	
Pi-néant	O E	Pi-V-3-2
Co-R-V-9-8-7-6		Co-10-4-3-2
Ca-D-10-9-8		Ca-V-4
Tr-R-D-10	S	Tr-V-8-7-3
	Pi-A-10-8-7-6-4	
	Co-A-D	
	Ca-5-3	
	Tr-6-5-2	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique (1)	contre (2)	surcontre	2-coeurs (3)
passe	passe	3-carreaux	passe
3-piques	passe	4-S-A	passe
5-coeurs	passe	5-S-A	passe
6-trèfles	passe	6-piques	passe
passe	passe		

(1) Certains joueurs refuseront d'ouvrir les enchères sous le prétexte que la main Sud ne présente pas treize points de compte. Au contraire je trouve que Sud ne s'expose à aucune difficulté en acceptant d'ouvrir les enchères. Tout d'abord il ne trompe aucunement son partenaire au sujet des valeurs défensives alors que sa main présente deux levées et demie. Non seulement la main Sud présente une redéclaration facile, mais elle peut être évaluée à cinq gagnantes et demie. Que demander de plus pour une simple enchère d'ouverture?

(2) Pour certains joueurs une main présentant treize points ou plus commande automatiquement un contre d'appel. C'est une opinion que je ne partage aucunement. En premier lieu un contre d'appel doit être basé sur l'appui que vous apportez à la suite que le partenaire pourra montrer. Ainsi dans le cas présent si le partenaire peut montrer la suite carreau, il pourrait y avoir un intéressant contrat de la part des joueurs en E-O et si le partenaire montre la suite trèfle Ouest pourra se replier à coeur.

(3) Après un surcontre, il n'y a pas d'unanimité au sujet du joueur qui doit répondre à un contre d'appel. Pour la majorité, alors que le joueur est dégagé, tout simplement il passe-parole avec une main très faible. Pour les joueurs d'une école différente, le passe-parole indiquera des valeurs défensives et laissera au partenaire l'occasion de rechercher une pénalité. Je suis sous l'impression que cette stratégie ne peut rapporter des dividendes que dans les cas ou l'ouvreur aura fait une enchère psychique, ou encore aura eu recours à une enchère d'approche soit à 1-trèfle.

E-O étant de cette dernière école, Est annonce 2-coeurs afin d'indiquer à son partenaire que sa main est sans valeur défensive.

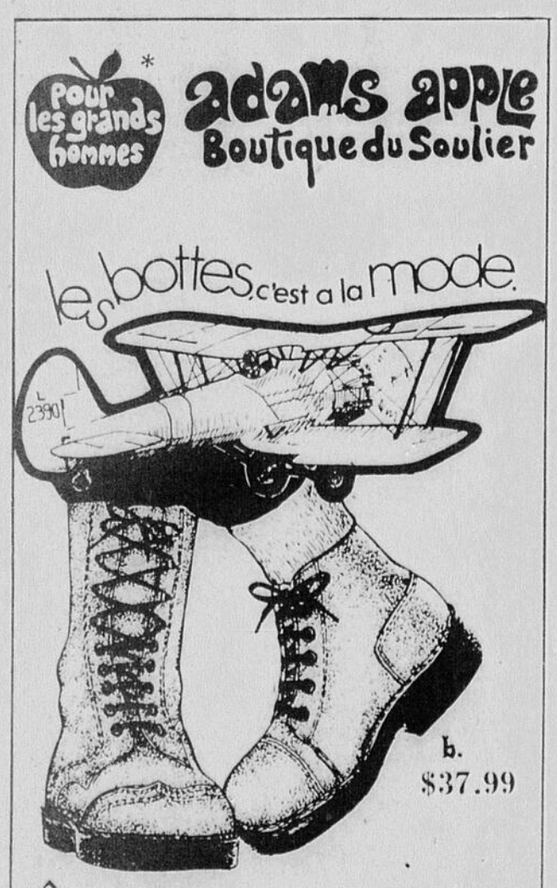
Entame: - roi de trèfle.

Alors que l'attaque à trèfle touche le point vulnérable, comment le déclarant doit-il procéder?

Le sort du contrat repose sur le partage des carreaux. Si chez les adversaires le partage de cette suite est 5-1, le déclarant devra faire son deuil du contrat. Par contre si chez les adversaires les carreaux sont partagés 4-2, en ce cas le déclarant doit rechercher la sécurité alors même que les atouts manquants seraient chez un même adversaire.

Alors que le Mort a fait la première levée de l'as de trèfle, il doit faire suivre le roi de pique et non un petit atout vers l'as. Evidement il serait très facile d'épuiser rapidement les adversaires à l'atout, mais il y a un problème de communications à prévenir si les trois atouts sont chez un même adversaire et que les carreaux sont partagés 4-2. En effet après trois demandes d'atout le Mort serait réduit à une seule rentrée et il lui serait impossible de reprendre la main alors que son cinquième carreau serait affranchi. Alors qu'Ouest a abandonné un coeur, le Mort revient avec le cinq de pique afin de limiter Est à une seule coupe s'il n'avait qu'un seul carreau. Le Mort encaisse ses deux honneurs de carreau et comme il en fait suivre le deux il importe peu qu'Est coupe ou non alors que le déclarant est en état de le sucouper, ce qui n'aurait pas été le cas si la première demande d'atout avait été faite par l'as. Le Mort reprend la main par la dame de pique, ce qui épuise Est. Une nouvelle coupe affranchit le dernier carreau du Mort. Après l'as de coeur, le Mort reprend la main en coupant la dame. Le dernier carreau permet au déclarant de disposer de l'un de ses trèfles et tout simplement les pertes seront limitées à un trèfle.

Noël Duchesne



Nixon invite chaque sénateur

NEW YORK (AFP) — Le sénateur républicain Charles Percy Illinois a annoncé dimanche que chaque membre du Congrès a été invité à rencontrer le président Nixon au cours de six séances cette semaine, pour discuter de l'affaire du Watergate.

M. Percy, qui participait à une émission de la chaîne de télévision NBC, a précisé que "neuf heures au moins seront consacrées par le président à se faire interrogé par des membres du Congrès et a expliquer sa position."

"Je crois, a estimé le sénateur, que c'est le début d'une révélation pleine et entière."

Le sénateur Percy a exprimé sa conviction que, pour restaurer la confiance publique, le président devait "divulguer totalement et complètement" tous les documents du Watergate sans "rien dissimuler".

"Le procureur spécial doit avoir accès direct, sans ordre de la cour, à toute documentation qu'il juge nécessaire," y compris le matériel relatif aux contributions politiques, au cas de l'ITT, aux opérations des "plombiers" et aux finances personnelles du président, a souligné M. Percy qui a conclu; "Je crois que le président est prêt à faire cela maintenant."



KLONDIKE '73 — Un antique canon de 12 livres (en haut) est utilisé au cours d'un défilé en canot portant le nom de Klondike '73. On a tiré du canon pour marquer le début des courses de canot. dans les localités le long du Yukon. (Photo PC)

Sondage du Time sur la démission de Nixon

NEW YORK AFP- Un sondage d'opinion publié dans le dernier numéro de l'hebdomadaire Time montre que moins de la moitié des Américains désirent que le président Nixon aille jusqu'à la fin de son mandat.

Le sondage, réalisé par la firme spécialisée Daniel Yankelovich Inc. Sur un échantillon national au cours de la semaine dernière, a donné les résultats suivants:

Veulent que le président reste en place: 49 pour cent
Démissionne: 29 pour cent
Soit destitué: 10 pour cent
Sans opinion: 12 pour cent

Le sondage montre également que 55 pour cent des Américains ne croient pas aux explications données par le président au sujet de la disparition de deux enregistrements de ses conversations à la Maison Blanche au sujet de l'affairs du Watergate.



GRAND OLE OPRY ASSASSINE — Le comique américain David Akeman célèbre pour son personnage de Grand Ole Opry a été retrouvé assassiné dimanche, dans sa maison de Goodlettaville au Tennessee. La police a indiqué que sa maison a été saccagée. (PC Téléphoto)

ANNONCES CLASSÉES 545-4480 545-4474

AUTOS À VENDRE

OLDSMOBILE Cutlass 1968, 4 portes, radio, vitres électriques, 6 pneus neufs, 35,000 milles, très bonne condition. Tél.: 542-4935.
F-359-4

FORD CAPRI 1973, 6 cylindres, tout equipé, 10,000 milles, parfaite condition. Tel.: 548-3641.
F-350-4

CHRYSLER New Port Custon, 4 portes, toit rigide, 1969, bonne condition. Tél.: 548-4405.
F-382

CAMIONS À VENDRE

G.M.C. PICK UP 1/2 tonne 1965 Tél.: 547-9514.
F-241-7

PICK-UP Ford 1968, "Ranchéro" automatique, F.a.P.S. en parfaite condition. Tél.: 543-9974 midi et soir.
F-361

CAMION MERCURY 1965, 1 tonne, roues doubles, pneus à neige, aubaine Informations 373-2423
F-3'

DIVERS À VENDRE

ATTENTION CULTIVATEUR: 5 chiens, Colley, 2 mois et demi, jaune, Colley blanc. La mere et le père vont chercher les vaches seules sur paroles. Tél.: 347-3608.
F-242

2 POULICHES âgées de 1 1/2 an. Pour informations: Tél.: 543-1177.
F-314-14

ATTENTION CULTIVATEUR 5 chiens Colley 2 mois 1/2 jaune colley blanc. La mere et le père vont chercher les vaches seules sur paroles. Tél.: 347-3608
F-242

1 lit de bébé, 24 X 48, 1 lit 64 X 32 juvénile, 2 divans en cuir, chaise en cuir, antenne de T.V. couleur, canal 12. Tél.: 549-1174
F-313

MAISONS À VENDRE

MAISON à vendre pour cause de depart, 5 chambres à coucher, sous-sol fini, abri d'auto, foyer, s'adresser à 41 Viau, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-6386.
F-349

À VENDRE OU À LOUER

RESTAURANT à vendre ou à louer présentement en opération, rue Elgin, Bagotville. Vente cause: double emploi. Tels: 544-5985 ou res.: 544-4064.
F-352

À LOUER

STUDIO meublé, chauffé, éclairé, cuisine, tapis mur à mur. Une personne ou jeune couple. Tels: 549-7955 le jour et 549-5401 le soir. Prix spécial.
F-256

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4480
ALMA
662-6629
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT: moderne, 2 1/2 pièces, meublé, près Hôpital, Université et CEGEP, stationnement avec prise, laveuse, sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 549-8870.
F-357-2

LOCAUX À LOUER

LOCAL COMMERCIAL: situé en face du Steinberg a Arvida, libre 1er novembre. Tels: 548-4092 ou 548-4037.
F-254

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, neuf, chauffage, eau chaude fournie, tapis mur à mur, très beau site, $100. par mois avec bail, libre immédiatement, 1 mois de logement gratuit. Tél.: 543-7459
F-281

LOGEMENT ARVIDA: 3 1/2 pièces, salon, cuisine, chambre à coucher et salle de bain complète, entrées laveuse, sécheuse, chauffage électrique, peinture neuve, tapis mur à mur. Libre immédiatement. Pour couple sans enfant, rue Albanel, Arvida. Tél.: 548-4543
F-356

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, entrées laveuse, sécheuse, tapis, chauffage électrique, meuble si désiré, peinture neuve, 28 Bossé, Chicoutimi. Libre immédiatement. Tél.: 543-3113.
F-360-19

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, près des centres d'achats, $145.00 par mois. Tél.: 549-0156
F-339

LOGEMENT: 5 pièces, entrées laveuse, sécheuse, libre immédiatement, situé Chicoutimi, rue Montcalm. Tél.: 543-4711
F-315

LOGEMENT: 3 pièces, situé 340 St-Pierre, Jonquière, entrées laveuse, sécheuse, chauffage électrique, très propre, libre immédiatement Tél.: 548-4059
F-306

1 DE 4 pièces, 1 de 5 pièces, 1 de 6 pièces, chauffés, eau chaude fournie, garage. Libre immédiatement à St-Jean-Eudes. Tél.: 548-6175
F-278

LOGEMENT: 6 pièces, situé rue Davis, Arvida, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, libre immédiatement Tels.: 548-4092 ou 548-4037
F-255

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, spacieux, moderne, chauffé, tapis, eau chaude, entrées laveuse, sécheuse, remise, stationnement, $130.00 par mois. Jonquière. Tél.: 542-4451
F-246

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé, électricité, libre immédiatement. 252 Mgr. Martel Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3062
F-245

BAGOTVILLE logement 4 appartements, très moderne, libre immédiatement. Pour informations 544-5032
F-236

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

MAISONS À LOUER

MAISON neuve, 8 appartements, fini en bois pré-fini à l'intérieur, tuile partout, proche du Ciné Parc Chicoutimi. Tél.: 543-5714.
F-312-21

DIVERS

COURS de guitare, techniques de pick-cinq, populaire, classique, solfège, $5.00 par cours, Pierre Denault, Jonquière. Tél.: 547-9750.
F-277

FEMMES DEMANDÉES

LES FETES sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France. Tels: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma.
F-227

SECRETAIRE sténo-dactylo avec ou sans expérience. Fournir curriculim vitae à c.p. 218 dépt. 331 Chicoutimi.
F-279

HOMMES DEMANDÉS

REPRESENTANTS d'assurance de 22 à 50 ans, avec ou sans expérience, 9e année de scolarité et automobile. Tél.: 549-3935.
F-280

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

VOUS AIMERIEZ vous faire un revenu supplémentaire dans votre localité, auto nécessaire. Tél.: 549-6728.
F-257

OFFRE DE SERVICES

HOMME avec camion, pick up offre ses services de Chicoutimi au Lac St-Jean ou ailleurs de 8 hres AM et 3 hres PM, à l'heure, la SEMAINE ou MOIS. Tél.: 543-0346, demandez M. Gauthier.
F-244-26

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Sears

DEMANDE

AIDE-CUISINIER

et serveuses au comptoir.

Pour sa Cafétéria de Place du Saguenay.

* Bonne expérience requise.
* Travail à temps partiel.

S'adresser en personne au

SERVICE DU PERSONNEL

SIMPSONS-SEARS
PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI.

Une importante compagnie de nettoyage

DEMANDE

un représentant pour faire le service à la clientèle déjà établie.
Le candidat devra posséder son véhicule et avoir de l'expérience dans la vente.
Salaire possible pour un homme compétent et travailleur de $10,000 et plus.
Toute application sera confidentielle.
Faire application par écrit à C.P. 284 Kénogami et fournir le plus d'informations possibles.

IMPRIMERIE
LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 545-4474

le temps...



Le temps vous PRESSE, mais vous désirez un travail bien fait...

HE BIEN! *Venez nous voir.*

Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 1950-B

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-464-51.

Dans l'affaire de la faillite de:-
ALBERT LAVOIE, 222-269-060, faisant affaires seul sous les nom & raison sociale (non enregistrée) de "MARCO PRODUITS SANITAIRES", 1770, Rang St-Louis, Bagotville.

AVIS est par les présentes donné que ALBERT LAVOIE, faisant affaires seul sous les nom & raison sociale (non enregistrée) de "MARCO PRODUITS SANITAIRES", 1770, Rang St-Louis, Bagotville, a fait une cession de ses biens le 7ième jour de NOVEMBRE 1973, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de novembre 1973, à 2.30 heures de l'apres-midi, au bureau de Me John Buzetti, séquestre officiel, en le Palais de Justice de Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi, dans la province de Québec.
Daté à Chicoutimi, ce 7ième jour de novembre 1973.

YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine,
Chicoutimi.

AVIS DIVERS

VILLE D'ARVIDA

APPEL D'OFFRES ENTRETIEN DE PATINOIRES

La ville d'Arvida recevra des soumissions cachetées pour le travail ci-dessous décrit:
Préparation de la glace et déblaiement de la neige sur cinq (5) patinoires extérieures, y compris les terrains de stationnement adjacents et les chemins d'accès aux pavillons sportifs.
Des formules de soumission peuvent être obtenues au bureau de l'administrateur du Foyer des loisirs, 56 rue Centre, Arvida, P.Q., à compter du 19 novembre 1973.
Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à la ville d'Arvida, pour un montant non inférieur à dix pour cent (10%) du montant de la soumission globale. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Ce dépôt sera remis au soumissionnaire à moins qu'il ne soit l'adjudicataire.
Les soumissions sont rapportables au plus tard le 7 décembre 1973, à 4 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, au bureau du gérant de la ville, hôtel de ville, Arvida.
La ville d'Arvida ne s'engage à accepter ni la plus basse si aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
SIGNE à Arvida, P.Q., ce 9e jour de novembre 1973.

Georges-E. Carrier, o.m.a.
Greffier de la ville.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi

AVIS

1. Le présent avis s'adresse à toute personne qui, par prête-nom:

A) Détient pour elle-même, en date du 1er novembre 1973, un permis de propriétaire de véhicule-taxi délivré avant le 9 juillet 1972 en vertu d'un règlement municipal.

B) Détient, en date du 1er novembre 1973, un permis visé au paragraphe a) en vertu d'un transfert dûment autorisé, depuis le 9 juillet 1972, par l'autorité municipale compétente; ou

c) Est propriétaire d'un véhicule-taxi dont le numéro d'immatriculation pour l'année 1972 comprend le préfixe "TV".

2. Toute personne visée au paragraphe 1 doit présenter une requête pour l'obtention d'un permis de propriétaire de véhicule-taxi devant la Commission des transports du Québec à:

880, chemin Ste-Foy, Québec 6, P.Q. ou à:
800 est, boul. De Maisonneuve, 7e égage, Montréal 132, P.Q. avant le 1er janvier 1974.

3. A défaut par toute telle personne à laquelle il est référé ci-dessus de présenter sa requête d'ici la date mentionnée plus haut, elle ne pourra bénéficier des dispositions du chapitre VII du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi relativement à l'attribution prioritaire de certains permis de propriétaire.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Maurice Ferland, 11.1.
Administrateur.

avis public

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi

AVIS

1. Le présent avis s'adresse à toute personne qui:
a) Détient en son nom et pour elle-même, en date du 1er novembre 1973, un permis de propriétaire de véhicule-taxi délivré avant le 9 juillet 1972 et en vertu d'un règlement municipal.
b) Détient, en date du 1er novembre 1973, un permis visé au paragraphe a) en vertu d'un transfert dûment autorisé, depuis le 9 juillet 1972, par l'autorité municipale compétence; ou
c) Est propriétaire d'un véhicule-taxi dont le numéro d'immatriculation pour l'année 1972 comprend le préfixe "TV".

2. Toute personne visée au paragraphe 1 doit présenter une requête pour l'obtention d'un permis de propriétaire de véhicule-taxi devant la Commission des Transports du Québec à:
880, Chemin Ste-Foy, Québec 6, P.Q. ou à:
800 est, boul. De Maisonneuve, 7e étage, Montréal 132, P.Q. avant le 1er janvier 1974.

3. A défaut par toute telle personne à laquelle il est référé ci-dessus de présenter sa requête d'ici la date mentionnée plus haut, elle ne pourra bénéficier des dispositions du chapitre VII du règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi, relativement à l'attribution prioritaire de certains permis de propriétaire.

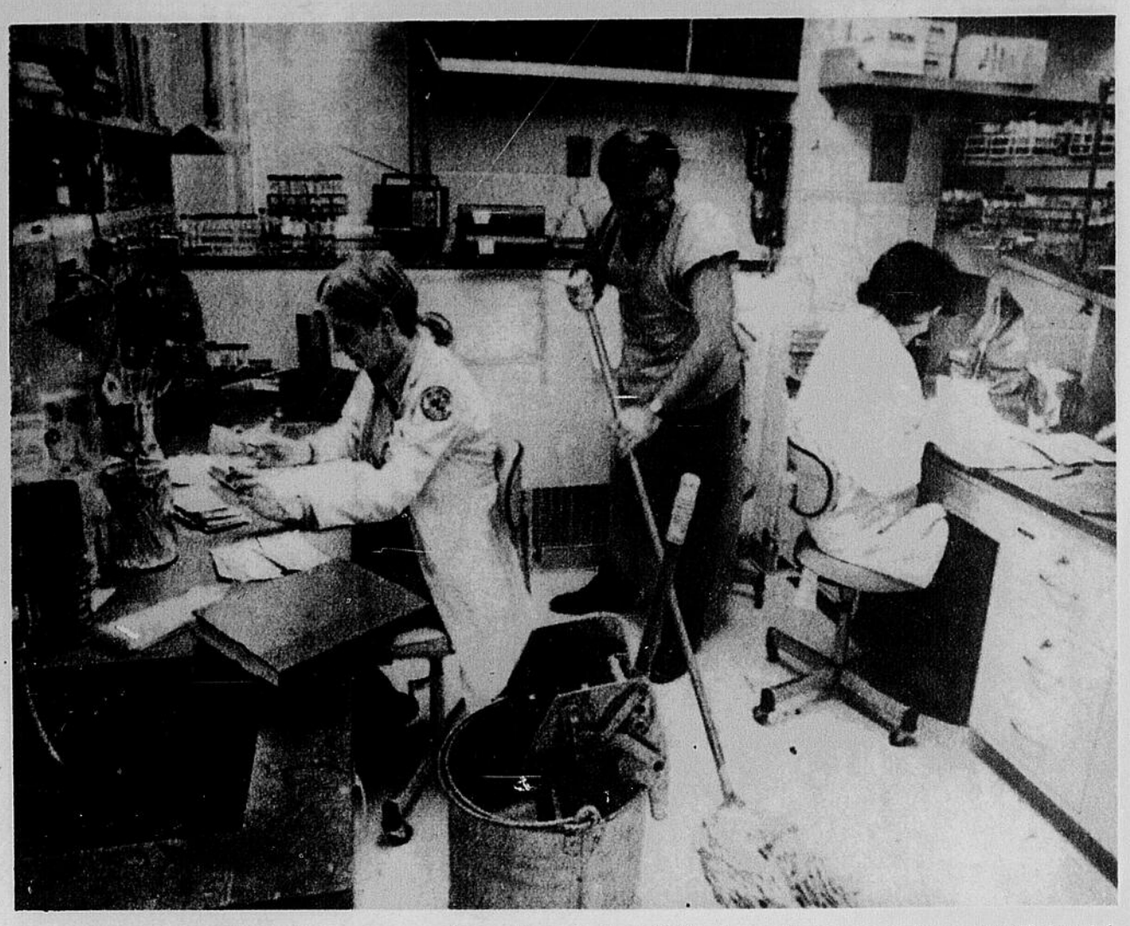
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Maurice Ferland, 11.1.
Administrateur.

GOUVERNEMEMT DU QUÉBEC

WEEK-END EN IMAGES



MERCI — Angel, une chienne âgée de cinq ans a reçu un coup de main de la part de ses maîtres afin de prendre l'exercice durant sa grossesse. Grâce à cet ingénieux système, Angel peut se dégourdir les pattes chaque jour.



UN MEDICIN-CONCIERGE - Feriez-vous confiance à un concierge d'hôpital pour vous soigner? Dans ce cas bien précis, vous devriez. Ce médecin s'occupe à des tâches d'infirmiers puisque ces derniers ont déclenché une grève au Long Island Jewish Hospital de New-York. (PC Téléphoto)



RIPOSTE A UN GUET-APENS — Des policiers de la Nouvelle-Orléans arrivent à la rescousse de deux confrères qui ont essuyé maints coups de feu. Après un échange, les policiers ont capturé deux suspects et sont à la recherche d'un troisième. (PC Téléphoto)



CONSEQUENCE DE LA PENURIE DE PETROLE — Une firme anglaise de construction automobile a mis au point ce petit véhicule qui peut atteindre 50 milles au gallon. Malheureusement, le propriétaire de cette petite merveille affirme que la production n'est pas encore envisagée pour l'instant. (PC Téléphoto)



DEPART DES SOLDATS CANADIENS AU MOYEN-ORIENT — Un contingent canadien est parti cette semaine de la base de Trenton pour rejoindre les casques bleus de la force onusienne. (PC Téléphoto)



MANIFESTATION ETUDIANTE A ROME — Des milliers d'étudiants de niveau secondaire ont organisé la plus imposante manifestation étudiante depuis 1968, samedi à Rome. Les étudiants se plaignent du manque de professeurs et de l'exiguité de leurs locaux. (PC Téléphoto)

Désintéressement du monde entier

Représailles violentes en cours au Sud-Vietnam

SAIGON (AFP)- Les belligérants vietnamiens poursuivent graduellement une escalade qui risque de les conduire à une nouvelle offensive généralisée au Sud-Vietnam. Dans l'indifférence quasi générale du monde extérieur, accaparé par les conflits au Proche-Orient, le Sud-Vietnam est passé cette semaine de la guerre de guérilla et de harcèlements d'usure au temps de réprésailles violentes.

Les récents bombardements de roquettes communistes contre la grande base aérienne de Bien Hoa, près de Saigo, et ceux de l'aviation sud-vietnamienne contre la capitale du GRP, à Loc-Ninh, sont présentés comme tels et considérés par chaque côté comme le prémices d'une prochaine offensive.

L'armement ne fait pas défaut: chaque partie a eu un répit relatif de neuf mois pour remettre en état le potentiel humain et matériel de ses divisions en faisant appel, pour l'armement, à ses fournisseurs et alliés habituels.

Cette menace d'une nouvelle conflagration intervient au moment même où la Commission internationale chargée du contrôle du cessez-le-feu CICS: Hongrie, Pologne, Indonésie et Iran est à nouveau au complet et prête à fonctionner sur le terrain, après plus de quatre mois de paralysie.

Mais, outre les difficultés internes de la CICS, son rôle de contrôleur et de surveillant du cessez-le-feu dépend du bon vouloir de belligérants et du niveau des affrontements. La commission n'était par parvenue à contrôler les violations du cessez-le-feu pendant les cinq premiers mois consécutifs à l'accord de Paris, alors que les chances de négociations d'un règlement politique paraissaient sensiblement meilleures qu'aujourd'hui.

Cependant, à la CICS, on s'efforce depuis quelques jours de suciter les contacts avec les responsables civils et militaires des deux parties, d'une part pour permettre à la commission de jouer le rôle de contrôleur du cessez-le-feu dévolu par l'accord de Paris et, d'autre part, pour empêcher la situation militaire d'atteindre un point de non-retour.- Dans le flot quotidien d'accusations réciproques et devant les dizaines de milliers de violations enregistrées de part et d'autre depuis neuf mois, on en est arrivé, estiment les observateurs à Saigon, à un passif inextricable où il serait vain de tenter de faire la part des responsabilités de chaque partie dans cette relance vers la guerre. Il appartient surtout aux grandes puissances ajoute-t-on, de tempérer l'ardeur de leurs alliés, si elles souhaitent préserver l'amorce d'une dégente dans cette partie du monde.

Il existe cependant au Vietnam des facteurs qui pourraient jouer contre une offensive générale. Pour le GRP et les Nord-Vietnamiens, comme pour le gouvernement sud-vietnamien, l'attitude qu'adopteraient les Etats-Unis reste une inconnue. Le Sud-Vietnam a de graves problèmes économiques et doit les résoudre en priorité, mais le Nord-Vietnam connaît également ces problèmes d'une économie dévastée par des années de guerre. Le GRP, pour sa part, s'efforce d'aménager son "troisième Vietnam" et d'y refaire une infrastructure économique et logistique difficile dans les régions montagneuses et relativement peu peuplées qu'il a conquises en 1972.



LA GUERRE DE TOUS LES JOURS — Ce jeune cambodgien garde l'arme et les munitions de son père dans le village de Kompon Tram situé au sud-ouest de Phnom Penh. Son père fait partie des forces gouvernementales cambodgiennes qui ont à faire face à une recrudescence de l'activité des Khmers rouges.

(PC Téléphoto)



DEUXIEME RONDE DES POURPARLERS — Le premier ministre chinois M. Chou en-lai, en haut à gauche de la photo, fait face au secrétaire d'état américain Henry Kissinger présentement à Pékin. Les pourparlers en cours ont principalement pour but d'arriver à une extention des accords diplomatiques et commerciaux présents. (PC Téléphoto)

Kissinger et Chou-En-Lai ne boivent ni ne fument

PEKIN AFP - Le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, n'a plus touché à une boisson alcoolisée depuis bientôt huit ans.

M. Chou En-lai a fait cette confidence, dimanche après-midi, avant l'ouverture de son premier entretien avec le Dr. Henri Kissinger, alors qu'il échangeait quelques propos, en présence de représentants de la presse, avec le secrétaire d'Etat américain.

Le Dr. Kissinger lui ayant avoué que lui-même ne fumait ni ne buvait, M. Chou En-lai confia en retour qu'il avait été un amateur des boissons alcoolisées entre 1935 et 1965, mais qu'il y avait renoncé depuis cette date.

Le premier ministre chinois, qui est âgé de 75 ans, n'a jamais été vu en effet que trempant légèrement les lèvres dans les nombreux alcools forts qui sont servis à profusion au cours des banquets officiels donnés à Pékin.

Chou En-lai a toujours surpris ceux qui peuvent le côtoyer par sa vigueur et son énergie et on dit de lui qu'il se contente de très peu d'heures de sommeil et qu'il passe la plus grande partie de ses nuits à travailler.

Jamais non plus il n'a été vu en train de fumer.

"Ordre Nouveau" soutient la junte chilienne

PARIS (AFP) — Plusieurs membres du mouvement d'extrême-droite dissous "Ordre Nouveau" ont décidé d'organiser, le 19 décembre, un meeting au Palais de la Mutualité à Paris, afin d'exprimer leur soutien à la junte chilienne du général Pinochet.

Les organisateurs, regroupés dans un Comité des amitiés franco-chiliennes, "Faire Front" comprenant plusieurs des responsables de l'ex-Ordre Nouveau, ont également placé ce rassemblement sous le thème de "l'immigration sauvage".

C'est un meeting tenu par "Ordre Nouveau" le 21 juin dernier sur ce dernier thème qui, en provoquant une vive riposte des militants d'extrême-gauche qui avaient répliqué par une contre-manifestation, avait eu pour conséquence l'interdiction par le gouvernement du mouvement d'extrême-droite, mais également de l'organisation trotskyste "La Ligue Communiste".

Paul Getty III

Des médecins légistes examinent l'oreille envoyée par les ravisseurs

ROME Reuter - Les médecins légistes italiens étudiaient dimanche une oreille reçue par le journal ramain Il Messaggero pour établir si elle peut avoir appartenu à Paul Getty III, 17 ans, petit-fils du milliardaire américain Paul Getty.

La mère du jeune homme, Mme Gail Harris, se déclare convaincue à 85 ou 90 pour cent que cette oreille est bien celle de son fils.

M. Giovanni Iacovoni, un avocat romain qui représente la famille Getty depuis la disparition du jeune homme, le 10 juillet, a déclaré dimanche: "La police suggère qu'il pourrait s'agir d'un simulacre d'enlèvement, mais je suis convaincu que ces personnes ne plaisantent pas".

M. Domenico Scali, chef de la brigade criminelle de Rome, a déclaré que les médecins légistes procédaient à des expertises pour déterminer si l'oreille a été tranchée d'un corps vivant ou d'un cadavre et pour voir si elle appartient à une personne du même groupe sanguin que Paul Getty.

AVERTISSEMENT

Cette oreille droite et une mèche de cheveux ont été envoyés dans un sac de plastique contenu dans une lettre express expédiée de Naple. Une note accompagnant l'envoi précisait que les ravisseurs l'envoyaient pour prouver qu'ils ne plaisantaient pas.

Ils avertissaient que d'autres parties du corps seraient envoyées si la rançon réclamée $1 million n'était pas payée dans les dix jours.

L'ironie du sort a voulu que cette lettre express a mis 20 jours pour parvenir au destinataire.

Il Messagero, notant que d'autres lettres envoyées par les supposés ravisseurs, ont également été retardées par la poste, ajoute: "Si les ravisseurs n'ont pas tenu compte de l'inefficacité de notre système postal, Paul Getty III aurait même pu être tué".

Mais la police pense plus vraisemblable que les ravisseurs ont attendu la publication de cette lettre avant d'envisager d'autres actions.

Paul Getti III a disparu le 10 juillet, après une querelle avec son amie d'alors, une Belge de 25 ans, Danielle Devret.

700 morts chaque année

Des parents britanniques maltraitent leurs enfants

LONDRES (AFP) - Quelque 700 enfants britanniques meurent chaque année à la suite des coups que leur ont administré leurs parents, ce qui équivaut à deux décès par jour. Au moins 400 autres enfants âgés de moins d'un an restent marqués par des troubles cérébraux chroniques et pour les mêmes raisons, indique. dimanche, le journal britannique Sunday Times.

Le journal affirme que ces chiffres sont confirmés par le Dr. Alfred Franklin, de l'Association britannique de pédiatrie, qui ajoute pour sa part que l'ensemble des enfants subissant les violences voire les tortures de leurs parents pourraient s'élever à 4,6000.

Ces faits restent difficilement contrôlables. Toutefois, plusieurs cas récents concernant des enfants battus à mort, généralement par un beau-père, dans des conditions atroces - cheveaux et dents arrachés, membres fracturés, traumatisme crâniens - ou qu'on avait laissé mourir de faim, ont attiré l'attention des autorités médicales et légales.

Le Concorde est difficile à vendre

LONDRES Reuter - Le constructeur britannique du Concorde, British Aircraft Corporation BAC, a reconnu, dimanche, l'existence d'un document émanant de ses services, où les performances du supersonique et les perspectives de vente font l'objet des plus vives critiques.

Toutefois, BAC déclare que les conclusions de ce mémorandum sont pratiquement toutes dépassées à l'heure actuelle.

Le document a fait l'objet d'un long article dans l'Observer.

Selon l'hebdomadaire du dimanche, le mémorandum estimait qu'il faudrait encore six ans pour produire une version satisfaisante du Concorde, fûtce pour l'efficacité des moteurs ou la réduction du niveau sonore.

Ce mémorandum, constitué par la transcription d'une séance de travail du comté de marketing de la BAC, est d'un pessimisme injustifié, a poursuivi le porte-parole, un mois seulement après la visite du Concorde aux Etats-Unis, où les mesures de l'Agence fédérale pour l'aviation ont montré que le niveau sonore de l'avion n'excédait pas celui des appareils actuellement en service sur les lignes régulières.

A Paris, un porte-parole de l'aérospatiale qui construit le supersonique en collaboration avec la BAC a déclaré ne pas être en mesure de confirmer ou de démentir quoi que ce soit à l'égard du mémorandum.

Tunnels égyptiens sous le canal de Suez

LE CAIRE Reuter - L'Egypte envisage de construire des tunnels sous le canal de Suez pour faciliter la circulation d'une rive à l'autre, déclare dimanche M. Osman Ahmed Osman, ministre égyptien de la Construction, rapporte l'agence du Proche-Orient.

Les tunnels seront percés dans les villes principales de la voie d'eau et selon le ministre, le gouvernement se propose également de construire des routes reliant la zone du canal au delta du Nil, dans le cadre d'un plan de développement du Sinaï s'étalant sur les 20 prochaines années.

Wawanesa présente une innovation importante en matière d'assurance-incendie:

La police de 12 mois.

(payable en 10 mois.)

Cette innovation vous permet de planifier plus rationnellement le coût de votre assurance. Désormais vous pouvez acheter de l'assurance-incendie aussi facilement que vous avez pu acheter notre assurance-auto. D'année en année. Et comme vous avez pu le faire avec notre assurance-auto vous allez pouvoir payer votre assurance-incendie en 10 paiements échelonnés sur 10 mois.

Si votre police actuelle arrive à échéance ne manquez pas de vérifier le coût d'une police d'assurance-incendie Wawanesa de 12 mois, pratique et facile à payer.

La police de trois ans vous a tous bien servi mais les augmentations des coûts de l'assurance-incendie de ces dernières années l'ont rendu beaucoup moins avantageuse qu'auparavant.

C'est pour cela que Wawanesa offre maintenant une police d'assurance-incendie de 12 mois.



Placez-vous sous notre aile.

Ce coupon peut donner plus de valeur à votre argent. Découpez et envoyez-le nous.

Vous découvrirez combien vous allez économiser sur votre prochaine police d'assurance-incendie.

Complétez et postez à: WAWANESA, 184 Est, RUE JACQUES-CARTIER CHICOUTIMI.

Propriétaire-occupant ☐ Locataire-occupant ☐

GENRE DE RÉSIDENCE: Maison unifamiliale ☐ Duplex ☐ Triplex ☐ Autre _____

GENRE DE CONSTRUCTION: Briques/Pierres/Blocs ciment ☐ Bois ☐ Revêtement métallique ☐ Autre _____

TYPE DE CHAUFFAGE: Central ☐ Chauffé en partie par locataire ☐ Autre _____

MONTANT DE PROTECTION DÉSIRÉE: Bâtisse $ _____ Contenu $ _____

Date d'échéance police actuelle: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Assurance Incendie Wawanesa

543-7791

184 Est, rue Jacques-Cartier. Chicoutimi

Jonquière: 548, rue St. Hubert. Tél.: 547-9379